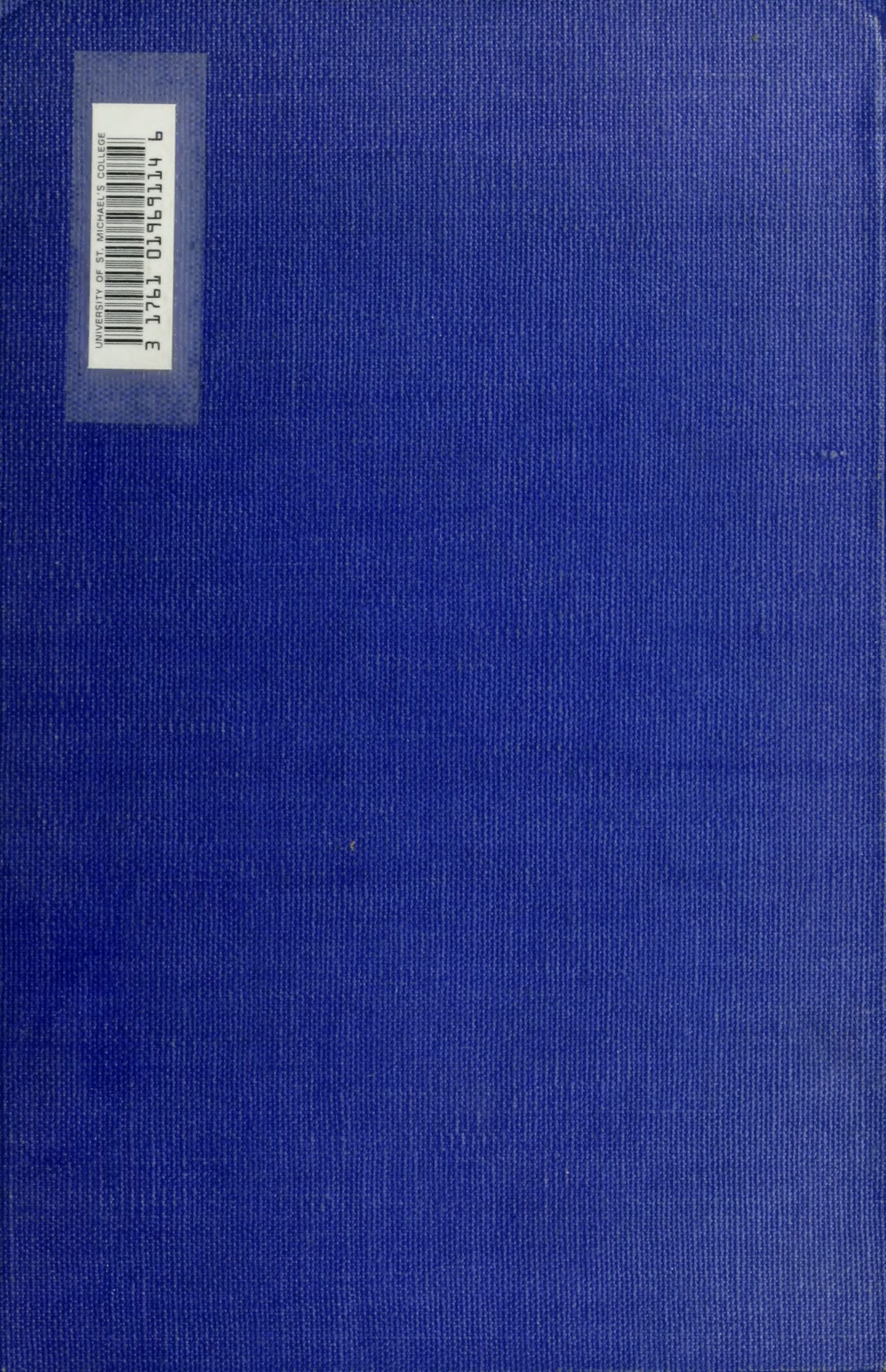

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01969114 6



HISTOIRE

DE

L'OUEST CANADIEN

HISTOIRE

DE

L'OUEST CANADIEN

DE

1822 à 1869

EPOQUE DES TROUBLES

PAR

L'ABBÉ G. DUGAS



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée
256, rue Saint-Paul

HISTOIRE

DE

L'OUEST CANADIEN

CHAPITRE I

Un volume précédent de cette histoire a été tout entier consacré à faire connaître comment la divine providence a préparé le Nord-Ouest à recevoir les lumières de l'Evangile et, par là, les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Nous avons dit qu'au Sieur de la Vérendrye et à ses fils, reviennent le mérite et la gloire de la découverte de ces immenses contrées habitées par des tribus sauvages qui y vivaient dans l'infidélité.

Ces courageux et hardis pionniers ont partagé le sort de tous ceux qui contribuent en quelque manière à l'extension du règne de Dieu; ils ont été persécutés, victimes de l'envie et de la jalousie, et leur nom a été voué à l'oubli.

Après eux, nous avons vu de puissantes compagnies, poussées par la passion d'amasser des richesses, ouvrir le chemin aux apôtres de l'Evangile, et travailler, bien à leur insu, à une œuvre qu'ils n'avaient pas du tout en vue; enfin, un noble écossais protestant, Lord Selkirk, devenir l'instrument dont Dieu s'est servi pour introduire des prêtres à la Rivière-Rouge, et y fonder des missions permanentes.

Dans ce volume nous ferons assister le lecteur au développement lent et laborieux de ce noyau de colonisation jeté à l'extrémité nord de l'Amérique Septentrionale, au milieu des tribus sauvages, et nous suivrons pas à pas les progrès de la chrétienté fondée au Nord-Ouest par Mgr Provencher, au prix de sacrifices héroïques.

Nous avons déjà dit, dans le premier volume, que nous ne voulions pas déprécier le moins du monde l'œuvre louable accomplie par les braves Ecossais venus les premiers comme colons à la Rivière-Rouge. Assurément ils ont eu un grand mérite, nous aimons à le reconnaître. Tous, ils ont montré un courage admirable et une persévérance digne d'éloges. Leur amour pour le travail a fait d'eux des citoyens utiles au pays, et, sous ce rapport, leur exemple a produit un bien réel.

Leurs mœurs régulières et leurs vertus sociales leur ont acquis l'estime de tous ceux qui ont vécu dans leur voisinage. Nous nous sommes faits l'avocat de leur cause contre la compagnie du Nord-Ouest quand elle les a calomniés, c'est assez prouver que nous voulons leur rendre justice, mais nous ne pouvons pas comme l'a fait l'historien Ross, leur compatriote, leur décerner l'honneur d'avoir civilisé le Nord-Ouest, ce serait ignorer l'histoire de ce pays et ne rien comprendre à ce qu'on entend par le mot civilisation.

La civilisation ne consiste pas dans le progrès purement matériel.

De ce qu'on aura enseigné à des sauvages ou à des demi-sauvages la manière de cultiver la terre et de construire une maison, il ne s'ensuit pas qu'on les a civilisés dans le sens strict du mot.

Certains peuples de l'antiquité païenne, très habiles dans les arts, ne furent que policés. Il a fallu la religion chrétienne pour adoucir leurs mœurs et les civiliser. Eclairer les intelligences du flambeau de la vérité, former les cœurs à la pratique de la vertu, tout en donnant des idées d'ordre et d'économie, voilà ce qu'on appelle civi-

liser; or ce rôle a été celui des missionnaires catholiques qui ont évangélisé le Nord-Ouest.

Aujourd'hui comme aux premiers temps du christianisme, c'est la religion chrétienne qui civilise; sans elle les peuples retournent à la barbarie en dépit de toutes les découvertes de la science.

Pour apprécier la noble tâche accomplie par les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge, nous allons examiner les pauvres éléments sur lesquels ils eurent à opérer et les faibles moyens qu'ils avaient à leur disposition.

En l'année 1822, les Ecossais établis dans la colonie de Lord Selkirk étaient à peu près les seuls habitants du pays qui possédaient des notions sur la manière de cultiver la terre, et qui avaient des habitudes de travail et de vie sédentaire. Tout le reste de la population menait la vie nomade, ne comptant que sur la chasse et la pêche pour subsister.

Pour civiliser ces familles demi-sauvages il était indispensable de les grouper en paroisses, et de leur faire abandonner des habitudes qui, chez elles, étaient comme une seconde nature. Le goût pour le travail des champs est difficile à inculquer aux peuplades qui n'ont jamais connu d'autre genre de vie que celui de la vie nomade. Ce fut cette tâche qu'entreprit Mgr Provencher.

La première institution indispensable à ceux qui veulent civiliser un peuple, c'est l'école; elle doit aller en tête de l'œuvre comme ces guides qui marchent en avant des explorateurs à travers une forêt, pour déblayer le chemin par où passeront les matériaux qu'on veut conduire dans un pays nouveau.

L'école chrétienne prépare les intelligences et les cœurs à recevoir la vérité et les germes des vertus. Mgr Plessis, évêque de Québec, avait fortement recommandé, aux missionnaires de la Rivière-Rouge, d'ouvrir des écoles immédiatement après leur arrivée dans ce pays, afin de commencer tout de suite à instruire la jeunesse. Fidèle à

cette sage recommandation, Mgr Provencher en avait ouvert deux en 1818, l'une à Saint-Boniface et l'autre à Pembina, et en 1823, cinq ans après, il pouvait déjà écrire à Mgr Lartigue, évêque de Montréal: " J'ai deux écoliers " qui vont commencer à voir leur gramaire latine, et ils " ne sont pas sans talents. L'un des deux est métis, son " père est un nommé Chénier, de Lachine; l'autre est un " canadien du nom de Senécal. Dieu veuille qu'ils fassent " quelque chose de bon. Je vous adresse une liste de " livres à demander pour moi en Angleterre. Il me faut " des livres pour le latin; j'ai besoin d'une traduction " d'Horace.

" Je prie Votre Grandeur de m'envoyer des discours de " Cicéron, des ouvrages de Salluste et de Quinte Curce. " Jai demandé sur mon mémoire, adressé à Sir Georges " Simpson, quatre dictionnaires latin-français et quatre " français-latin. Envoyez-moi des livres élémentaires et " tous les objets pour les écoles."

Evidemment une mission en pays sauvage où les prêtres, cinq ans après leur arrivée, demandent des livres classiques pour leurs élèves, n'est pas une mission où l'on a négligé de donner l'instruction à la jeunesse.

Jusqu'à ce jour, tous les historiens qui ont écrit sur la Rivière-Rouge ont beaucoup exalté les efforts des protestants anglais et écossais pour répandre, dans le pays, les bienfaits de la civilisation; nous sera-t-il permis de demander pourquoi ils ont ignoré complètement l'œuvre de Mgr Provencher qui avait ouvert des écoles à la Rivière-Rouge deux ans avant les colons écossais? Est-ce par ignorance ou par mauvaise foi? Quand on écrit l'histoire il faut être impartial et rendre justice à qui de droit.

Le travail du missionnaire devait tout embrasser, besoins spirituels et matériels, car tout était à créer à la Rivière-Rouge. Les familles qu'adoptaient les missionnaires ignoraient les choses les plus élémentaires que tout homme élevé dans la société a appris dès son enfance.

Les étrangers qui arrivent d'Europe en Amérique pour

s'y établir, apportent avec eux toutes les notions des choses usuelles chez l'homme civilisé; alors chacun se trouve préparé à contribuer au bien général en procurant aux autres ses connaissances acquises. Il n'en était pas ainsi du peuple que Mgr Provencher entreprenait de former aux habitudes de la vie policée. Il le prit comme on prend l'enfant pour l'élever et l'instruire de tout. Aussi chaque fois qu'il écrivait à l'évêque de Québec pour lui demander des prêtres, il avait soin de dire: " Quand vous " me choisissez des sujets pour les missions, il est très " important que vous voyiez à ce qu'ils soient habiles en " toutes sortes d'ouvrages. Ici il faut que le prêtre sache " tout faire." (Lettre de Mgr Provencher à Mgr Plessis).

A Saint-Boniface, ce fut l'évêque, alors simple prêtre, en 1818, qui se fit maître d'école. Un ecclésiastique, M. Guillaume Edge, venu avec les missionnaires en ouvrit une à Pembina, laquelle fut immédiatement fréquentée par soixante enfants. En 1820, cet instituteur retourna au Canada, mais il fut remplacé par M. Sauvé, ecclésiastique du collège de Nicolet. En 1822, M. Harper, autre séminariste du séminaire de Québec, fut chargé de l'école de Saint-Boniface, et Mgr Provencher donna ses soins aux élèves préparés pour un cours classique. On peut donc voir que le collège de Saint-Boniface date de l'arrivée des missionnaires à la Rivière-Rouge. Il est bon de faire connaître ceci aux hommes qui voudraient faire croire au public que les prêtres tiennent les peuples dans l'ignorance, et qu'au Nord-Ouest ils ont négligé de donner l'instruction. La vérité est que ce sont eux qui ont fait pour cette œuvre les plus grands sacrifices, en payant de leurs deniers et de leur personne.

La mission de Pembina avait progressé aux dépens de Saint-Boniface, à cause des avantages que ce poste offrait aux chasseurs.

Les prairies au sud du 49e degré fournissaient aux buffalos d'abondants et gras pâturages; les troupeaux,

ordinairement, se tenaient de ce côté. Les deux compagnies, celle de la Baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest avaient là leurs forts et leurs magasins pour fournir aux familles les objets dont celles-ci avaient besoin, de sorte que tout le monde trouvait facilement la nourriture et le vêtement à Pembina. Naturellement les chasseurs étaient attachés à cet endroit, surtout depuis qu'ils avaient un missionnaire résidant avec eux. Canadiens et Métis étaient disposés à faire des sacrifices pour soutenir cette mission. Déjà ils y avaient bâti une chapelle, une maison pour le missionnaire, et on y voyait un commencement de village. Tout semblait favoriser leur dessein, quand des circonstances imprévues les obligèrent de retourner à Saint-Boniface.

Au printemps de l'année 1822, M. Halkett, beau-frère de Lord Selkirk et son exécuteur testamentaire, vint à la Rivière-Rouge pour visiter la colonie et les forts de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le progrès de Pembina au détriment de Saint-Boniface le mécontenta beaucoup, et il prit la détermination de faire abandonner cette place au plus tôt; d'abord parce que, disait-il, les constructions faites par les colons se trouvaient sur le territoire américain, ensuite et surtout, parce qu'un établissement en cet endroit nuisait à l'œuvre principale de Lord Selkirk.

Monseigneur Provencher, descendu à Québec en 1820, n'était pas encore de retour à sa mission lors du passage de M. Halkett à la Rivière-Rouge, mais celui-ci lui laissa une lettre dont le ton sévère pouvait faire redouter des malentendus avec la compagnie dont il était prudent de ménager les susceptibilités, pour vivre en bons termes avec elle. Comme M. Halkett retournait en Angleterre par la voie de la baie d'Hudson, et qu'il devait s'arrêter quelques semaines à York Factory avant de s'embarquer pour Londres, Mgr Provencher profita d'un courrier qui partait pour ce poste et lui adressa la lettre suivante:

Rivière-Rouge, 18 août 1822.

Monsieur,

A mon arrivée à la Rivière-Rouge, le 7 du présent mois, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre. J'ai plus raison que vous de ne vous avoir pas vu à ce poste, car les affaires se traitent beaucoup plus vite dans une conversation que par lettre, quoique pourtant elles se fassent avec plus de solidité pár les écrits qui restent. Monseigneur de Québec m'a mis au courant de vos intentions sur Pembina avant mon départ de Montréal.

Je vois bien que les raisons que vous avez d'abandonner Pembina sont bonnes, mais l'exécution n'est pas aussi facile que vous le pensez; on en viendra à bout peut-être par degrés. Cette émigration est absolument impossible cet automne, parce que personne ne sera pressé de venir à Saint-Boniface pour, évidemment, y mourir de faim. Bien loin que Saint-Boniface soit capable de nourrir les émigrés de Pembina, il faut qu'une partie des habitants de Saint-Boniface aille, cet hiver, chercher la vie à Pembina. Nous ne pouvons donc pas quitter cette place cet automne; le plus tôt que nous puissions l'abandonner ce sera le printemps prochain. D'ici à ce temps-là, nous tâcherons de faire comprendre aux gens de l'endroit la nécessité de quitter ce terrain américain. Quand nous nous y sommes établis, nous ne pouvions pas prévoir qu'un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis mettrait Pembina du côté américain.

Sa Seigneurie feu Lord Selkirk, en demandant des prêtres catholiques, entendait que ce serait pour instruire tous les catholiques de l'endroit et surtout les Métis canadiens; or la plus grande partie des Métis étaient à Pembina, et ils ne pouvaient évidemment pas quitter ce poste pour venir à Saint-Boniface où ils n'auraient pu vivre. Il fallait bien aller les trouver là. Les agents de la colonie approuvaient alors ce plan ouvertement; nous devions les supposer assez instruits des intentions de Lord Selkirk pour nous en rapporter à eux. Nous y avons

fait de grandes dépenses parce qu'on nous donnait à entendre que Pembina serait autant soutenu que Saint-Boniface. Depuis quatre ans on n'a pas dit un mot contre cet arrangement; voilà ce qui a attiré là tant de gens qui, en quittant Pembina aujourd'hui, se trouveraient plus au dépourvu qu'en arrivant dans le pays.

Je conviens qu'il eût été mieux de bâtir à Saint-Boniface qu'à Pembina, mais il nous était impossible de le faire faute de provisions qu'il était difficile de se procurer à Saint-Boniface.

Soyez persuadé que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour faire prospérer la colonie. Pour cela je n'ai en main que les armes de la religion, qui, à la vérité, sont les plus fortes; j'en ferai le meilleur usage possible.

J'ai l'honneur d'être etc., etc.

† J. N. évêque de Juliopolis.

Cette lettre rejoignit M. Halkett à la baie d'Hudson; il y répondit le 30 août.

Les raisons alléguées par Mgr Provencher étaient suffisantes pour le convaincre qu'on mettrait toute la bonne volonté possible pour se conformer à ses ordres, néanmoins il répéta la menace de porter plainte en Angleterre.

Nous ne croyons pas faire un jugement téméraire en soupçonnant, chez M. Halkett, un motif beaucoup plus personnel pour faire abandonner le poste de Pembina, que celui qu'il allègue dans sa lettre à Mgr Provencher.

La compagnie de la baie d'Hudson, débarrassée de la concurrence de sa rivale, à qui désormais ses intérêts étaient liés, visait, à son tour, à garder pour elle seule tout le profit du commerce des fourrures; or, un poste à Pembina sur le territoire américain, à deux pas de la frontière, devenait un danger pour la compagnie; à cause de la facilité pour les échanges d'un pays à l'autre.

Un tel établissement fournissait, aux chasseurs du Nord-Ouest, le moyen facile d'écouler leurs pelleteries

chez les américains, et il est plus que probable que ceux-ci n'auraient pas manqué de favoriser cette contrebande.

Cette fois la concurrence des traiteurs américains eut été plus désastreuse aux traiteurs anglais que l'avait été, par le passé, celle de la compagnie du Nord-Ouest.

Monsieur Halkett, intéressé dans la compagnie de la Baie d'Hudson, avait trop de perspicacité pour ne pas voir ce danger. Si, au lieu d'être préjudiciable aux intérêts de la compagnie, un poste à Pembina lui eut offert des avantages, il est plus que probable que les intentions de Lord Selkirk n'eussent pas inquiété la conscience de son exécuteur testamentaire, M. Halkett, et qu'il eût très facilement fait taire ses scrupules.

Les missionnaires, plus que M.Halkett, voulaient correspondre aux vues du fondateur de la colonie écossaise; ils le prouvèrent toujours dans la suite, en s'efforçant de grouper à Saint-Boniface le plus de familles possible; mais la chose devait se faire lentement par la raison toute simple que les métis, vivant de chasse, cherchaient tout naturellement des endroits favorables à ce genre de vie.

Mgr Provencher fixa à l'année 1823 le départ des colons de Pembina. Pour les forcer à quitter cette mission, il leur annonça qu'il ne pouvait plus y mettre un prêtre résidant pour les instruire.

Cette année-là M. Dumoulin, leur missionnaire, partit pour le Canada et ne revint plus à la Rivière-Rouge. Monseigneur Provencher n'ayant plus avec lui qu'un seul prêtre, M. Destroismaisons, le garda à Saint-Boniface pour l'aider à instruire les colons un peu dispersés de tous côtés.

L'été de 1823 fut favorable aux produits de la terre; cette année-là aucun insecte nuisible aux moissons ne parut dans la Rivière-Rouge, mais les grands désastres des années précédentes avaient tellement épuisé les semences, que les colons malgré leur bonne volonté ne purent ensemencer qu'une partie de leurs champs; néanmoins, à l'automne, la récolte fut relativement abondante.

A la prairie la chasse manqua presque complètement et la colonie n'eut pour subsister que les produits des champs.

Les missionnaires profitèrent de cette circonstance pour faire comprendre aux chasseurs l'importance qu'il y avait pour eux de se placer sur des fermes, et de ne pas compter uniquement sur les produits de la chasse à la prairie. Ils leur montrèrent aussi que si cette vie errante avait pour eux quelques charmes, elle exposait leurs familles à une foule de dangers, et qu'elle privait leurs enfants de l'instruction que pouvaient leur donner les écoles.

Certaines tribus sauvages voyaient d'un mauvais œil les Métis et les blancs venir chasser le buffalo sur leurs terres, et très souvent, à cette époque, ils leur faisaient la guerre, comme on va le voir dans les faits suivants.

Au printemps de 1822, la disette des vivres était grande à Pembina et les troupeaux de buffalos se tenaient sur les bords du Missouri, dans le pays des Sioux, à plusieurs centaines de milles de la frontière du territoire anglais.

Personne dans la colonie n'osait se risquer à aller chasser de ce côté; cependant comme la faim se faisait sentir de plus en plus, un nommé Hess, traiteur de fourrures, marié à une indienne dont il avait eu deux filles, se risqua à aller dans la prairie chercher quelque gibier pour sa famille. Il s'associa à deux métis de Pembina et partit avec deux voitures, emmenant avec lui ses deux filles. Malheureusement sa femme était de la tribu des Sauteux, ennemis mortels des Sioux.

Après quelques jours de marche, les voyageurs aperçurent au loin quelques buffalos dans la prairie. Hess arrêta immédiatement ses voitures, les mit dans un endroit où il espérait ne pas être découvert, puis, laissant ses deux filles sous la garde de ses associés, il partit seul à la poursuite des animaux. Malheureusement, Hess avait compté sans l'œil exercé de ses ennemis, et sans leur instinct cruel qui les tenait toujours à l'affût pour chercher des victimes et assouvir sur elles leur vengeance.

Déjà depuis plusieurs milles des guerriers sioux l'avaient suivi de loin pour saisir le moment propice à leur criminel dessein. Aussitôt que Hess se fut éloigné des siens, les guerriers sioux tombèrent à l'improviste sur les quatre voyageurs, tuèrent les deux métis à qui ils enlevèrent la chevelure, poignardèrent une des filles et emmenèrent l'autre prisonnière dans leur camp. Sur le soir Hess revint à ses voitures, emportant le produit d'une bonne chasse et se réjouissant d'avance du plaisir qu'il allait causer à ses enfants, quand tout à coup il aperçoit une de ses filles étendue sur la prairie, ayant un poignard enfoncé dans la poitrine.

Non loin d'elle gisaient les corps des deux métis à qui on avait coupé les jambes et enlevé la chevelure. Ne voyant pas son autre fille, il comprit qu'elle avait été trainée captive au camp des Sioux.

Fou de douleur et de frayeur, redoutant pour lui-même le sort que venaient de subir ses compagnons, il reprit en toute hâte le chemin de Pembina, abandonnant dans la prairie ses voitures et les cadavres des victimes. D'une seule course, il se rendit à l'établissement pour raconter son malheur et demander du secours pour aller délivrer sa fille. Les métis, quoique braves et généreux, trouvèrent trop grand le danger d'une telle entreprise et refusèrent d'accompagner Hess dans son expédition. Alors celui-ci, n'écoutant plus que son désespoir, résolut d'aller, quand même, au camp des Sioux réclamer sa fille, au risque d'y être massacré. Au fond, cependant, il ne perdait pas tout espoir de réussir. Seul, à cheval, il reprit le chemin de la prairie, dans la direction du fort Yankton, où sa fille avait dû être conduite. Il fallait un grand courage pour entreprendre un pareil voyage. Le fort Yankton est situé près des rives du Missouri, à plus de 600 milles de Pembina, et tout le pays sur ce long parcours était habité par des Sioux, toujours à la recherche de quelque étranger à leur nation, pour le massacrer. Hess

2

cependant réussit à franchir cette longue distance sans accident et, après deux semaines et demie de marche, il aperçut les tentes du camp sioux sur les bords du Missouri. Quelques milles avant d'y arriver, un guerrier de la tribu vint au devant de lui pour lui demander qui il était, et s'il s'approchait en qualité d'ami ou d'ennemi.

Alors Hess, rassemblant tout son courage, dit au guerrier en le regardant en face : Mon nom ne t'est pas étranger, tu le connais, on m'appelle le Bœuf assis. Tu sais que dernièrement vous avez massacré une de mes filles et que vous tenez l'autre captive dans votre camp. Eh! bien, je viens la réclamer.

Etonné de tant d'audace et de courage, le sioux pressa la main de Hess et lui dit: Tu es un brave, ne crains rien; tu peux entrer dans le camp. C'est vrai, ta fille est ici.

Hess, en effet, trouva sa fille que les sauvages avaient respectée. Pour la délivrer, cependant, il eut une rançon à payer; mais comme il était un riche traiteur, il n'hésita pas à donner ce qu'on lui demandait. Après quelques jours de repos au camp des Sioux, il retourna à Pembina avec sa fille.

* * *

Ce fut à peu près vers le même temps qu'un nommé Fully, forgeron, qui était venu habiter dans la colonie de Lord Selkirk, désirant passer aux Etats-Unis, fut massacré à Grand Forks, avec toute sa famille. Un métis qui lui servait de guide parvint seul à se sauver et vint raconter cette lamentable aventure au fort de Pembina. Ces boucheries cruelles, qui se répétaient souvent, eurent pour effet de convaincre les colons que le voisinage des Sioux était très dangereux pour un établissement et qu'il était prudent d'abandonner celui de Pembina. Ces circonstances aidèrent Mgr Provencher à faire prendre aux colons la détermination d'abandonner une place à laquelle ils avaient plus d'un motif d'être attachés.

* * *

Les Ecossais, qui n'avaient aucun goût pour la vie aventureuse des prairies mais qui, durant les années de disette, étaient venus à Pembina avec les Métis, ne demandaient pas mieux que de reprendre la vie des champs; aussi, dès que le fléau des sauterelles fut disparu, tous allèrent s'établir sur des fermes dans la colonie de Lord Selkirk.

Les soldats du régiment de Meuron, venus dans le pays avec Lord Selkirk, avaient choisi leurs terres pour s'établir sur les bords de la petite rivière la Seine, en arrière de Saint-Boniface, à un mille de la mission. Les Suisses, qui arrivèrent en 1821, s'établirent les uns parmi les soldats de Meuron, les autres le long de la rivière Rouge, au-dessus de l'embouchure de l'Assiniboine. Les Ecossais habitaient le bas de la rivière depuis le fort Douglas en descendant. Durant le mois de janvier 1823, Mgr Provencher alla lui-même à Pembina passer quelques semaines pour préparer les gens à quitter la place. Il leur annonça qu'à l'avenir ils n'auraient pas de prêtre résidant avec eux, et que pour plusieurs autres raisons il les pressait fortement d'abandonner cet endroit. La nouvelle affligea beaucoup les colons; mais la plupart d'entre eux préférèrent quitter ce poste plutôt que d'y vivre sans le secours de la religion. Les uns descendirent pour s'établir le long de la rivière Rouge, en haut de la mission, les autres allèrent fonder à vingt milles de Saint-Boniface, sur l'Assiniboine, la paroisse Saint-François-Xavier, connue alors sous le nom de Prairie du Cheval Blanc. La division territoriale entre les Ecossais et les Métis canadien se fit tout naturellement sans susciter aucune réclamation. Cette bonne entente entre les colons de la Rivière-Rouge est un fait qu'il est utile de mentionner, surtout quand on sait qu'en Amérique presque toutes les colonies formées d'un mélange de différentes races ont commencé par la manifestation du fanatisme religieux.

L'union des deux compagnies contribua grandement au bien de la colonie, en établissant la paix dans tout le pays. Cette union eut encore un autre résultat favorable. Les nombreux serviteurs qui, jusque là, avaient été employés à courir les prairies et les bois pour se disputer les fourrures chez les sauvages, devenaient en partie inutiles; aussi la nouvelle compagnie s'empressa d'en renvoyer la moitié. Obligés dès lors de s'adonner à un autre genre de vie, tous ces chasseurs et traiteurs vinrent se réfugier dans la colonie avec leurs familles. Les uns se placèrent à Saint-Boniface, les autres à Saint-François-Xavier, pour s'y adonner à la culture de la terre. Par l'arrivée de ces nouvelles familles, le nombre des colons catholiques dépassa celui de tous les colons écossais amenés dans la Rivière-Rouge par Lord Selkirk depuis 1812; et, depuis cette époque jusqu'après l'entrée de Manitoba dans la confédération canadienne, les catholiques furent toujours en majorité dans le Nord-Ouest.

* * *

Lors de son passage au fort Douglas, en 1822, M. Halkett remplaça le gouverneur Alexandre McDonnell par le capitaine Bulger, après avoir fait une minutieuse enquête et entendu les plaintes de plusieurs mécontents sur l'administration des affaires de la colonie.

D'après l'historien Ross, les agents de Lord Selkirk au fort de la colonie, durant les quatre années qui précédèrent l'union des compagnies, n'auraient été que de misérables débauchés passant le temps à boire et à se divertir pendant que les pauvres colons mouraient de faim.

"Le gouverneur Alexandre McDonnell, dit-il, avait reçu le surnom de gouverneur "sauterelle" (grass-hopper-governor), parce qu'il ravageait plus que les sauterelles."

Le tableau de Ross est trop chargé pour que nous puissions y ajouter une foi entière. Nous savons fort bien

que les administrateurs fidèles, loin de l'œil du maître, sont extrêmement rares; il n'est pas nécessaire d'aller hors du Canada pour s'en convaincre. Les derniers temps de la colonie française dans la Nouvelle-France nous en ont fourni de frappants exemples, mais ce qui nous porte à mettre en doute le récit de Ross, c'est que malgré les rapports très détaillés que Mgr Provencher fait dans ses lettres sur les années qui s'écoulent de 1818 à 1822, nous ne trouvons pas un mot de critique contre les agents de Lord Selkirk ni contre les dilapidations reprochées au gouverneur Alex. McDonnell.

Pourtant, le vénérable évêque résidait dans le voisinage du fort Douglas. Au reste l'historien Gunn, contemporain des premiers colons écossais, ne dit pas un mot contre la conduite attribuée aux agents de Lord Selkirk; cependant, Gunn était plus en état d'être bien renseigné que Ross qui n'est venu que fort longtemps après lui.

Il est possible que certains agents de Lord Selkirk aient donné lieu à des mécontentements chez quelques colons écossais; mais quand on n'entend que des mécontents pour écrire l'histoire, on court grand risque de la fausser. Ceux qui écriront l'histoire du Canada de 1888 à 1902, d'après ce que racontent les journaux, nous prendront pour une bande de brigands dignes des bagnes, et cependant il ne manque pas de très honnêtes gens chez les Canadiens d'aujourd'hui.

* * *

A l'année 1822 se rapportent encore quelques événements qui, peu importants en eux-mêmes, ne laissèrent pas de procurer de notables avantages à un pays comme la Rivière-Rouge, où tout était à créer.

La compagnie de la Baie d'Hudson amena d'Europe sur son vaisseau un constructeur de moulins, un fabricant de charrues, un forgeron et un arpenteur, M. Kamps, qui adopta un autre mode d'arpentage pour la colonie.

Au lieu d'avoir dix chaînes de front, ils n'en eurent que huit, mais on leur donna cent-soixante chaines de profondeur, ce qui accordait au fermier une terre de 128 acres anglais. Plusieurs serviteurs de la compagnie furent autorisés, en compensation de leurs services passés, à s'établir sur un lot de leur choix, dans la colonie; seulement la quantité d'acres qui leur était accordée ne dépassa pas cent acres. Ceux qui voulaient avoir un lot plus étendu devaient s'engager à payer dans la suite le surplus à raison de cinq schellings par acre.

Les serviteurs de la compagnie, qui n'avaient vécu jusqu'alors que dans les sombres et froides régions du nord, où la nature désolée est couverte de glace durant les deux tiers de l'année, furent fort surpris à l'aspect des plaines fertiles de la Rivière-Rouge; ils n'en revenaient pas d'admiration, en voyant ces champs couverts de luxuriantes moissons et ces riches prairies où une herbe abondante offrait des pâturages inépuisables aux troupeaux de buffles sauvages, aussi bien qu'à ceux des fermiers. Ces colons, en faisant la comparaison de la vie misérable qu'ils avaient menée jusque-là, s'attachèrent à la Rivière-Rouge et ne consentirent jamais plus tard à l'abandonner, malgré les épreuves que la colonie eut à subir.

Le capitaine Bulger, après son installation comme gouverneur de la colonie, eut bientôt l'occasion de montrer son énergie en châtiant d'une manière exemplaire l'insolence d'un sauvage qui, pris de boisson, avait tenté de tuer le gouverneur au fort Douglas.

De tout temps, les indiens autour des forts s'étaient permis, comme rois du pays, de faire le vacarme et le tapage sans encourir aucun châtiment.

Lorsqu'ils étaient nombreux et pris de boisson, personne n'osait les ramener à l'ordre, surtout s'ils ne faisaient que s'assommer entre eux; un blanc devenait-il leur victime, c'était tant pis pour lui. Cette impunité les rendait arrogants, et le gouverneur Bulger résolut de

mettre un terme à ce désordre. Il fit arrêter sur le champ le sauvage qui l'avait menacé de son couteau, fit son procès et, de plus, le condamna séance tenante à recevoir sur les épaules une vingtaine de coups de fouet. Ce sauvage s'appelait "La grande médecine" et était considéré comme un des plus influents dans sa tribu; il était campé avec les siens à une petite distance du fort. Aussitôt que le chef du camp apprit la condamnation de l'homme à la médecine, il accourut au fort avec ses guerriers pour protester contre l'affront que les sauvages allaient recevoir dans le châtiment de leur frère, mais leur manifestation n'eut pas pour effet d'effrayer le gouverneur; le condamné fut lié à l'affût d'un canon et un grand allemand nommé Bonaparte devint l'exécuteur des hautes œuvres. Armé d'un fouet à neuf branches, il administra au sauvage, sans crainte ni miséricorde, la punition décrétée; puis sa tâche remplie, il rendit la liberté au prisonnier.

Les camarades du sauvage, témoins de son malheur, entonnèrent le chant de guerre et firent mine de vouloir attaquer les blancs.

Alors, le gouverneur, sans s'émouvoir, les envoya avertir de sortir immédiatement de la colonie, si leur chef voulait éviter la honte d'être arrêté et fouetté comme l'homme de la grande médecine. A cette menace, ils cessèrent leurs clameurs et se hâtèrent de lever le camp pour s'enfuir au lac Winnipeg.

La conduite énergique du gouverneur eut le bon effet de délivrer la colonie de cette bande de sauvages pendant un an et de rabattre leur arrogance pour l'avenir.

Les historiens anglais de la Rivière-Rouge ont presque toujours parlé avec mépris et dédain de la classe pauvre des Métis français qui, après être revenus des districts du nord, continuèrent encore longtemps, après leur arrivée dans la colonie, à vivre de chasse et de pêche, à la façon des indiens. Gunn dit dans son istoire (page 241, édition 1880), qu'ils abandonnèrent difficilement leurs habitudes dégradées. Ces historiens manquent ici de jus-

tice et de charité dans leur appréciation. Ross, en particulier, se laisse aller à des satires indignes d'un écrivain sérieux.

Nous nous plaisons, nous, à rendre justice aux Ecossais que nous estimons (quoiqu'ils ne fussent pas sans défaut), parce que la loyauté demande qu'un historien sache bien faire la part des circonstances quand il parle des peuples comme des particuliers.

En disant que les familles métisses françaises étaient dans une condition dégradée, "degraded condition," l'historien Gunn calomnie ces familles. Elles étaient pauvres et dénuées de tout, mais la pauvreté n'est pas dégradation, ce qui dégrade, c'est le vice; or, les familles pauvres parmi les Métis en général ne sont pas vicieuses. On a pu leur reprocher une grande insouciance de l'avenir, un manque complet de prévoyance, mais ce défaut n'est pas une immoralité et, dans l'état d'abandon où ces familles avaient vécu jusqu'à l'arrivée des missionnaires, il est fort étonnant que ceux-ci ne les aient pas trouvées réellement dans un état de dégradation.

En 1823, des particuliers firent venir des Etats-Unis quelques animaux domestiques. Une seule vache se vendit 25 louis sterling; les pauvres colons ne purent songer à s'en procurer.

Mgr Provencher fut le premier dans la colonie qui se monta une ferme avec un troupeau d'animaux; il fit d'énormes sacrifices pour s'en procurer et assurer par là à la mission des moyens de subsistance, quand la chasse ou la pêche venait à manquer.

CHAPITRE II

En 1823, Mgr Provencher écrivait à Mgr Plessis à Québec:

" Nous avons passé l'hiver assez bien. La récolte de " l'année dernière nous a fourni une aisance que nous " n'avions pas auparavant. Le peu de consistance que " paraît acquérir la colonie décourage les colons. La plus " grande partie d'entre eux n'attendent que les moyens " pour sortir du pays (1)."

" On ne sait comment vont être gérées les affaires par " la compagnie. Notre gouverneur Bulger, qui est un " homme très estimé, n'a pas encore de successeur connu. " Il a reçu l'ordre de remettre les affaires entre les mains " de la compagnie. Va-t-elle être chargée de tout? Je " l'ignore, il paraît qu'on n'a pas écrit clairement là-dessus " d'Angleterre. La compagnie, souvent mal représentée ici, " n'est pas aimée des colons. Si la chose est ainsi, je ne " doute pas qu'un bon nombre d'entre eux vont gagner " chez les Américains; il y en a déjà qui l'ont fait ce " printemps. En quittant le pays, ils laissent leurs dettes " aux héritiers de Lord Selkirk. Depuis que le comité " d'Angleterre a donné des parts aux anciens commis du " nord, ceux-ci sont devenus intéressés; il leur faut de " l'argent, peu importe le moyen. Je ne crois pas que la

---

(1) Mgr Provencher ne parle dans cette lettre que des colons venus du Canada et des militaires à qui Lord Selkirk avait distribué des terres. Quant aux Ecossais venus d'Ecosse, ils ne songèrent jamais à abandonner leurs fermes, malgré les désastres causés par les sauterelles et les inondations.

" colonie les occupe fort. Je crois que si la mission était
" encore à demander, elle le serait longtemps. Enfin, la
" perspective offre bien des contrariétés que la Providence
" fera peut-être disparaitre. Je n'en suis pas étonné
" parce que je les avais prévues et que je m'y attendais.
" Dieu veuille me donner le courage d'en tirer avantage
" pour l'autre vie. Tout parait mal organisé pour les
" colons.

" Les agents qui viennent ici sont gênés par les ordres
" qui viennent d'Angleterre, et ils se donnent bien garde
" de les outrepasser, car on s'en prendrait à leur bourse.
" M. Halkett, qui a fait tant de bruit pour détruire Pem-
" bina, n'a pas voulu dire un mot au gouverneur sur ce
" qu'il avait à faire avec les habitants de cet endroit. Ce
" printemps, nous avons fait descendre presque tous ces
" gens, et, rendus à Saint-Boniface, ne pouvant obtenir de
" la compagnie aucune avance, ils se sont campés le long
" de la rivière en attendant la saison de la chasse. Il
" semble pourtant que les habitants du pays devraient
" être encouragés de préférence à ceux qu'on fait venir
" d'Europe. Nos gens, trompés dans leur attente, vont
" quitter la place.

" Votre Grandeur voit par cet aperçu que notre position
" n'est pas des plus agréables. Je ne dis pas cela pour
" me plaindre, mais pour vous donner une idée de notre
" état. Du reste, je tâcherai de ménager les esprits
" autant que possible." (Lettre de Mgr Provencher, 1823).

Cette lettre donne une idée exacte de la situation faite à la colonie et aux missions, surtout par l'union des compagnies. A l'avenir, colons et missionnaires ne devaient plus compter sur les secours de la compagnie de la Baie d'Hudson pour se tirer d'embarras. Les successeurs de Lord Selkirk n'avaient hérité ni de son esprit ni de son désintéressement.

* * *

Les grands succès qui avaient couronné les travaux de la compagnie du Nord-Ouest étaient dus à son habile orga-

nisation. Pour stimuler le zèle de chacun des officiers employés à son service, elle n'avait pas vu de moyen plus efficace que de leur donner une part dans les profits de la traite. Cet arrangement avait eu pour effet de faire, de tous les commis de chaque poste, autant d'intéressés qui travaillaient de toutes leurs forces à se procurer des fourrures. On comprend que tout un personnel ainsi composé ne laisse rien marcher à la négligence, et que tout dans le service est mis à profit.

Dans ces immenses contrées sauvages, où les forts étaient à des centaines et des centaines de milles de distance les uns des autres, il était impossible aux supérieurs d'exercer la surveillance sur tous les officiers subalternes, et ceux-ci étaient sujets à négliger les intérêts de la compagnie qu'ils n'avaient pas à sauvegarder par un motif personnel.

La compagnie de la Baie d'Hudson, qui, jusqu'à son union avec celle du Nord-Ouest, n'avait donné à ses commis qu'un salaire assez maigre, crut qu'il valait mieux adopter le système de son ancienne rivale, c'est-à-dire faire une part de la traite aux officiers inférieurs.

Pour avoir des renseignements exacts de l'état dans lequel se trouvaient les forts du Nord, et du zèle qu'apportait chaque gardien des magasins à ne rien négliger des intérêts de la compagnie, le comité d'Angleterre nomma secrètement, gouverneur général de la compagnie, un jeune homme du nom de George Simpson, qu'elle envoya résider comme simple petit commis, durant quelques mois, dans les différents forts afin de voir comment les choses s'y passaient et de juger, par lui-même, du mérite et du talent de chaque officier. Cette enquête cachée dura plus d'une année, puis un bon jour, quand le gouverneur se vit assez renseigné, il sortit de sa poche ses titres de gouverneur de toute la compagnie, au grand étonnement des commis à qui il annonça qu'il prenait, à partir de ce jour, la direction des affaires. George Simpson était revêtu de pouvoirs illimités pour réorganiser le système de la traite,

et réformer tout le personnel de la compagnie, selon son bon plaisir.

C'est de cette nouvelle organisation, dont parle Mgr Provencher dans sa lettre, quand il dit : " Depuis que le " comité d'Angleterre a donné des parts aux anciens " commis du Nord, ceux-ci sont devenus intéressés, il leur " faut de l'argent peu importe le moyen." Le désir de correspondre aux vues de Lord Selkirk ne troublait guère les nouveaux bourgeois de la compagnie refondue. M. Halkett, qui avait fait tant de bruit pour l'abandon du fort de Pembina, ne donna aucun moyen de placer les colons ailleurs quand ils furent revenus à Saint-Boniface, et le soin de leur trouver des terres pour s'établir revint à Mgr Provencher.

* * *

Nous avons vu, plus haut, qu'il les avait placés à vingt milles à l'ouest du fort Douglas, sur les bords de la rivière Assiniboine. Cette rivière était bordée de beaux arbres sur une profondeur de plusieurs arpents, et en arrière de ce bois, la prairie s'étendait au loin pour les pâturages et la chasse. Les Métis donnaient à cet endroit le nom de *Prairie du Cheval Blanc.* Mgr Provencher y fit bâtir une chapelle et chargea un prêtre, M. Destroismaisons, de la desserte de cette nouvelle mission (1).

M. l'abbé Destroismaisons était, en 1823, l'unique prêtre que possédait Mgr Provencher pour l'aider dans son immense diocèse. Son premier compagnon, M. Sévère Dumoulin, après cinq années passées à la Rivière-Rouge,

---

(1) M Thomas-Ferrier Destroismaisons dit Piquart, fils de Philippe Destroismaisons et de Rosalie Fournier, de Saint-Pierre, ordonné prêtre le 19 octobre 1819, était venu à la Rivière Rouge en 1820 ; c'était lui qui avait pris soin de la mission de Saint-Boniface durant l'absence de Mgr Provencher descendu à Québec en 1820. La tradition à la Rivière-Rouge rapporte qu'il était timide pour prêcher, et que la voix pour chanter lui faisait totalement défaut. A son retour du Canada, Mgr Provencher écrivait à l'évêque de Québec : "Quand Votre Grandeur m'envoie des missionnaires, il serait très important qu'ils eussent une voix humaine."

avait demandé son rappel au Canada. M. Destroismaisons, arrivé à Saint-Boniface au mois d'août 1820, se trouvait seul prêtre pour les missions.

* * *

Mgr Provencher, en 1822, avait ramené de Québec avec lui un jeune ecclésiastique, M. Jean Harper, qui fut ordonné prêtre en 1824 et qui demeura dans le pays jusqu'en 1830.

De 1823 à 1827, M. Destroismaisons eut le soin de la mission de Saint-François-Xavier; M. Harper fut chargé des écoles durant l'hiver, et d'accompagner les chasseurs à la prairie, durant l'été.

Mgr Provencher restait donc seul à Saint-Boniface pour catéchiser la population et exercer le saint ministère.

La colonie écossaise avait ouvert une école de garçons en 1821, trois ans après les catholiques, mais elle n'avait pas encore eu un ministre de sa religion. Le premier ministre protestant envoyé à la Rivière-Rouge fut M. West, de l'Eglise d'Angleterre. Il arriva dans la colonie en 1820, au grand désappointement des colons écossais qui attendaient un presbytérien pour leur congrégation. M. West fit son possible pour les attirer à lui en leur assurant que son Credo valait le leur, et que Dieu serait autant honoré par ses prédications que par celles d'un ministre presbytérien; mais ses invitations pressantes restèrent sans effet. Les Ecossais préférèrent attendre que de s'exposer à subir l'influence de la doctrine de M. West. Ils attendirent longtemps, car après deux ans de séjour à la Rivière-Rouge, le ministre anglais fut remplacé par M. Jones, de la même église anglicane. Pendant que les catholiques, dit l'historien Ross, avaient leurs prêtres pour les instruire dans leurs paroisses, M. Jones était seul pour les européens et encore était-il de l'église d'Angleterre. Aussi, c'était une anomalie que de voir un ministre sans congrégation et une congrégation sans ministre. *(Ross Red Riv. hist.)*

Mgr Provencher aurait voulu avoir des écoles pour les filles comme il en avait pour les garçons. Dès l'année 1820, il avait songé à avoir des religieuses et avait communiqué son projet à l'évêque de Québec, Mgr Plessis.

"Si nous avions des sœurs, lui disait-il, elles trou-"veraient de l'occupation. Les parents auraient plus "d'ardeur ici qu'en Canada pour faire instruire leurs "enfants, mais ce serait difficile d'avoir des sœurs de la "Congrégation de Montréal."

Les difficultés de communiquer avec Montréal et surtout l'extrême pauvreté de la maison, durant les premières années de son existence, empêchèrent Mgr Provencher de presser l'exécution de son dessein. Pour le moment, il se contenta de travailler à tenir sur un bon pied ses écoles de garçons.

Mgr Plessis avait averti l'évêque de la Rivière-Rouge, lors de son départ du Canada, de commencer dès son arrivée dans les missions à se préparer des sujets pour recruter son clergé dans le pays.

La grande distance de Québec à Saint-Boniface, les dépenses énormes qu'entrainaient les voyages, l'état précaire de la mission, qui ne comptait que sur les aumônes pour subsister, enfin la pénurie de prêtres dans le diocèse de Québec, faisaient bien prévoir qu'on trouverait assez difficilement en Canada des ecclésiastiques qui consentiraient à se donner aux missions du Nord-Ouest. Il fallait un dévouement héroïque pour embrasser ce genre de ministère qui imposait tous les sacrifices et tous les renoncements. Mgr Provencher n'eut pas de peine à s'en convaincre en voyant ses premiers compagnons l'abandonner les uns après les autres, après cinq ou six années de ministère; aussi, s'était-il hâté, pour répondre aux vues de Mgr Plessis, d'enseigner le latin aux élèves de son école, qui paraissaient le mieux doués sous le rapport des talents et du caractère.

A cette occasion, il écrivait à l'évêque de Québec en 1823.

"Vous m'avez prévenu que je n'aurais bientôt plus "de sujets de votre diocèse. Je souhaiterais pouvoir m'en "passer; je l'avais un peu espéré, mais je me suis trompé. "Je ne perds pas de vue l'instruction propre à me pro- "curer de l'aide; *j'en fais presque toute mon occupation.* Si "je prends les moyens de me procurer la vie plus large- "ment, c'est afin de garder et d'instruire un plus grand "nombre d'enfants. Enfin, je prie le Maître de la moisson "d'envoyer lui-même des ouvriers pour travailler à sa "vigne."

Au sujet des vocations religieuses parmi les enfants du peuple de la Rivière-Rouge aussi bien que de tout le Nord-Ouest, on se faisait grandement illusion à Québec et à Montréal; car s'il eut fallu compter sur des prêtres indigènes pour évangéliser les tribus sauvages, tout le pays de l'Amérique du Nord serait encore à civiliser. Malgré ses soins, son zèle et ses sacrifices pour donner l'instruction et l'éducation, Mgr Provencher, après trente-quatre ans d'épiscopat, n'eut pas la consolation de voir un seul de ses écoliers répondre à ses vues. Ceux sur qui il fondait les plus belles espérances, à cause de leurs talents, ne se sentaient, à la fin de leurs études, aucun attrait pour la vie cléricale.

Il en fut de même pour Mgr Taché qui fit d'énormes dépenses pour procurer la haute éducation aux meilleurs sujets de ses écoles, sans jamais en voir un seul entrer dans le sacerdoce.

Ce manque complet de vocation ecclésiastique chez le peuple de la Rivière-Rouge, et le peu de temps que chaque missionnaire séjournait dans le pays retardèrent d'une douzaine d'années l'évangélisation des tribus indiennes, au grand chagrin de Mgr Provencher qui ne pouvait apporter aucun remède à ce mal.

Pour évangéliser les tribus sauvages, une des premières conditions est la connaissance de leur langue. Ce travail de l'étude des langues de l'Amérique du Nord a été une

tâche difficile et laborieuse pour les premiers missionnaires, parce qu'ils ne trouvèrent ni grammaire, ni dictionnaire, ni professeur pour aplanir les difficultés d'une telle étude. Aussi, ce ne fut qu'après bien des tâtonnements, qu'ils parvinrent à saisir les règles et l'esprit de ces idiomes qui n'ont rien de commun avec les langues vivantes de l'Europe. Ils furent obligés de vivre longtemps sous la tente, avec l'indien, et de le suivre dans ses longs voyages à la prairie, avant de se familiariser avec son langage pour expliquer avec exactitude les dogmes de la religion. Tout ceci demandait chez les missionnaires une robuste santé et des aptitudes qu'on ne trouve pas toujours dans un sujet, malgré ses vertus et sa bonne volonté. Mgr Provencher lui-même ne réussit jamais à acquérir la connaissance d'aucune langue sauvage, quoiqu'il l'eût beaucoup désiré. Jusqu'à l'année 1832, les prêtres qui vinrent à la Rivière-Rouge n'étudièrent pas les langues du pays et se bornèrent à aider Mgr Provencher dans la desserte des missions établies aux environs de Saint-Boniface.

Cependant, avec l'aide de quelques catéchistes qui parlaient le français et l'indien, Mgr Provencher put instruire les enfants des adultes pour en faire des chrétiens et leur ouvrir les portes du ciel.

Si les moyens faisaient défaut pour faire marcher l'œuvre spirituelle et pour répandre promptement les bienfaits de la religion, ils manquaient également pour le progrès matériel.

A part les riches fourrures que renfermait le Nord-Ouest, et les troupeaux de buffles qui paissaient dans les plaines, tout ce vaste pays était, à la lettre, le pays de la pauvreté et du dénûment complet. Seul, l'indien accoutumé dès son enfance à vivre de mille privations, à coucher demi-vêtu sur la terre nue et humide, à se nourrir d'une viande sans apprêts comme l'animal carnassier, ne sentait pas ce qu'avait de pénible sa condition et ne songeait pas à l'améliorer. La chose d'ailleurs lui eut

été impossible, puisque l'homme civilisé pouvait à peine, à force de travail et d'industrie, améliorer quelque peu son sort. Il devait tout importer à la Rivière-Rouge, et cela à des prix exhorbitants, à cause de l'immense distance qui séparait cette colonie de Montréal. L'objet le plus commun dans nos pays civilisés devenait là un objet de luxe que seuls les riches traiteurs pouvaient se procurer. Les vitres, par exemple, n'étaient pas encore connues à la Rivière-Rouge quand y arrivèrent les premiers missionnaires. Mgr Provencher, pour laisser pénétrer un peu de lumière dans son pauvre logis, se servait d'une peau de parchemin fixée sur un cadre en guise de châssis. Pour fixer les planches sur le toit de sa maison, il employa des cordes et des chevilles, faute de clous. Ce fut Mgr Provencher qui importa le premier poèle dans le pays en 1832. On prit deux ans pour le rendre à Saint-Boniface. De Montréal à la Rivière-Rouge, les voyageurs ne se servaient, sur les lacs et les rivières, que de canots d'écorce, embarcations très fragiles comme on le sait, et la pièce la plus lourde qu'on pouvait mettre dessus ne devait pas excéder quatre-vingt-dix livres; inutile donc de songer à y mettre un poèle. Après l'avoir acheté à Trois-Rivières, aux fonderies de Saint-Maurice, Mgr Provencher l'avait envoyé en Angleterre sur un vaisseau, et de là la compagnie l'avait envoyé à la Baie d'Hudson, d'où les voyageurs l'avaient rendu à Saint-Boniface sur de solides barges.

Pendant plusieurs années il fut l'unique poèle dans tout le Nord-Ouest.

Dans nos pays civilisés, on ne se fait pas une idée d'un tel dénûment. On ne conçoit pas qu'on puisse manquer d'une épingle et pourtant à la Rivière-Rouge, à cette époque, il n'y avait pas encore d'épingles, et pour en avoir une il fallait la faire venir de 800 lieues. Les objets importés dans le pays par la compagnie étaient destinés uniquement aux échanges de la traite. La seul monnaie qui eût cours, dans les forts, était une peau de fourrure. La

compagnie ne cédait ses marchandises qu'à ceux qui avaient des pelleteries à lui donner en retour. Plus tard les choses changèrent, mais à cette époque, c'était le système suivi.

L'aspect qu'offrait la colonie en 1823, onze ans après l'arrivée des premiers colons, n'avait encore rien pour flatter la vue, ni pour donner une haute idée des ressources de ce pays qui plus tard devait devenir le grenier de l'Amérique. Les familles, qui n'habitaient pas sous des tentes mobiles, étaient logées dans de misérables huttes dont le confort n'égalait pas même celui d'une tente. Ces pauvres habitations étaient faites de pièces de bois rond, croisées aux angles, liées les unes aux autres par des chevilles; le carré de cette cabane s'élevait à sept pieds environ, à peine assez haut pour y pratiquer une porte sous laquelle un homme de taille moyenne ne passait pas sans se baisser. Les interstices, entre les pièces du carré, étaient fermées avec de la mousse sur laquelle on appliquait ensuite une couche de glaise blanche qu'on trouvait au bord des rivières. Avec ce ciment naturel, les joints étaient bien fermés, mais ce n'était ni propre ni élégant.

Le toit qui surmontait ce carré était à l'avenant; il était fait de petites perches serrées les unes contre les autres et fixées avec des cordes au sommet et au carré. Pour fermer les joints et empêcher la pluie de filtrer à travers, on se servait de foin mêlé à de la glaise et on étendait sur le toit une couche de ce mélange. Pour truelle, le plâtrier se servait de sa main. Le lecteur peut se faire une idée de l'aspect que présentait une telle chaumière. Telle qu'elle était cependant, les gens s'en contentaient, faute de mieux.

En l'année 1866, quatre ans avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, il existait encore à la Rivière-Rouge des constructions de ce genre.

Comme il n'y avait pas de poêle dans le pays, en 1823, la maisonnette était chauffée par une cheminée faite en

terre. Pendant les froids intenses de l'hiver il fallait entretenir un feu ardent si l'on ne voulait pas se geler.

Mgr Provencher, en parlant de sa première maison bâtie en 1818, disait à Mgr Plessis dans une lettre:

"J'ai mis logeable vingt pieds de ma maison que nous "avons faite à Saint-Boniface. En partageant cette "partie en deux, j'ai réussi à me mettre à l'abri de la neige "mais non pas à me garantir du froid."

Si Lord Selkirk eut vécu, il est bien probable que l'établissement de la Rivière-Rouge se fut développé plus rapidement, parce qu'il eut continué de s'intéresser à une œuvre à laquelle il avait consacré sa fortune et sa vie; il n'en fut pas ainsi de ses successeurs; pour eux la colonisation de la Rivière-Rouge devenait une œuvre pour le moins très indifférente.

Mgr Provencher, en homme clairvoyant, s'y attendait. Tout naturellement, c'était ce qui devait arriver.

Les grandes compagnies à monopole, mises à la tête d'un pays pour en développer les ressources au profit du peuple, sont une anomalie.

Quand un monopole est accordé à ces sociétés, moyennant telle et telle condition, en règle générale, elles ne les remplissent qu'à moitié et quelquefois pas du tout. Il ne faut pas en être surpris. Comme elles ne se forment que dans le but de faire fortune, le bien général ne les touche pas le moins du monde. Si quelquefois elles semblent favoriser une entreprise en dehors de leur commerce, c'est parce qu'elles espèrent qu'elle leur profitera par quelque côté. On peut faire appel à la générosité et à la justice d'un particulier, parce qu'il a une âme, les grandes compagnies n'en ont pas; ce qui les anime, c'est l'égoïsme et l'ambition. L'histoire est là pour le prouver. Donc les gouvernements s'abusent toutes les fois qu'ils leur accordent des privilèges extraordinaires dans l'espoir qu'elles contribueront au développement d'un pays. C'est ordinairement le contraire qui arrive, car après un certain temps, elles deviennent comme des pieuvres qui

étendent de tous côtés leurs tentacules pour étouffer les entreprises particulières.

La compagnie de la Baie d'Hudson ne fit pas exception à cette règle. Avant tout, elle travailla pour ses intérêts. Cependant, comme elle ne pouvait pas faire son commerce sans le concours des habitants du pays et surtout des Métis, elle se trouva dans la nécessité de favoriser l'établissement de ces familles dont elle se servait et par là même d'être utile aux colons de la Rivière-Rouge.

* * *

La charte de la compagnie de la Baie d'Hudson avait été renouvelée à Londres avec la condition expresse qu'elle travaillerait à coloniser et à civiliser le Nord-Ouest; mais, pour être de bon compte, il faut avouer tout de suite que la colonie de la Rivière-Rouge, dès son origine, devait paraître aux yeux de bien du monde une grande extravagance, et que les hommes d'affaires, avant d'y jeter des capitaux, étaient excusables d'y regarder plus d'une fois, même après tout ce qu'avait fait Lord Selkirk. Sans doute, Dieu avait là ses vues; il voulait faire porter dans ces contrées lointaines le flambeau de la foi aux tribus exposées, dans leur contact avec les blancs corrompus, à perdre leurs vertus naturelles et à contracter tous les vices de la civilisation. Les temps étaient arrivés où les apôtres de l'Evangile allaient faire connaître et louer Dieu par ceux qui jusqu'alors avaient vécu dans l'infidélité.

Lord Selkirk était l'instrument inconscient de la Providence et son entreprise, le moyen dont Dieu se servait pour l'accomplissement de ses admirables desseins; car, sans un noyau de colonie au milieu de ces vastes déserts, il eut été moralement impossible d'y fonder des missions permanentes.

Humainement parlant, aux yeux des prudents du siècle et de ceux que le monde appelle des hommes d'affaires, l'établissement de Lord Selkirk sur les bords de la Rivière-

Rouge, à sept cents lieues de tout pays habité, sans voies de communication et sans autres ressources pour vivre que les chances très hasardeuses de la chasse, était assurément une entreprise fort imprudente, très mal calculée et de nature à créer peu d'enthousiasme chez les capitalistes.

Le seul commerce payant à la Rivière-Rouge était celui des fourrures, et encore il n'était avantageux que pour une puissante compagnie, bien organisée et stimulée par des chefs actifs et habiles. Les particuliers, laissés à eux-mêmes, s'y ruinaient infailliblement. Il n'est donc pas étonnant qu'une compagnie, dont tous les membres visaient, avant tout, à faire fortune, hésitât à sacrifier de fortes sommes pour un établissement qui, depuis sa fondation, n'avait encore donné aucun signe de prospérité, aucun espoir pour l'avenir. En 1823 cependant, la compagnie de la Baie d'Hudson entreprit d'établir une ferme modèle sur la pointe Douglas, là où Lord Selkirk ou plutôt son agent, Miles McDonell, avait placé le fort de la colonie en 1812, un mille en bas de l'embouchure de l'Assiniboine.

L'administration de cette ferme fut confiée à un écossais du nom de William Laidlow, homme d'expérience, ayant déjà dirigé de grandes fermes en Ecosse. Mais un homme pouvait avoir réussi à merveille sur une ferme en Ecosse et se ruiner complètement à la Rivière-Rouge; ce fut en effet ce qui arriva.

On voulut que tout, sur cette ferme, fut mis sur le pied des grandes fermes d'Angleterre et d'Ecosse. A des prix exorbitants, on fit bâtir maisons, granges, étables, hangars, remises et on s'entoura d'une armée de serviteurs tous grassement salariés. Des centaines et des centaines de louis sterling furent dépensés simplement pour l'installation.

Evidemment dans un pays encore sauvage, où il n'y a ni marché, ni voies de transport pour écouler les produits, une ferme commencée sur un tel pied ne pouvait pas subsister longtemps. Aussi, en 1824, à peine un an après

l'inauguration des premiers travaux, elle avait déjà englouti deux mille louis sterling. On trouva que c'était suffisant pour une première expérience; les serviteurs furent congédiés et le fond de la ferme sacrifié en pure perte. Néanmoins, c'était encore moins ruineux que de continuer l'exploitation.

Vers le même temps, une autre entreprise qui coûta fort cher et qui n'eut pas plus de résultats, fut la *Buffalo Wool Company*. Le but était: 1° d'utiliser la toison des buffles pour tisser des étoffes à l'usage des gens du pays, vu qu'il était impossible d'élever des moutons à la Rivière-Rouge, à cause du grand nombre de loups qui couraient les prairies; 2° de fabriquer des cuirs avec les peaux des milliers d'animaux abattus à la chasse.

Comme on le voit, la matière brute ne devait pas manquer à la manufacture; mais le calcul fut celui de Perrette.

* * *

La société émit des actions au nombre de cent, et chaque action fut évaluée à vingt cinq louis sterling, ce qui représenta un capital de deux mille livres. M. John Pritchard, écossais, fut nommé directeur de la société.

Des édifices dignes de la nouvelle compagnie mais extrêmement dispendieux furent construits.

Tous les Métis, hommes et femmes, furent enrôlés pour travailler au succès de l'entreprise. Aux hommes on recommanda de ne laisser endommager aucune peau durant la saison de la chasse, aux femmes on promit un bon prix pour le poil qu'elles apporteraient à la manufacture; les enfants même pouvaient prêter la main à ce travail. Cette industrie mit pour le moment de l'animation dans la colonie; mais deux ans s'étaient à peine écoulés depuis l'installation de la manufacture, que le capital de deux mille louis sterling était fondu et qu'une dette de six cents louis était contractée. Ce fut la compagnie de la Baie d'Hudson qui combla le déficit. Les

actionnaires de la société perdirent leur mise et la *Buffalo Wool Company* cessa d'exister.

En 1824, la moisson fut abondante. Le blé, d'après le rapport de l'historien Gunn, produisit jusqu'à cinquante minots pour un minot de semence, l'orge et les patates rendirent bien davantage.

Pendant que les Ecossais avaient tous ensemencé leurs terres, les Métis avaient préféré courir les hasards de la chasse qui, en 1824, manqua presque complètement. L'abondance des grains recueillis par leurs voisins fit réfléchir les chasseurs et les détermina à les imiter. Plusieurs métis se construisirent des maisons et entourèrent leurs champs; cependant nous verrons dans la suite que les habitudes de la vie sédentaire prirent difficilement racine chez eux, et qu'ils n'abandonnèrent définitivement la chasse qu'après l'entière disparition des buffles. Pour instruire cette population nomade et la former peu à peu à des idées d'ordre et de vie sédentaire, le missionnaire dut, pendant plusieurs années, accompagner les familles à la prairie durant la saison de la chasse. Pour un prêtre, ce n'était pas un genre de vie très agréable. Il était obligé de suivre la caravane dans toutes ses marches et contremarches, de camper sous la tente et se contenter d'une nourriture assez grossièrement apprêtée. Il avait soin de porter avec lui une petite chapelle pour offrir la sainte messe au moins le dimanche, et quelquefois durant la semaine, lorsque le temps était propice. Pendant la journée, le missionnaire catéchisait les enfants et leur enseignait les prières; le soir, quand tout le monde était réuni, il disait le chapelet à la suite duquel il donnait une instruction aux hommes et aux femmes. Ainsi se passaient l'été et une partie de l'automne. Au retour des chasseurs dans la colonie, les personnes suffisamment préparées étaient admises à faire leur première communion.

* * *

Toutes ces familles métisses montraient, en général, un grand empressement à s'instruire des vérités de la religion.

Les vieux coureurs des bois, qui étaient montés dans les pays d'en haut longtemps avant les missionnaires, avaient souvent besoin de revoir en entier leur catéchisme. Mais ils se rendaient volontiers à l'accomplissement de ce devoir.

On peut dire que ce désir de s'instruire et de connaître la vérité existait chez toutes les tribus du Nord-Ouest. Ce fut une des grandes consolations de Mgr Provencher, que de voir ces pauvres enfants du désert tous avides de connaître la religion dès qu'ils apprirent l'arrivée des prêtres à la Rivière-Rouge.

Beaucoup de voyageurs canadiens au service des *compagnies de traite* avaient exercé une influence favorable sur l'esprit des indiens avec qui ils avaient été en rapport. De plus, les alliances qu'ils avaient contractées avec les femmes indiennes leur avait donné un grand ascendant sur les sauvages et l'on peut dire, qu'à leur insu, ils avaient préparé les voies aux apôtres de l'Evangile.

Elevés par des parents chrétiens, ils n'avaient jamais, dans leur vie aventurière de coureurs des bois, oublié les enseignements reçus dans leur jeunesse.

Ils avaient parlé des prêtres aux sauvages et leur avaient annoncé qu'un jour ils les verraient venir dans leur pays pour leur enseigner à servir le bon Dieu qu'ils ne connaissaient pas; aussi, dès que les missionnaires parurent au Nord-Ouest, ils furent reçus comme des envoyés du ciel. Les sauvages venaient presser la main du prêtre en lui disant: *prends pitié de nous...*

Ce fut durant les premières années de son apostolat que Mgr Provencher vit arriver, du fond du Nord à la Rivière-Rouge, une famille métisse dont l'empressement à recevoir le baptême rappelle les plus beaux temps de la primitive Eglise. Les détails du fait que nous allons rapporter nous ont été racontés par sa Grandeur Mgr Taché qui lui-même avait connu cette famille, en 1846, à l'Ile à la Crosse.

Lors de la formation de la grande compagnie du Nord-

Ouest, un canadien du nom de Tourangeau, né dans les environs de Montréal, était venu dans les pays d'en haut et s'y était marié à une indienne de la tribu des Montagnais. Un garçon né de ce mariage avait été envoyé au Canada pour y recevoir l'instruction religieuse et faire sa première communion. Parvenu à l'âge de douze ans, il était retourné dans l'Ouest rejoindre sa famille à l'Ile à la Crosse. Là, il avait épousé une fille métisse de la tribu des Castors; cette femme était une infidèle, car les missionnaires n'avaient pas encore pénétré dans ce pays. Les enfants qui naquirent de ce mariage furent élevés comme leur mère dans l'infidélité. Tourangeau, quoique instruit de la religion catholique, n'en voulait rien dire à sa femme, non par impiété, mais parce que privé de tout secours religieux, il lui semblait qu'il valait mieux, en attendant des jours meilleurs, laisser sa femme et ses enfants dans l'ignorance des devoirs qu'ils ne pourraient pas leur faire pratiquer avant l'arrivée des missionnaires. La Providence, qui a ses élus partout, permit qu'ils entendissent parler de la religion et des grandes vérités qu'elle enseigne. Un jour de dimanche, un canadien du nom de Morin (1) était à faire une lecture dans un livre de piété qu'il avait apporté au Nord-Ouest.

Le passage qu'il lisait avait trait à l'enfer. Ses compagnons, qui l'écoutaient, se mirent à faire quelques réflexions sur cette effrayante vérité de l'existence d'un feu éternel où les méchants brûleront toujours.

La femme de Tourangeau, qui comprenait le français, suivait avec intérêt cette conversation sur un sujet tout nouveau pour elle. Grand fut son étonnement d'entendre dire qu'il y avait un lieu où tous les méchants ainsi que ceux qui ne connaissaient pas Dieu iraient brûler après leur mort. Elle posa à Morin plusieurs questions, puis se retira tout effrayée, pour aller méditer sur cette grande

(1) Morin était le frère de M. Michel Morin, prêtre, qui fut curé à Saint-Henri de Mascouche et mourut à Lachenaie, âgé de 80 ans, le 7 juillet 1879.

vérité. La pensée de l'enfer l'épouvantait à tel point qu'elle ne put fermer l'œil la nuit suivante.

Son mari était absent depuis quelques jours, étant allé faire provision de viande à la chasse.

En attendant son retour, elle questionnait tout le monde pour savoir: *si le livre de Morin disait bien la vérité.*

N'est-ce pas vraiment une honte pour des chrétiens indifférents de voir une pauvre femme infidèle s'inquiéter jusqu'à en perdre le sommeil, au premier mot qu'elle entend de l'enfer, tandis qu'eux-mêmes, éclairés de toutes les lumières du christianisme, demeurent insensibles à cette pensée? Après trois ou quatre jours d'absence, Tourangeau revint chez lui. A peine sa femme l'eut-elle aperçu qu'elle courut à sa rencontre et, sans aucun préambule, lui demanda si c'était bien le cas qu'il y eut un enfer et que tous ceux qui ne servent pas Dieu étaient destinés à y tomber. Etonné de ces questions, Tourangeau demanda à sa femme où elle avait appris ces choses.

C'est Morin, dit-elle, qui m'a appris cela et c'est écrit dans son livre. Mais toi, dis-moi vite ce qu'il faut faire pour éviter l'enfer, car je ne veux pas y aller. Eh bien! lui répondit son mari, Morin t'a dit la vérité.

Mais toi, dit la femme, savais-tu cela depuis longtemps?

Sans doute, je le savais.

Et alors, pourquoi donc ne m'as-tu pas fait connaître cette vérité, afin de me faire éviter un aussi grand malheur?

Ecoute, dit le mari, à plus de quatre cents lieues d'ici il y a des hommes de la prière qui peuvent montrer le chemin du ciel; eux seuls peuvent t'instruire de tout ce qu'il faut faire pour bien servir le *Grand Esprit* et éviter l'enfer. Jusqu'à présent nous étions abandonnés à nous-mêmes dans ce pays; voilà pourquoi je n'osais pas te parler de religion; mais ces hommes sont bien loin d'ici, et il est difficile de les aller trouver maintenant avec nos enfants.

N'importe, dit la femme, la longueur du chemin n'y fait

rien, nous ferons le voyage quand même. Nous nous rendrons à la Rivière-Rouge, où j'apprendrai avec ma famille la religion qui peut me préserver de l'enfer. En voyant une telle détermination prise par sa femme,Tourangeau ne fit plus d'objection; lui-même était anxieux de revoir des prêtres; il sentait le besoin de renouveler en lui l'instruction qu'il avait reçue au Canada à l'âge de 12 ans. Les préparatifs du voyage furent simples; une carriole traînée par des chiens, des couvertures pour se garder contre le froid, quelques ustensiles indispensables pour cuire leurs aliments, un fusil pour abattre du gibier; c'est à peu près tout ce qui compose le bagage d'un voyageur en hiver, dans les pays du Nord.

Ce voyage fut long et fatiguant, mais il s'accomplit sans accident et, de bonne heure, au printemps, Tourangeau et sa famille étaient rendus à la Rivière-Rouge.

Mgr Provencher et le missionnaire qui était avec lui ne furent pas peu édifiés quand ils virent ces pauvres gens arriver du fond du Nord pour chercher la bonne nouvelle de l'Evangile.

Quelle joie aussi ce fut pour ce saint évêque d'apprendre que toutes les tribus de ces contrées lointaines soupiraient après l'arrivée d'un prêtre pour recevoir le baptême. En peu de temps la femme de Tourangeau fut assez instruite pour être baptisée.

La famille passa l'été auprès de la mission et quand, à l'automne, elle reprit le chemin de l'Ile à la Crosse, elle emporta l'assurance que bientôt les missionnaires iraient visiter les tribus sauvages jusque dans leur pays.

En 1846, quand Mgr Taché se rendit au grand lac Athabaska, il retrouva fervente chrétienne toute la famille de Tourangeau.

CHAPITRE III

DE 1825 A 1830.

L'inondation

La fin de l'automne de 1825 fut marquée par un événement tragique qui jeta la consternation dans le pays et qui, malheureusement, ne fut que le prélude d'un désastre qui faillit détruire la colonie de la Rivière-Rouge. Au mois d'octobre, une affreuse tempête de neige surprit les chasseurs dans la prairie et les emprisonna dans leurs camps. La quantité de neige tombée fit déserter les troupeaux de buffles qui, ne trouvant plus de pâturages pour vivre, gagnèrent vers le sud à une grande distance. Incapables de voyager dans la plaine, les chasseurs se virent bientôt en proie à la famine. Après avoir épuisé les provisions qu'ils avaient, ils mangègent leurs bœufs d'attelage, leurs chevaux, puis enfin leurs chiens. Un grand nombre d'entre eux moururent, les uns de faim, les autres de froid, en cherchant à regagner la colonie.

Quand la nouvelle de ce malheur parvint à Saint-Boniface et au fort Douglas, on s'empressa d'aller au secours de ces malheureux. Mais déjà une trentaine d'entre eux étaient morts. Les survivants, exténués par la misère et le froid, furent ramenés à Pembina dans un état pitoyable.

L'hiver, commencé sous de si tristes auspices, fut d'une

rigueur inaccoutumée; jamais de mémoire d'homme il n'était tombé une aussi grande quantité de neige.

Déjà, au printemps de 1825, l'eau était montée dans la rivière Rouge plus haut que d'ordinaire. Quelques endroits avaient été inondés ; néanmoins les colons n'avaient subi aucun dommage cette année-là.

Depuis l'arrivée des blancs dans le pays personne n'avait eu connaissance d'aucune inondation dans la vallée de la rivière Rouge. Les vieux indiens racontaient qu'au printemps d'une époque déjà fort éloignée, l'eau avait recouvert les prairies; mais personne n'en pouvait préciser la date. La génération d'alors n'en avait pas été témoin, de sorte qu'on en parlait comme du déluge, c'est-à-dire comme d'une chose qui n'est plus à redouter. Les pluies abondantes de l'été 1825 avaient rempli tous les marais et les petites rivières, et il ne fallait pas un excédent considérable pour les faire déborder.

Le printemps de 1826 fut long. Durant le mois d'avril un vent froid du nord souffla continuellement, et la couche de neige ne diminuait pas.

Vers les premiers jours de mai, l'atmosphère se réchauffa subitement; la grande quantité de neige se fondit tout à coup et l'abondance d'eau, n'ayant pas le temps de s'écouler par la rivière, se répandit sur les prairies.

La glace, qui mesurait quatre pieds et demi d'épaisseur, se mit en marche dans toute sa force, entraînée par un fort courant, elle rasa tout sur son passage: clôtures, arbres, étables, maisons, rien ne lui résista. Les gens se hâtèrent d'aller chercher un refuge sur les côteaux avoisinants, y conduisant à grande peine leurs animaux, et emportant leur ménage. Ce sauve qui peut offrait une scène lamentable, plus facile à imaginer qu'à décrire. Les colons écossais s'enfuirent à l'est de la rivière Rouge sur un monticule appelé Birds' Hill; les colons canadiens, accompagnés de leurs trois missionnaires, Mgr Provencher, M. Destroismaisons et M. Harper, se retirèrent sur une élévation appelée Silver Heights, à l'ouest de la rivière.

Ce côteau fut bientôt environné d'eau de toutes parts et forma une île qui allait se rétrécissant tous les jours. Le 17 mai l'eau montait encore et menaçait de submerger les fugitifs; ils crurent un moment que leur dernier jour était arrivé.

Mgr Provencher lui-même, ne voyant aucun secours humain à attendre, dit à son peuple d'implorer le secours du Ciel. Il ordonna deux jours de jeûne et fit de ferventes prières pour demander à Dieu de les sauver du danger qui les menaçait comme un déluge. Le 20 mai, l'eau cessa de monter et durant toute une semaine elle garda le même niveau.

Par bonheur la température était douce et les gens n'avaient pas trop à souffrir. Enfin, vers la fin du mois, l'eau commença à se retirer lentement, mais ce ne fut que le vingt de juin que la rivière rentra dans son lit; l'eau s'était élevée de 40 pieds au-dessus de son niveau d'été.

Quand Mgr Provencher put revenir à sa maison, la seule restée debout dans la colonie canadienne, il la trouva toute détériorée et presque inhabitable.

Deux cent cinquante trois personnes, découragées par ce désastre, quittèrent le pays et passèrent aux Etats-Unis. La plupart de ces gens étaient des colons que Lord Selkirk avait amenés du Canada. Ils traversèrent sans accident les prairies pour atteindre le Mississipi et ils s'établirent dans le haut de cette rivière, où ils formèrent une colonie prospère.

Une telle désertion des habitants de la Rivière-Rouge était de nature à décourager tout le monde. Les missionnaires eux-mêmes auraient pu se dire qu'après tant d'épreuves le temps ne paraissait pas arrivé pour établir une colonie dans ce pays sauvage; cependant cette idée ne vint pas à l'esprit de Mgr Provencher, et au lieu de se laisser abattre, il se mit à remonter le courage de tout le monde, intimement convaincu que ce pays un jour acquerrait une grande importance.

Les Ecossais établis dans le bas de la rivière Rouge avaient moins souffert de l'inondation que les Métis canadiens, aussi ils se hâtèrent de retourner sur leurs fermes et de reprendre leurs travaux.

La saison, après que l'eau se fut retirée, était trop avancée pour que l'on songeât à jeter en terre des semences comme les années précédentes; néanmoins les fermiers écossais semèrent de l'orge et des patates et la température, pendant le reste de l'été, fut si favorable à la végétation que la récolte parvînt à maturité. L'orge produisit quarante minots pour un et les patates rendirent abondamment.

Les Métis canadiens préférèrent encore tenter les chances de la chasse en dépit de la terrible épreuve subie par eux l'année précédente. Heureusement cette fois les buffles parurent en plus grand nombre que jamais dans les environs de Pembina, et en peu de temps la caravane revint avec une abondante provision de viande.

* * *

Ceux qui avaient quitté la Rivière-Rouge pour passer aux Etats-Unis s'étaient, avant de partir, défaits de leurs animaux à très bas prix. Mgr Provencher avait profité de l'occasion pour se monter une ferme et s'assurer par là un moyen de subsistance moins sujet à manquer que le gibier dans les prairies.

Le vide laissé dans la colonie par le départ des deux cent cinquante trois colons fut rempli l'année suivante, par l'arrivée de cent cinquante personnes qui venaient du Nord, pour s'établir à Saint-Boniface. Ces gens, anciens serviteurs des compagnies, étaient plus habitués au pays et plus en état d'en supporter les inconvénients que les colons amenés du Canada. La présence de ces nouvelles familles fut d'un grand secours à Mgr Provencher pour commencer à grouper des établissements autour de la mission.

L'historien Ross, qui a plutôt écrit l'histoire de ses écossais que l'histoire de la Rivière-Rouge, donne à entendre que ces familles nouvelles n'étaient composées que d'Orkenays, et il en profite pour mettre ses lecteurs sous l'impression que ce sont les Ecossais seuls qui ont travaillé au développement de la colonie. Il affiche un profond dédain pour toutes les autres nationalités, surtout pour les Métis français, dont il ne dit que du mal.

Il garde le silence sur les travaux des missionnaires catholiques qui avaient en partage la tâche la plus difficile, celle d'élever une population nomade et de la former aux habitudes de la vie civilisée, mais surtout à l'amour du travail pour lequel elle manifestait une profonde répugnance. Les noms de Mgr Provencher et de ses prêtres missionnaires, dont les œuvres ont si puissamment contribué à la civilisation de ce pays, ne sont pas mentionnés une seule fois dans le cours de son histoire. Celui qui lit Ross *(Red River History)* reste sous l'impression que, sans les Ecossais, la colonie de la Rivière-Rouge eut langui pendant bien des années et eut fini par s'éteindre.

A la page 133, il dit qu'en 1828, les Ecossais réussirent à fonder une école dans laquelle on commença à enseigner le latin, le grec et les mathématiques, toutes choses entièrement nouvelles à la Rivière-Rouge (all quite new things in Red River.) Or, la chose était si peu nouvelle, qu'en 1823, Mgr Provencher avait déjà trois élèves qui terminaient leur latinité, comme il l'écrit lui-même à l'évêque de Québec, Mgr Plessis (Voir plus haut chapitre I).

* * *

Parmi les familles qui vinrent du Nord en 1827, il y en avait plusieurs qui appartenaient à des canadiens, anciens serviteurs des compagnies, et ce furent ces familles qui commencèrent à se grouper autour de la mission. Nous avons déjà admis que les Ecossais furent d'excellents fermiers, des hommes laborieux, paisibles, amis de l'ordre

et très sociables, mais ceci n'ôte pas le mérite de la population métisse canadienne qui, élevée dans d'autres conditions que les colons venus d'Europe, eut beaucoup à refaire de ses habitudes pour se mettre au niveau des peuples civilisés.

* * *

Les industries patronnées par la compagnie de la Baie d'Hudson avant 1825 avaient, comme nous l'avons déjà vu, complètement échoué. La ferme modèle et la *Buffalo Wool Company* avaient prouvé amplement qu'à la Rivière-Rouge il fallait baser les calculs sur des données différentes de celles des pays d'Europe à cette époque.

Une industrie quelconque, pour devenir profitable à ceux qui l'exploitent, doit nécessairement avoir un marché pour écouler ses produits. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié un traité d'économie politique pour comprendre cela. Les produits de la ferme n'enrichissent le fermier qu'en autant qu'il trouve à vendre à bonne condition l'excédent de ses denrées et de ses troupeaux. Or à la Rivière-Rouge, en 1823 et 1824, les seuls consommateurs étaient les producteurs eux-mêmes. Le marché le plus rapproché de la colonie était à 800 lieues, et pour y transporter des marchandises on n'avait que de légers canots d'écorce.

La compagnie de la Baie d'Hudson avait bien des vaisseaux qui venaient à la baie une fois l'an, mais de la Rivière-Rouge à la mer, on comptait une distance de sept cent cinquante milles à travers un pays sans routes praticables, un pays coupé par des marécages, des lacs, des rivières et des rochers; comment songer à exporter aucune denrée par de pareilles voies? C'était à peine si, à force d'argent, on parvenait à introduire à la Rivière-Rouge les objets de première nécessité pour les colons et pour les traiteurs.

Pourquoi donc les officiers supérieurs de la compagnie,

4

hommes intelligents et entendus aux affaires, consentaient-ils à se lancer dans ces entreprises immenses, sans aucun rapport avec leur commerce et inutiles aux gens du pays?... C'était tout simplement pour avoir une occasion de faire à leur comité en Angleterre un rapport élogieux des efforts déployés par la compagnie pour le progrès de la civilisation dans le Nord-Ouest, et fermer la bouche à ceux qui auraient voulu l'accuser de ne pas répondre aux intentions de Lord Selkirk.

D'un autre côté la charte accordée à la compagnie, lui conférant le monopole de la traite des fourrures, à la condition qu'elle travaillerait à la civilisation du pays, avait besoin d'être renouvelée; les actionnaires étaient à la veille d'en faire la demande à Londres; il était donc très important de jeter d'avance une bonne impression dans les esprits en Angleterre. Les pertes subies dans la faillite de la première ferme modèle et de la *Buffalo Wool Company* n'étaient que des accidents que répareraient amplement les profits de la traite des fourrures. Ce que voulait la compagnie avant tout, c'était d'être maintenue dans le monopole de son commerce. Nous verrons bientôt qu'après le renouvellement de sa charte, elle se montra beaucoup moins empressée à prendre part aux entreprises industrielles à la Rivière-Rouge.

En attendant nous allons la voir s'associer à trois grands projets pour le progrès de la colonie. Voici à quelle occasion: En 1811, Lord Selkirk avait avancé à ses premiers colons, partis d'Ecosse, des sommes d'argent que ceux-ci s'étaient engagés à lui rembourser avec les produits de leurs fermes. Comme aujourd'hui ils avaient compté sans les inconvénients.

Après cinq ou six ans de travail, tous devaient être riches. L'expérience leur prouva qu'ils avaient tous mal calculé. Lord Selkirk ne s'était pas montré exigeant pour la remise des sommes prêtées, ni même pour en retirer l'intérêt. En 1831, vingt ans après la fondation de la colonie, pas un denier sur ces sommes n'avait été rem-

boursé. Les moins endettés devaient cent louis sterling, quelques-uns devaient jusqu'à trois cent louis ($1,500). Les héritiers du Milord réclamèrent le paiement de ces vieilles dettes.

La question pour les Ecossais était donc de trouver un moyen de faire de l'argent avec les produits des fermes qui, depuis quelques années, donnaient d'assez bonnes récoltes; cette question, ce fut la compagnie qui fut appelée à la résoudre, car, au fond, il n'y avait pas à attendre d'autre marché que celui qu'elle consentirait à ouvrir pour ses propres besoins, comme elle l'avait fait jusque-là. Raisonnablement il était difficile d'exiger qu'elle fit davantage. Cependant, en 1830, les colons écossais commencèrent à se plaindre fortement de la situation où ils se trouvaient et dont ils ne paraissaient pas devoir sortir de longtemps. On a ici la preuve que ce n'est pas simplement la fertilité du sol qui fait la richesse d'un pays, mais qu'il lui faut encore les moyens d'écouler ses produits à l'étranger. Chose qui était impossible à la Rivière-Rouge en 1830.

Le gouverneur de la compagnie comprit qu'il fallait inventer quelqu'industrie pour faire diversion au mécontentement et calmer les esprits. Il persuada les fermiers de s'adonner à la culture du lin et du chanvre et à la fabrication de la toile. La terre avec sa fertilité extraordinaire procurerait une matière première de qualité supérieure, la toile ne serait pas difficile à fabriquer, les profits seraient nets; bref, c'était la fable du pot au lait: "Le porc à s'engraisser coûterait peu de son." La compagnie s'engagea à fournir gratis toute la semence. Le projet parut plaire aux Ecossais, on se mit à l'œuvre.

Au printemps, d'immenses pièces de terre, bien préparées, furent ensemencées en lin et en chanvre. La croissance fut superbe et la récolte abondante. Malheureusement on s'aperçut, un peu tard, que personne n'avait de notions sur la manière de préparer le lin et le chanvre.

On ne savait ni le rouir, ni le battre, ni en extraire la filasse, chose cependant très importante pour en arriver à la fabrication de la toile.

De plus on manquait dans la colonie de métiers pour tisser et de rouets pour filer.

Les bottes de lin et de chanvre furent mises en tas et l'industrie de la toile fut abandonnée. Cette tentative n'eut qu'un effet, celui de prouver qu'à la Rivière-Rouge le lin croissait à merveille, et que plus tard, quand le pays serait dans d'autres conditions, on pourrait utiliser cette culture. Pour le moment on n'en parla plus.

Mais il fallait trouver autre chose pour entretenir l'espérance chez les fermiers.

En 1832 on forma une compagnie pour la fabrication de la chandelle et du savon produit de tout le suif qu'on retirait des buffles abattus à la prairie. On décora cette compagnie du nom peu poétique de " *Tallow Company, Compagnie de suif* "

Le capital mis dans la société fut fixé à ($5000) cinq mille piastres, divisé en 100 parts de 50 piastres chacune. La direction fut confiée à un président et à six directeurs. Les parts furent payées en animaux domestiques et estimées comme suit: animal d'un an, 5 piastres; animal de deux ans, 10 piastres; animal de trois ans, 15 piastres. Le nombre complet d'animaux exigé devait être de 475 têtes.

L'assemblée préliminaire de la compagnie eut lieu le 1er avril 1832.

Le jour choisi était d'assez mauvais augure; la suite prouva amplement que les actionnaires allaient courir un fameux poisson d'avril.

Le gouverneur fit un discours enthousiaste pour convaincre ses auditeurs que de ce jour allait commencer pour les colons une ère de prospérité. Les prairies sans limites, couvertes d'un gras pâturage, permettaient d'élever facilement des troupeaux d'animaux aussi nombreux que les buffles du désert. La chose était ainsi pratiquée dans la

Nouvelle-Galles du Sud et ne coûtait rien à l'éleveur. La quantité de graisse fournie par l'abattage de ces animaux serait expédiée en Angleterre ainsi que les peaux; les profits seraient énormes, et en peu d'années, par cette exploitation, les fermiers seraient riches.

Le gouverneur était bien trop intelligent pour être persuadé de ce qu'il disait, mais il gagnait du temps, et faisait diversion au mécontentement; c'était ce qu'il voulait.

Les animaux amenés à la ferme modèle furent livrés à des employés chargés d'en prendre soin avant d'être conduits aux pâturages.

* * *

Le 30 avril, une furieuse tempête, poussée par un vent glacial du nord, couvrit la terre d'une couche de neige de 18 pouces d'épais. On ne s'attendait pas à cela à cette saison de l'année; aucune précaution n'avait été prise pour protéger et nourrir le bétail.

Pour comble de malheur, la température, après la tempête, demeura froide durant une quinzaine de jours. Les animaux, n'ayant plus pour se nourrir que des branches d'arbres, eurent beaucoup à souffrir et il en mourut une trentaine. Ceux qui en réchappèrent restèrent longtemps maigres et faibles. Pour une "Compagnie de graisse" c'était un triste commencement. Néanmoins on ne se découragea pas à cette première épreuve.

Pendant l'été les serviteurs à la ferme firent une ample provision de foin et construisirent, pour l'hiver suivant, des abris sous lesquels logeraient les troupeaux.

Mais dans un pays comme celui de la Rivière-Rouge où le froid en hiver descend jusqu'à 45 degrés, un simple toit n'est pas suffisant pour abriter le bétail, surtout pendant les fortes tempêtes. Aujourd'hui au Manitoba personne n'en voudrait faire l'expérience.

Presque toutes les pièces du troupeau eurent les oreilles

gelées, quelques-unes perdirent leurs cornes, cent-onze moururent de misère, cinquante-trois furent dévorées par les loups; ce fut un vrai désastre.

A la fin de l'année 1833 les actionnaires, complètement découragés, séparèrent entre eux ce qui restait d'animaux et la société fut dissoute.

Il nous semble que cette suite d'insuccès eût suffi pour guérir le peuple de la Rivière-Rouge de tout nouveau projet d'entreprise; cependant il n'en fut rien.

Le gouverneur Simpson paraissait déterminé à doter le pays du bénéfice d'une industrie quelconque.

En 1834 il songea à introduire dans la colonie des troupeaux de moutons. Ces bêtes avec leurs épaisses toisons pourraient résister à tous les froids. C'étaient justement les troupeaux qui convenaient à ces rudes climats. Avec leur laine on tisserait des étoffes et la viande ferait une excellente nourriture. Il proposa donc de former une société avec un capital de ($6,000) six mille piastres pour aller acheter des moutons aux Etats-Unis et les amener à la Rivière-Rouge.

L'endroit le plus proche pour se procurer ces moutons était l'Etat du Kentucky. Le projet fut approuvé et M. Rae, commis de la compagnie de la Baie d'Hudson, fut chargé d'aller aux Etats-Unis acheter le troupeau et de l'amener dans la colonie; on lui adjoignit un M. Bourke comme assistant, et tous deux partirent avec quatre serviteurs assez tard au printemps. La distance à parcourir, pour arriver au Kentucky, était de 340 lieues. Ils dirigèrent leur course vers Saint-Louis, Missouri, où ils espéraient d'abord trouver le nombre de moutons qu'on désirait acheter. Malheureusement, le long de la route, les deux chefs Rae et Bourke se querellèrent et ne voulurent plus s'entendre lorsqu'il s'agit de faire les marchés. Rae, jeune homme présomptueux, plein de confiance en lui-même et sans expérience, méprisa les conseils de Bourke, plus âgé et plus sage que lui.

A Saint-Louis du Missouri, le prix ordinaire des

moutons était de 5 à 6 schellings par tête; mais les habitants de la localité, voulant profiter de la circonstance, demandèrent de 7 à 8 schellings.

De Saint-Louis au Kentucky, il restait encore 150 milles à parcourir; une telle distance était à considérer; puis il faudrait revenir avec un nombreux troupeau, ce qui occasionnerait des fatigues et des dépenses. M. Bourke fit remarquer tout cela à Rae, mais celui-ci dans sa sotte vanité fit la sourde oreille et ne voulut pas même accepter de meilleures conditions offertes par les fermiers de Saint-Louis, qui consentirent enfin à vendre leurs bêtes pour 5 schellings par tête.

Une si étrange conduite de la part de Rae dégoûta complètement Bourke qui, de ce moment, ne voulut plus se mêler de la direction de cette affaire et en laissa toute la responsabilité à Rae.

Après bien des aventures qu'il est inutile de raconter, les deux voyageurs atteignirent les limites du Kentucky où ils payèrent les moutons à peu près le même prix qu'à Saint-Louis, c'est-à-dire de 5 à 7 schellings par tête. Rae en acheta 1475 et se remit en route pour la Rivière-Rouge.

La saison était tellement avancée que les conducteurs du troupeau furent obligés de voyager à marches forcées, pour ne pas se trouver pris par l'hiver avant d'arriver à la Rivière-Rouge. Les brebis, chargées de leur toison, fatiguaient beaucoup; plusieurs moururent dès les premiers jours. A Saint-Louis, on s'arrêta pour les tondre. Quelques fermiers s'offrirent d'acheter toute la laine, mais ne voulant pas donner le prix élevé que demandait Rae, celui-ci ordonna de la brûler sur place. Ce fait seul fait connaître l'orgueil et la stupidité de cet homme.

Bien plus, le fait de brûler cette quantité de laine était un acte de profonde inhumanité, car il y avait à Saint-Louis une foule de pauvres gens qui l'auraient utilisée pour eux.

Après cette exécution, Rae remit le troupeau en marche, donnant à peine un instant aux bêtes pour prendre un peu

de nourriture. Comme chaque jour elles s'affaiblissaient par la fatigue et le jeûne, la plupart tombèrent le long de la route. Aussitôt qu'une brebis se laissait distancer un peu, Rae criait à ses hommes: *qu'on lui coupe la gorge*. De 1475 moutons achetés au Kentucky au delà de 1200 moururent le long du chemin, et les voyageurs arrivèrent à la Rivière-Rouge vers la fin de septembre n'en ayant plus que 250. Malgré une si piteuse aventure qui eut mérité le blâme de toute la colonie, le comité remercia Rae et acheta le reste du troupeau trop peu nombreux pour être distribué entre les fermiers. L'entreprise fut pour les membres du comité une perte nette de leur mise. Plus tard les moutons se multiplièrent, mais ce ne fut que longtemps après qu'il fut possible d'élever des moutons à la Rivière-Rouge, à cause de la quantité de loups qui couraient dans les prairies.

La compagnie voulut enfin, dans l'établissement d'une ferme aux portes du fort Garry, tenter une dernière expérience.

Nous avons déjà dit plus haut ce que nous pensons de ces expériences faites sans succès par la compagnie au moment de faire renouveler sa charte en Angleterre.

La ferme modèle fut établie à l'embouchure de la rivière Assiniboine, sur le côté nord. On en confia le soin au capitaine Cary, gentilhomme venu de Londres avec sa famille.

Les fermiers écossais, qui n'avaient que le marché de la compagnie pour écouler leurs produits, voyaient d'un assez mauvais œil une ferme dont l'étendue, bien cultivée, pouvait produire de quoi approvisionner tous les forts. Heureusement pour eux ils ne furent pas longtemps sans s'apercevoir que la concurrence de la ferme modèle ne leur nuirait pas beaucoup.

Toute la colonie était dans l'admiration à la vue des superbes constructions, maisons, granges, étables, remises, commencées par le capitaine Cary. Une étendue de terre de cent acres fut enclose, labourée et ensemencée, on fit

venir d'Angleterre des chevaux de race (1), des bêtes à cornes et tous les instruments les plus perfectionnés pour la culture. Les commencements promettaient beaucoup. Mais on comptait sans les multiples inconvénients qu'offrent tous les pays nouveaux et qu'offrait particulièrement la Rivière-Rouge.

Tout objet importé dans la colonie coûtait un prix fabuleux. Il eut fallu les mines du Pérou et de la Californie pour subvenir aux dépenses de n'importe quelle entreprise confiée à des étrangers souvent maladroits et insouciants des intérêts de leurs maîtres.

La ferme modèle confiée au capitaine Cary dura dix ans. En 1847, il quitte la Rivière-Rouge pour passer au Canada, ayant fait d'assez bonnes affaires lui-même. Personne ne lui succéda. Les constructions tombèrent en ruine, le terrain qui avait été mis en culture se couvrit de mauvaises herbes et ne fut plus même utile pour des pâturages. Une inondation, en 1852, emporta les restes des bâtiments de la ferme Cary. Toute nouvelle expérience fut abandonnée.

En 1835, la compagnie de la Baie d'Hudson acheta, pour la somme de 82 mille louis sterling, tout le territoire qui avait, en 1811, été concédé à Lord Selkirk, et devint ainsi propriétaire de tout le fond de la colonie. Cette acquisition lui donna le droit sur toutes les terres et le gouvernement du pays. Toutes ces dépenses exorbitantes dont s'était jusqu'ici chargée la compagnie pour introduire à la Rivière-Rouge différentes industries n'avaient pas changé la condition des Métis ni beaucoup même celle des Ecossais. Ceux-ci étaient de laborieux fermiers cultivant selon leurs ressources et selon ce que l'expérience leur avait enseigné; les autres, les Métis canadiens français, quoique établis sur des terres et groupés dans les missions de Saint-Boniface et de Saint-François-

---

1. C'est ce qui fut le plus utile au pays. A partir de cette époque la race des chevaux fut améliorée à la Rivière-Rouge.

Xavier, continuaient à s'adonner à la chasse aux buffles et aux animaux à belles fourrures. Ils ne pouvaient vendre leurs pelleteries qu'au magasin de la compagnie, où ils recevaient en échange des marchandises. Avant 1835 on ne se servait pas d'argent pour le trafic des fourrures entre la compagnie et les traiteurs métis et indiens.

Voici comment se faisait ce commerce de traite.

Les chasseurs n'avaient ni le droit de vendre le produit de leur chasse à des étrangers, ni celui d'en fixer le prix. La compagnie qui vendait ses marchandises au prix qu'elle voulait, fixait aussi elle-même le prix de chaque espèce de fourrure. La peau de castor servait d'étalon à la valeur des autres fourrures.

Une peau de castor, par convention, se nommait "*un pelu.*" La peau d'un animal qui avait la moitié moins de valeur que celle du castor était appelée "*un demi pelu,*" et il en fallait deux pour égaler celle d'un castor.

Au magasin de la compagnie un commis comptait les peaux et disait au chasseur: vous avez tant de "pelus," 500 ou 600. Maintenant, si une verge de drap valait six "pelus," le chasseur donnait douze pelus pour deux verges. Un gallon de rhum était pareillement compté pour tant de pelus. Jamais il n'était question à la compagnie de payer un sou en argent pour des pelleteries; c'est ce qu'on appelait *la traite*: c'est-à-dire échange de fourrures pour des marchandises.

Les profits des chasseurs dans ces marchés étaient minces; cependant, ils étaient encore passables comparativement à ceux des indiens qui étaient littéralement écorchés sans pitié.

Voici dans le principe la différence que mettait la compagnie entre un traiteur blanc et un indien. Une peau payée vingt schellings à un métis français n'était payée qu'un schelling au sauvage: "Quand un blanc, dit l'historien Gunn, apportait au fort une peau de castor, ou son équivalent en d'autres fourrures, il ne recevait pas

d'argent, mais on lui donnait pour vingt schellings de marchandises, tandis que l'indien pour le même article ne recevait qu'un schelling." *(Manitoba history, page 253, Gunn.)*

Pour améliorer un peu leur sort les sauvages firent leurs échanges avec les métis qui, par ce moyen, pouvaient les favoriser plus que la compagnie, et en même temps y trouver un petit profit. Mais la compagnie ne l'entendait pas ainsi; à cheval sur son grand monopole, elle voulut que toutes les pelleteries arrivassent à ses magasins en ligne directe et non par seconde main. Vendre une peau de castor ou de loutre à d'autres qu'à la compagnie était un crime digne de la prison. On ne se fait pas une idée aujourd'hui de l'acharnement qu'elle mettait à défendre son privilège de la traite. Elle fit publier un ordre par tout le pays défendant à tout traiteur blanc d'échanger des fourrures avec les indiens, sous peine de voir toutes ses pelleteries confisquées et le traiteur emprisonné. Elle nomma, pour faire exécuter cet ordre, des constables et les envoya, armés, visiter les maisons soupçonnées de contenir des fourrures achetées des sauvages.

Il est regrettable d'avoir à constater que dans l'exécution de leur mandat ces constables, par excès de zèle pour la défense des droits de la compagnie, commirent des actes révoltants, qui furent plus tard la cause de la perte de ces mêmes droits.

Le récit de quelques faits fera mieux comprendre ce que ces procédés avaient d'odieux pour les pauvres sauvages et les Métis.

En l'année 1828, un canadien du nom de Régis Larence fut accusé d'avoir en sa possession un lot de pelleteries achetées des indiens, contrairement aux ordres exprès publiés par la compagnie. Aussitôt le gardien du fort Garry s'empressa d'envoyer chez Larence des hommes armés pour saisir les pelleteries et les apporter aux magasins de la compagnie.

Comme Larence était absent et que sa maison était fermée à clef, les constables brisèrent les portes avec des

barres de fer et s'emparèrent de toutes les pelleteries qu'ils y trouvèrent sans s'inquiéter de quelle provenance elles étaient. Larence en fut quitte pour réparer ses portes brisées et la perte totale de ses pelleteries. Plusieurs autres blancs furent traités de la même manière.

Mais ce qui révolta le plus le sentiment public, ce fut le traitement odieux infligé à deux canadiens dont l'un était aveugle et tous les deux dans la détresse. En 1826 ils étaient allés s'établir sur les bords du grand lac Manitoba, pour y vivre de chasse et de pêche. Or au mois de février 1828, les officiers de la compagnie, ayant appris que ces deux hommes avaient dans leur maison des fourrures achetées des indiens, y envoyèrent comme chez Larence des hommes armés qui s'en emparèrent et brûlèrent leur maison comme châtiment du crime d'avoir fait la traite avec les sauvages; puis, comme si cette vengeance ne suffisait pas, ils brisèrent leurs filets à poissons, seuls moyens de subsistance qui restaient à ces malheureux durant l'hiver.

Un italien, ferblantier, ayant échangé avec les sauvages quelques chaudières pour des pelleteries, fut mis en prison et envoyé en Europe par la route de la Baie d'Hudson. (1)

Voilà jusqu'à quel point s'oublient des hommes, bons citoyens d'ailleurs, quand ils se laissent dominer par l'amour effréné du lucre et l'ambition de faire fortune.

On comprend que, sous un tel système, les richesses naturelles que renfermait ce pays n'étaient pas d'un grand secours à ses habitants qui ne pouvaient les exploiter qu'au profit de la compagnie. La situation s'améliora un peu après 1835, mais, sous ce rapport, elle ne fut complètement changée qu'en 1848, comme nous le verrons plus loin, quand les Métis se soulevèrent et firent proclamer la liberté de la traite.

---

(1) Tous ces faits sont rapportés par l'historien Gunn, dans son histoire de Manitoba, pages 255 et 256.

CHAPITRE IV

Pendant que la compagnie de la Baie d'Hudson dépensait des sommes énormes pour des entreprises dont le résultat pratique, pour le progrès du pays, n'était pas d'un grand secours, l'evêque catholique de la Riviere-Rouge, sans autres ressources que les faibles aumônes de la Propagation de la foi, réussissait à porter les lumières de l'Evangile et avec elles la civilisation jusqu'au fond du Nord et au-dela des Montagnes Rocheuses, sur les bords de l'ocean Pacifique.

En l'année 1829, il avait ouvert à Saint-Boniface une école de filles, sous la direction de deux institutrices, filles d'un ancien officier de la compagnie du Nord-Ouest. Nées dans le pays de la Rivière-Rouge, elles avaient été envoyées par leur père, M. Nolin, chez les Révdes Sœurs de la Congrégation, à Montréal, pour y recevoir leur éducation. Revenues à la Rivière-Rouge après quelques années, elles se trouvaient en état de diriger une école élémentaire, et Monseigneur Provencher fut heureux de pouvoir bénéficier de leurs services. La connaissance qu'elles avaient de l'idiome indien les rendait doublement utiles, surtout pour l'enseignement du catéchisme aux enfants sauvages et métis qui ne parlaient que l'indien.

Monseigneur Provencher écrivit à l'évêque de Québec pour lui dire: *Enfin j'ai une école pour les filles; Dieu soit béni!*" La chose était d'autant plus pressante que déjà les Ecossais de la colonie parlaient d'en ouvrir une bientôt.

L'école pour les garçons existait depuis 1818, sous la direction d'un ecclésiastique.

La mission catholique, dès l'année 1825, faisait déjà l'admiration de Sir George Simpson gouverneur de la compagnie, si bien qu'il fit voter cette même année-là par le conseil des bourgeois, à York Factory, la somme de cent cinquante louis sterling (£150) à l'évêque de Saint-Boniface, en reconnaissance du bien opéré par lui dans le pays depuis son arrivée. Ce fait n'était pas chose ignorée dans la colonie. Comment se fait-il donc que les historiens anglais qui ont parlé de la Rivière-Rouge ont tous ignoré les travaux des missionnaires catholiques pour l'instruction de la jeunesse?

Jusqu'à l'année 1831, la mission catholique était trop pauvre pour songer à bâtir une cathédrale en pierre. La vieille chapelle en bois, bâtie en 1820, n'avait jamais été terminée, et l'inondation de 1826 l'avait tellement détériorée qu'elle ne valait pas la peine d'être réparée. L'évêque cependant continuait à s'en servir quoiqu'elle fut loin d'être convenable pour le culte religieux.

En 1830 le gouverneur Simpson qui tenait l'évêque catholique en grande estime offrit, de son propre mouvement, de donner cent louis sterling pour aider aux travaux de la construction d'une cathédrale en pierre.

Ce don de la part d'un protestant frappa Mgr Provencher; il crut voir en cela le doigt de Dieu et un signe de sa volonté de bâtir une cathédrale capable de faire honneur au catholicisme dans la Rivière-Rouge.

Encouragé en même temps par l'espoir d'être bien accueilli en Canada, il accepta l'offre du gouverneur et se mit en route pour Québec, laissant à un jeune prêtre, M. Harper, le soin de la mission.

* * *

Son voyage fut couronné de succès: Mgr Provencher trouva dans le clergé et les fidèles une générosité qui le

dédommagea amplement des fatigues qu'il s'était imposées.

La Propagation de la foi de Lyon lui alloua la somme de deux mille huit cent soixante-dix francs, somme qui, ajoutée aux dons reçus de ses amis de Québec, lui permit de commencer les travaux de sa cathédrale. Son absence de Saint-Boniface ne dura qu'une année; il fut de retour à sa mission le 17 juin 1831.

* * *

Dans le cours de son voyage, Monseigneur Provencher avait eu le bonheur de trouver en Canada un missionnaire qui consentait à se consacrer exclusivement aux missions sauvages, c'était M. Georges Belcourt, curé dans le diocèse de Montréal, qui abandonnait une belle paroisse pour accepter le rude et pénible ministère d'apôtre des sauvages. Jusqu'alors aucun prêtre dans la Rivière-Rouge n'avait encore étudié les langues des indigènes; c'est donc à l'arrivée de M. Belcourt à la Rivière-Rouge en 1830, que remontent les premières missions données aux tribus sauvages du Nord-Ouest.

En peu de temps, ce jeune prêtre se rendit maître passé dans la langue sauteuse; on disait de lui qu'il parlait l'indien mieux que les sauvages. Il composa bientôt une grammaire et un dictionnaire pour faciliter l'étude de cette langue à ses successeurs dans ce genre de ministère.

L'historien Ross a ignoré systématiquement les travaux des missionnaires catholiques à la Rivière-Rouge, et quand il lui a été impossible de n'en rien dire, il a tâché de les déprécier autant que possible.

D'après lui, ils n'ont rien compris à l'évangélisation des indiens et n'ont abouti à rien de pratique avec eux.

Il eut fallu, dit-il, commencer par les civiliser; or pour l'historien Ross la civilisation consiste à enseigner aux sauvages à cultiver la terre à la manière des blancs.

Aussi longtemps qu'on ne leur a pas appris la culture d'un champ et des métiers, il est inutile de les prêcher : "*Civilization ought certainly to precede evangilization.* Et pour procéder méthodiquement on doit d'abord leur donner un fermier: A practical farmer would be more eligible to such an office than a clergyman" (Hist. of Red. Riv., pages 282 et 283, Alex. Ross). En attendant que les indiens soient devenus de bons et habiles fermiers, c'est une utopie que de leur parler du bon Dieu et d'une autre vie: *Virtus post nummos.* Tel est le système émis, en toutes lettres, par M. Alex. Ross sur la manière d'évangéliser les indiens.

Il est admis que les premières tentatives d'évangélisation chez les tribus du Nord-Ouest n'ont pas obtenu tous les succès désirables, mais nous sommes bien persuadé maintenant que ceci est dû, en grande partie, à l'application du système Ross. Ce fut une faute très grave que de vouloir amener, dès le principe, les tribus indiennes au genre de vie des blancs, dans un pays où la chasse abondait. Comment persuader à un sauvage de se livrer aux travaux du cultivateur, quand tout autour de lui il voit le moyen de suffire abondamment à ses besoins dans les ressources de la chasse. Quand l'homme blanc lui-même préfère la vie de chasseur à celle de fermier, peut-on raisonnablement espérer que l'indien, accoutumé dès l'enfance à la vie nomade, échangera volontiers ce genre de vie si conforme à son amour de la liberté pour l'esclavage de la vie des champs?

Le moyen d'évangéliser le sauvage, c'est tout simplement de le suivre dans ses courses et de se faire sauvage avec lui. C'est là la vraie vie du missionnaire; il n'y en a pas d'autre, et c'est ici que M. Ross se trompe et que s'est trompé M. Belcourt. Heureusement ceux qui sont venus après lui ne l'ont pas imité, c'est pourquoi ils ont bien réussi dans l'œuvre des missions. Donc nos missions catholiques chez les sauvages n'ont pas été un échec ni un temps perdu.

Pas un seul missionnaire, à l'exception de M. Belcourt, n'a songé à faire d'abord des fermiers avec les indiens. Tous sont allés les chercher dans leurs campements pour les instruire. Ils les ont suivis dans leur marches et ils ont partagé leurs misères; tel a été le mode d'évangélisation des Thibault, des Lacombe, des Taché, des Laflèche, des Grandin et de tous les missionnaires oblats; ce sont eux, en réalité, qui ont apporté aux sauvages la vraie civilisation, qui ont adouci leurs mœurs en les laissant en même temps continuer leur vie nomade dans les grandes prairies du Nord-Ouest.

* * *

Revenons à Mgr Provencher après son retour à Saint-Boniface en 1831.

Il avait espéré pouvoir commencer les travaux de sa cathédrale en arrivant du Canada; malheureusement il se trouva déçu dans son attente. L'unique maçon capable de diriger ces travaux se trouvait engagé pour deux ans à la compagnie de la Baie d'Hudson; nécessairement il fallait attendre ou bien faire venir du Canada d'autres maçons. Monseigneur se décida pour ce dernier parti, mais pour le moment les travaux furent différés jusqu'au mois de juin 1833.

La main d'œuvre étant rare, l'ouvrage de la maçonnerie marcha lentement. Les hommes dans la colonie aimaient mieux passer l'été dans la prairie à chasser le bufflle que de se soumettre au rude métier de portefaix; ainsi Monseigneur eut beaucoup de peine à trouver quelques hommes pour servir ses maçons.

Cette difficulté de trouver des serviteurs dans ce pays dura longtemps et ceci ne doit surprendre personne. Ni pour or ni pour argent on aurait pu détourner un métis d'aller passer l'été à la chasse. C'était chez lui une maladie chronique. Les femmes tous comme les hommes en

étaient attaquées. Ce fut cette passion pour la vie nomade qui paralysa le plus le progrès de la colonie.

Afin de ne pas trop laisser languir les travaux de son église, Mgr Provencher, sans égard à sa dignité d'évêque, voulut partager les fatigues des manœuvres en charroyant avec eux la pierre et le mortier sur les échafauds.

Les moyens pécuniaires dont il disposait ne correspondaient pas à l'ardeur de ses désirs pour doter son diocèse d'une cathédrale. En 1834 les fonds étaient déjà épuisés; de nouveau il résolut de partir pour le Canada et même pour l'Europe.

L'année précédente (1833), deux jeunes ecclésiastiques étaient arrivés de Québec à la mission de Saint-Boniface. Leurs noms étaient M. Poiré et M. Thibault; ils furent ordonnés prêtres dans le cours de la même année et placés, l'un dans la mission de Saint-François-Xavier, l'autre à Saint-Boniface. M. Belcourt resta chargé des missions indiennes. Ce renfort permettait à Mgr Provencher de s'absenter plus facilement, mais son absence du diocèse devant se prolonger au-delà de deux ans, il renvoya les maçons qu'il avait fait venir du Canada, arrêta toute dépense, et se mit en route le 17 août 1835.

CHAPITRE V

Monsieur Thibault nommé administrateur du diocèse se montra, quoique jeune encore, sage et habile économe. Il réussit à trouver de l'argent pour terminer les murs de la cathédrale et même pour en poser la toiture. Il augmenta les produits de la ferme, sans négliger le soin spirituel de la mission. Il se livra à l'étude des langues sauvages dont il se rendit bientôt maître.

* * *

Pendant que les missionnaires travaillaient ainsi au progrès spirituel et matériel de la colonie, la puissante compagnie de la Baie d'Hudson faisait construire à l'embouchure de l'Assiniboine, sur le côté est de la rivière Rouge, des maisons et des magasins qu'elle entourait de fortes murailles, afin de se protéger contre les attaques possibles de la part des tribus ennemies. En 1833 elle jetait les fondations du fort Garry, l'un des plus importants et même le plus important des forts du Nord-Ouest.

Son nom vient d'un officier supérieur de la compagnie, M. Garry, et non pas de Glengarry comme quelqu'un l'a prétendu.

La pierre pour le construire fut tirée des carrières qui se trouvent à vingt milles en bas de l'embouchure de l'Assiniboine, le long de la rivière Rouge. On donna au fort la forme d'un carré parfait, ayant des bastions aux quatre angles. La grande porte par où passaient les voitures donnait sur l'Assiniboine. La longueur des côtés du fort était de deux cent soixante pieds.

Chaque bastion avait des meurtrières dans lesquelles étaient placés des canons.

Cette construction magistrale, la première de ce genre dans le pays, dut pour le moment en imposer aux tribus errantes du désert quand il leur prenait envie de rendre visite au gouverneur de la colonie.

Les travaux en furent poussés activement puisque, commencés en 1832, ils étaient déjà terminés en 1834.

Pendant l'automne de cette anné-là, il se passa au fort Garry un événement qui mérite d'être raconté, pour montrer quelle était l'influence du missionnaire sur ces fiers habitants des prairies de l'Ouest.

Le commis de la compagnie chargé de payer les serviteurs était un nommé Thomas Simpson. On était à l'approche des fêtes de Noël et quand il s'agissait de distribuer de l'argent, il y avait foule ordinairement à la porte du magasin. Ce jour-là, les choses se passèrent assez paisiblement jusqu'à une heure de l'après-midi, mais à ce moment un nommé Laroque, lassé d'attendre son tour, entra dans l'office de Simpson sans se faire annoncer, et lui dit qu'il voulait son paiement immédiatement. Le commis occupé à payer d'autres serviteurs fit mine de ne pas avoir entendu Laroque, mais celui-ci ayant renouvelé sa demande en termes plus accentués et plus arrogants, Simpson se laissa emporter par la colère et, saisissant un gros tisonnier en fer qui se trouvait à sa portée, il en asséna un coup si rude sur la tête de Laroque qu'il lui fendit le crâne, et le sang se mit à jaillir. Se sentant assommé, Laroque bondit hors de l'office pour aller se montrer dans cet état à ses amis qui attendaient à la porte du fort. En l'apercevant tout couvert de sang, les Métis en pouvaient à peine croire leurs yeux. Laroque leur expliqua ce qui venait de se passer entre lui et Simpson, et comment celui-ci, dans un mouvement de colère, avait failli le tuer.

A ce récit les Métis furent indignés, néanmoins ils ne firent aucune manifestation hostile; ils se consultèrent et

résolurent de faire payer cher à Simpson son emportement. En moins de quelques heures la nouvelle de l'assaut sur Laroque était portée dans toute la colonie avec des commentaires peu propres à atténuer la gravité de la faute. Vers le soir il fut réglé que l'agresseur Simpson serait livré aux Métis bon gré mal gré.

La situation du pauvre commis était inquiétante pour lui et pour les officiers de la compagnie.

Le gouverneur du fort, M. Alex. Christie, ne voulait pas livrer son employé à la foule dans un pareil moment d'excitation, où Simpson eût couru grand risque de recevoir sur les épaules des horions équivalents au coup de tisonnier. Pourtant il fallait donner satisfaction aux Métis sans attendre trop longtemps.

Vers les six heures du soir, le nombre des mécontents accourus s'était augmenté considérablement, et inspirait des craintes sérieuses aux gens du fort comptant peu sur les murailles qui les protégeaient.

Par précaution on avait fermé les portes du fort et la foule se tenait en dehors.

Pour gagner du temps le gouverneur se mit à parlementer avec les plus influents; il envoya message sur message offrir des conditions de paix qui n'aboutissaient à rien. Le gouverneur lui-même alla au camp avec M. Logan et M. Ross dans l'espoir d'apaiser les assiégeants; c'était pour lui une terrible humiliation que d'être obligé de parlementer avec des gens pour qui, au fond, il n'avait que du mépris, mais contre la force, il n'y a pas à marchander les procédés. Cette démarche cependant n'obtint rien de satisfaisant, ni pour les uns ni pour les autres.

Enfin sur les neuf heures du soir, tous les moyens de conciliation étant épuisés, il fallait s'exécuter et livrer Simpson. Que faire? Il restait encore un moyen, c'était d'aller à la mission catholique imploorer le secours du missionnaire dont l'influence sur l'esprit des Métis était plus puissante que tout le reste, mais il répugnait au gou-

verneur d'employer ce moyen; néanmoins, il fut bien obligé d'y recourir.

Il envoya donc prier M. Belcourt de se rendre au fort pour essayer de régler le malheureux incident de Simpson-Laroque. M. Belcourt, par ses bonnes paroles, eut bientôt calmé les esprits. Les Métis n'exigèrent pas qu'on leur livra le coupable, ils se contentèrent d'une somme d'argent suffisante pour dédommager la famille de Laroque.

Les historiens Ross et Gunn, en racontant le fait dont il est ici question, ont évité de parler de l'intervention de M. Belcourt pour donner tout le mérite du règlement à M. Christie.

* * *

Au printemps suivant, en 1835, les Métis se réunirent encore aux portes du fort pour faire des réclamations d'un autre genre et exposer d'autres griefs.

La nation commençait à grandir et se trouvait à l'étroit dans les langes dont la compagnie s'obstinait à l'envelopper. Le succès de l'automne précédent enhardissait ce peuple et lui donnait confiance dans ses forces; il voulut tenter une seconde fois d'en imposer à la compagnie, pour réclamer une liberté à laquelle il croyait avoir des droits bien légitimes.

Depuis un certain temps quelques chasseurs avaient essayé d'établir des relations commerciales avec les Américains. Les profits qu'ils avaient tirés de leurs échanges avec eux étaient beaucoup plus avantageux que ceux qu'ils retiraient de la compagnie de la Baie d'Hudson.

En portant leurs fourrures sur les bords du Mississipi, ils les vendaient le double plus cher et avaient à meilleur compte les marchandises qu'ils achetaient; mais la compagnie n'était pas disposée à permettre cette réciprocité qui coupait les ailes à son commerce. Pour amener des

chasseurs à l'ancien régime elle fit imposer, ou plutôt elle imposa elle-même de très fortes douanes sur toutes les marchandises qui venaient des Etats-Unis. Les pauvres Métis, écorchés par ce système, se déterminèrent à élever la voix contre un monopole aussi ruineux pour eux.

Au printemps de 1835, tous les chasseurs et les traiteurs de fourrures se rassemblèrent aux portes du Fort Garry, pour demander l'abolition de tout impôt sur les marchandises venant des Etats-Unis, et une augmentation du prix du blé et de la viande.

M. Christie, gouverneur du fort, se souvenait de la scène de l'automne précédent et il n'eut pas voulu la voir se renouveler. La compagnie avait absolument besoin des Métis pour son commerce de traite, et une grève de leur part pouvait lui causer un dommage grave; mais céder aux exigences des Métis eut été pour la compagnie passer du premier rôle au second, faiblesse qu'aucun bourgeois n'eut jamais à se reprocher.

Le gouverneur Simpson ne se montra pas d'abord hostile aux prétentions des Métis; en rusé diplomate, il promit de prendre la chose en haute considération, tout comme font les hommes d'Etat d'aujourd'hui quand ils ne veulent rien accorder. Pour le moment il fit des concessions que personne ne demandait.

Jusqu'alors les terres concédées aux Métis et aux colons avaient été vendues douze schellings l'acre, la compagnie en abaissa le prix à sept. C'était un moyen de détourner l'attention de la question principale. En abaissant le prix des terres la compagnie perdait moins qu'en enlevant les douanes sur les marchandises américaines, ou qu'en accordant la liberté de la traite aux chasseurs; néanmoins les colons croyant voir le gouverneur disposé en leur faveur n'exigèrent rien de plus pour le moment. L'examen de la question que demandait le gouverneur dura dix ans. En 1849 les Métis reviendront à la charge et la décideront eux-mêmes.

* * *

Ce fut en 1835 que s'élabora la constitution du gouvernement d'Assiniboia, gouvernement paternel qui dura jusqu'à 1870 où il expira entre les bras de Riel.

Les membres qui formaient le conseil d'Assiniboia étaient nommés à vie. Ils étaient choisis parmi ce qu'il y avait, dans le pays, de plus honorable et de plus distingué par l'éducation et la position sociale.

Le peuple était censé élire les conseillers, mais, en réalité, c'était la compagnie qui les choisissait et qui faisait confirmer son choix par le peuple. Il y avait en ceci une très habile diplomatie.

Le président du conseil était le gouverneur général de la compagnie, gouverneur nommé par le comité de cette compagnie à Londres et revêtu de hauts pouvoirs pour administrer tout le pays du Nord-Ouest. Les autres membres étaient l'évêque catholique, l'évêque protestant, le bourgeois du fort Garry, quelques anciens bourgeois retirés du commerce mais résidant à la Rivière-Rouge, le médecin de la compagnie et cinq ou six autres notables anglais jouissant d'une certaine influence auprès des Métis. Ces hommes, dont personne ne pouvait contester l'honorabilité, étaient cependant tous des amis dévoués de la compagnie quand ils n'en étaient pas membres, ayant par conséquent intérêt à se ménager ses faveurs. De plus, ils étaient admirateurs de l'ancien régime, qui était pour eux: *l'âge d'or*. Le corps le mieux protégé par ce système était certainement la compagnie, car tout en exerçant une influence prépondérante dans le conseil, elle évitait devant le public toute responsabilité quand il y avait des plaintes à porter contre le gouvernement.

Nous ne voulons pas dire que les choses en allaient plus mal pour cela. Ce système allait au pays qui se trouvait à un moment de transition.

***

Voici les noms des membres du premier conseil d'Assiniboia, inauguré le 12 février 1835:

Sir George Simpson. . gouv. de la Cie, Président
Mgr J. N. Provencher. . . évêque de St-Boniface.
Le Rév. T. Jones. . . . . évêque protestant.
William Cochan. . . . . ministre protestant.
James Bird. . . . . ancien off.de la Cie.
James Sutherland. . . . . . . " " "
William Cook. . . . . écuyer.
John Pritchard. . . . . "
Robert Logan. . . . . "
Alex. Ross. . . . . shérif d'Assiniboia.
John McMullen. . . . . écuyer.
John Bunn. . . . . .médecin.
Andrew McDermot. . . . . marchand.
Cuthbert Grant. . . . . . . .gardien des prairies.

***

A cette première réunion du conseil, on passa plusieurs résolutions qui devinrent loi et qui donnèrent satisfaction durant un assez long temps:

1° Il fut décidé qu'on organiserait un corps de volontaires composé de soixante militaires, soldats et officiers, et que ces volontaires seraient exercés tous les mois pour les tenir prêts à marcher à l'appel en cas de besoin.

2° La colonie fut divisée en quatre districts, à la tête de chacun desquels devait présider un magistrat autorisé à siéger pour entendre les causes citées à son tribunal tous les trois mois.

3° On décida aussi qu'il serait bâti immédiatement une prison et une cour de justice.

Le système des jurés pour les causes criminelles devint dès ce moment une nécessité et fut inauguré le 28 avril 1836, dans le procès de Louis St-Denis accusé de vol.

Il se passa, à cette occasion, une scène assez comique: Saint-Denis fut condamné pour son méfait à être fouetté publiquement devant le fort Garry. Ce genre de châtiment était peu goûté par la population qui trouvait que le fouet ne convenait qu'aux bœufs. Un condamné, quelque coupable qu'il soit, attire vite la pitié de la foule quand elle lui voit subir un châtiment qui semble répugner à la dignité humaine.

Pour exécuter la sentence, on choisit un grand allemand employé comme serviteur dans la compagnie au fort Garry. La chose lui parut si simple, qu'il ne prit pas la peine de se déguiser. Armé de son fouet il se rendit auprès du coupable qui, la tête passée dans les roues d'une vieille charrette, et dépouillé de sa chemise, semblait dans cette posture humiliante implorer la compassion des spectateurs. La foule s'était attroupée pour être témoin du spectacle; on est curieux de voir fouetter comme de voir pendre. Les hommes sont les mêmes partout.

Le premier coup de fouet était à peine appliqué sur les épaules de Saint-Denis, que déjà les sympathies lui étaient acquises; aux yeux des Métis il n'était plus que la victime du bourreau.

L'allemand n'avait pas encore fini son œuvre que déjà de bouche en bouche volait, à son adresse, l'épithète de *bourreau*. Les uns prirent de la boue, les autres des pierres pour lui lancer ces projectiles. Il crut que c'en était fait de lui et que sa dernière heure était sonnée. Fou de frayeur, il prit sa course dans la direction du fort sans regarder à ses pieds, et alla s'abattre dans une mare d'eau sale que la peur lui avait empêché de voir. Ce fut son salut. En le voyant se relever dans un piteux état, la foule éclata de rire et cessa de le poursuivre. Un homme de police vint le tirer de ce mauvais pas et le cacher dans le fort.

* * *

L'année suivante, une semblable exécution eut lieu, mais cette fois l'affaire fut réglée à huis-clos.

Les années 1836 et 37 furent des années de misères pour toute la colonie. Les moissons furent en grande partie détruites par les gelées tardives. Durant la nuit du 7 au 8 juin 1836, le froid fut tel que non seulement les plantes mais même les feuilles des arbres furent rôties et tombèrent comme à l'automne. Cependant, malgré cela, les fermiers n'étaient pas complètement découragés quand, le 19 du même mois, une seconde gelée détruisait ce que la nuit précédente du 8 juin avait épargné.

Il restait encore l'espoir sur les ressources de la chasse, et les Métis se consolaient de ne l'avoir pas abandonnée. Malheureusement celle-ci manqua comme tout le reste et quand les chasseurs revinrent de la prairie, ils n'avaient que des demi-charges, de façon que la colonie entière se trouva dans une grande disette. Ceux qui avaient eu soin de se pourvoir d'animaux domestiques furent les seuls qui n'eurent pas trop à souffrir.

La compagnie de la Baie d'Hudson et les marchands traiteurs ne reçurent point cette année-là de marchandises de Londres pour les échanges avec les indiens, et ils en souffrirent de très graves dommages.

L'année 1837 fut presqu'aussi éprouvée que celle de 1836, mais par bonheur la chasse et surtout la pêche furent plus abondantes.

* * *

Monseigneur Provencher, absent de la Rivière-Rouge depuis 1835, revint à sa mission vers la fin de juin 1837, accompagné d'un prêtre, M. Demers, qu'il destinait aux missions projetées de la Colombie-Anglaise. Son retour au milieu des siens fut pour tout le monde, protestants comme catholiques, un véritable soulagement. Sa présence fit renaître les courages abattus.

Malgré la grande pauvreté dans laquelle se trouvait le pays, Mgr Provencher ne renonça à aucun de ses projets pour l'évangélisation du Nord-Ouest.

Dès l'année 1838, il voulait envoyer un prêtre ouvrir une mission permanente au Fort des Prairies, aujourd'hui Edmonton. Il prévoyait dès lors la grande importance que ce poste aurait un jour quand ce pays serait habité. Le Fort des Prairies était le centre vers lequel convergeaient tous les autres postes du Nord; il était pour ainsi dire la capitale de cet immense territoire sauvage. Mgr Provencher était persuadé qu'il serait plus tard le siège d'un évêché et le centre d'où rayonneraient les missionnaires envoyés auprès des tribus indiennes. Ce coup d'œil sûr était chez lui comme une inspiration divine, et le rendait prêt à s'imposer n'importe quel sacrifice pour réaliser ses projets.

Jusqu'alors la compagnie de la Baie d'Hudson avait eu la prétention de borner la prédication de l'Evangile aux limites de la Rivière-Rouge. Elle craignait de voir s'introduire, dans le nord, des gens qui, tout en servant de guides aux missionnaires, seraient tentés de faire la traite des fourrures avec les indiens. On ne se fait pas une idée de ce que l'ambition de faire fortune peut aveugler l'esprit des hommes.

Quand Mgr Provencher, en 1838, proposa au gouverneur Simpson son projet d'envoyer des prêtres au Fort des Prairies, il lui répondit qu'il ne pouvait pas permettre cela avant d'avoir consulté le comité de la compagnie à Londres.

"Excellence, lui dit l'évêque, je tiens ma mission d'une autorité plus haute que celle de votre comité. Ma mission, je la tiens de Dieu; je suis évêque pour envoyer des missionnaires partout dans ce pays annoncer l'Evangile aux infidèles. J'enverrai mes prêtres quand même jusqu'à la porte de vos forts et, si vous leur refusez l'hospitalité, ils camperont dehors, mais ce ne sera pas honorable pour la compagnie."

L'antienne était intimée et le gouverneur comprit que toute opposition serait inutile, aussi quand, en 1845, Mgr Provencher envoya le Père Taché et M. Laflèche, à l'Ile à la Crosse, ils furent reçus dans le fort et traités avec tous les égards possibles par le bourgeois, M. McKenzie.

CHAPITRE VI

Ce fut au printemps de 1838 que les premiers missionnaires partirent de la Rivière-Rouge pour aller évangéliser les sauvages de la Colombie.

M. Demers et M. Blanchet, deux prêtres canadiens du diocèse de Montréal, avaient suivi Mgr Provencher l'année précédente jusqu'à Saint-Boniface, afin de se trouver là au départ des barges de la compagnie sur lesquelles ils prendraient passage pour remonter la Saskatchewan jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Depuis longtemps déjà la compagnie avait établi des comptoirs sur les bords de l'océan Pacifique, et elle avait conduit avec elle des canadiens qu'elle gardait à son service. Ceux-ci, rendus dans ces contrées lointaines, étaient dans l'impossibilité d'en revenir; ils avaient contracté mariage avec des femmes indiennes et avaient là leurs familles.

Comme ils avaient été élevés chrétiennement et qu'ils avaient, quoique loin de tout secours religieux, conservé la foi, ils demandèrent aux officiers supérieurs de la compagnie de présenter pour eux, à Mgr Provencher, une requête le priant de leur envoyer des prêtres pour bénir leurs mariages, baptiser leurs enfants et leur fournir à eux-mêmes les secours de la religion pour vivre et mourir chrétiennement.

L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir; aussi l'évêque de la Rivière-Rouge s'était empressé de demander

des prêtres au Canada pour ouvrir les missions de la Colombie, et il avait eu le bonheur d'en trouver deux pendant son dernier voyage.

Ils furent, plus tard, les deux premiers évêques de ces contrées: Mgr Blanchet, évêque d'Orégon et Mgr Demers, évêque de Vancouver.

Comparés à cet événement modeste en apparence de l'arrivée de deux pauvres missionnaires à la Colombie, qu'étaient tous les travaux de ces fameux traiteurs du Nord, qui bâtissaient à grand prix des postes pour leurs commerces sur tous les points du pays et qui amassaient des fortunes colossales? Ces puissants commerçants qui commandaient en maîtres dans ces immenses territoires ont disparu, leur nom est oublié et leur fortune passée à d'autres mains. De leur œuvre il ne reste que peu de vestiges; ils n'ont rien fondé de durable, et l'histoire n'a rien de glorieux à enregistrer sur leur passé. Du célèbre gouverneur Simpson dont le nom faisait trembler tous les officiers de la Compagnie on se souvient à peine, et il en est de même de tous ses amis et contemporains, qui ont sillonné en tous sens les lacs et les rivières du Nord-Ouest pour amasser de l'or.

A côté de ces millionnaires le pauvre missionnaire faisait, dans le temps, petite figure; et voilà que l'œuvre de ces ouvriers de Dieu, qui ont semé dans les fatigues et les larmes, est devenue le fondement de toute la grandeur des immenses pays de l'Ouest. Tandis que les noms des Provencher, des Blanchet et des Demers sont restés en bénédiction dans la mémoire des peuples de l'Orégon et de la Colombie, on a oublié ceux des rois du Nord-Ouest. On voit, ici, toute la différence qui existe entre les œuvres des hommes et les œuvres de Dieu.

CHAPITRE VII

Depuis l'établissement du conseil d'Assiniboia les causes étaient jugées sans être plaidées par des avocats; chaque partie exposait ses raisons, et le juge de paix se prononçait comme dans nos cours d'équité. Mais les meilleurs systèmes ici-bas ont toujours des inconvénients, rien n'est parfait dans les institutions humaines; d'ailleurs, l'homme se lasse de tout, même des meilleures choses. La population de la Rivière-Rouge imita les grenouilles de la fable, elle demanda un juge.

La compagnie fit venir de Montréal le juge Adam Thom; il arriva au fort Garry en 1839. Il eut été désirable que cet important personnage fut, sous tous rapports, capable de faire une bonne impression sur l'esprit de la population, malheureusement ce fut le contraire qui eut lieu.

D'abord, ce juge ne parlait pas le français: inconvénient très grave pour exercer ses fonctions chez une population dont la majorité ne comprenait pas un mot d'anglais. De plus, la réputation qui l'avait devancé à la Rivière-Rouge était loin de lui attirer les sympathies des Métis français. On savait, dans la colonie, qu'en 1837 et 38 le juge Adam Thom s'était illustré à Montréal par des discours fanatiques contre les Canadiens. Dans un journal rédigé par lui, il avait été jusqu'à dire, en parlant des patriotes qui avaient pris les armes: "*qu'il faudrait brûler les demeures* "*de ces insurgés et laisser leurs familles errer sans asile sur les* "*ruines fumantes de leurs maisons, afin d'effrayer la postérité* "*par la vue d'un tel châtiment.*"

Voici ce que l'historien Ross dit du juge Thom: "Sous "le rapport intellectuel, le juge Thom était un gentil-"homme doué de talents remarquables et d'un grand "mérite comme magistrat, mais pour l'avantage de la "colonie il était permis de douter qu'il fut l'homme de la "circonstance."

Le peuple disait: c'est l'homme de la compagnie, il ne peut pas être notre homme, et il ajoutait: la compagnie a déjà un aviseur, il faut pour que la partie soit égale que nous ayons le nôtre. Il faut un avocat des deux côtés, sans quoi pas d'équilibre. D'autres disaient: il a voulu faire pendre les partisans de Papineau, il ne sera jamais favorable aux Métis canadiens-français.

Toutes ces remarques n'empêchèrent pas le juge Thom d'être installé dans ses fonctions qu'il remplit jusqu'à l'année 1854 où il fut remplacé par le juge Johnson, un parfait gentilhomme, parlant le français comme un parisien.

* * *

Nous allons ici rapporter un fait dont quelques écrivains anglais ont profité, dans le temps, pour laisser planer sur les Métis canadiens-français un odieux soupçon qui pourtant est dénué de tout fondement.

En l'année 1840 Thomas Simpson, qui avait eu, en 1834, une altercation avec Laroque au fort Garry, revint d'un voyage d'exploration vers les régions arctiques, et il voulait aller porter en Angleterre le rapport scientifique de ce voyage. La voie la plus courte était celle des Etats-Unis, mais elle n'était pas la plus sûre, parce qu'il fallait traverser les terres des Sioux toujours cruels envers les blancs. Les compagnons de Simpson, qui avaient partagé avec lui le mérite de l'exploration, voulaient, eux aussi, se rendre en Angleterre, mais ils prirent la route des lacs, qui offrait moins de dangers quoiqu'elle fut la plus longue. Simpson, pour avoir la gloire d'arriver le premier en An-

gleterre, choisit sa route à travers le Dakota pour atteindre la rivière Saint-Pierre sur le Mississipi, et de là New-York. Il partit de la Rivière-Rouge en compagnie d'un parti de colons métis. La caravane se mit en route le 6 juin, mais pressé d'arriver au terme du voyage, Simpson se fatigua dès le second jour de la lenteur de la marche, et, le 9 juin au soir, il se choisit quatre guides pour prendre les devants le 10 juin au matin. Ces guides étaient Antoine Legros et son fils, tous deux canadiens, John Bird, métis anglais, et James Bruce, métis écossais. Ce jour-là, il pressa tellement la marche, qu'il parcourut quarante-sept milles. A peine donnait-il à ses chevaux le temps de manger, et à ses guides, quelques heures de repos; lui-même était continuellement agité, inquiet et empressé. L'idée qui le préoccupait et le troublait, c'était la crainte d'être devancé en Angleterre par ses compagnons qui avaient pris la route des lacs.

Quelquefois, pendant les jours suivants, il prenait seul le devant sur ses guides, puis revenait sur ses pas sans adresser un mot à personne. Ses guides lui firent remarquer que s'il continuait à presser ainsi la marche, ses chevaux seraient bientôt exténués et qu'ils seraient réduits à continuer le voyage à pied. C'est bien, dit-il, puisqu'il en est ainsi, retournons sur nos pas, et, sans attendre de réponse, il fit tourner son cheval et le lança à toute bride. Ses guides, ne comprenant pas à quoi il voulait en venir, se mirent à sa poursuite, mais en les voyant venir après lui, Simpson tourna bride et revint vers eux au grand galop de son cheval, et sans leur adresser un mot. Ceux-ci s'aperçurent alors qu'il donnait des symptômes d'aliénation mentale.

Durant la nuit ils remarquèrent qu'il ne dormait pas et qu'il se dépouillait complètement de ses habits pour faire des marches dans la prairie autour du campement.

Le 12 juin au soir, quand ses gens dételèrent les chevaux, ils s'aperçurent que Simpson ramassait les fusils

de ses guides et qu'il les plaçait ensemble dans une charrette, ce qu'il n'avait pas l'habitude de faire. Tard dans la veillée, Legros et Bird se préparaient à monter la tente de Simpson, quand celui-ci saisissant un fusil à double canon déchargea les deux coups sur eux à bout portant, et les étendit mort sur la place. Ceci avait lieu le 14 juin au soir. Il dit ensuite à Bruce: *D'après la loi anglaise je suis justifiable de ces deux morts; car ces hommes avaient conspiré contre moi. Maintenant si vous connaissez la route pour retourner à la Rivière-Rouge, rebroussons chemin.*" Bruce en voyant ce qui venait d'arriver dit au jeune Legros: Sauvons-nous! Si vous me ramenez à la Rivière-Rouge, dit Simpson, je vous donne 500 louis sterling. Mais les deux guides galopèrent pour aller rejoindre le gros de la caravane qui se trouvait à vingt-deux milles en arrière. Le 15 juin, de grand matin, ils avaient franchi cette distance et se trouvaient avec leurs camarades.

Un parti de six hommes y compris Bruce montèrent à cheval pour se rendre au lieu du crime. Arrivés à environ 200 verges de l'endroit où gisaient les corps, les cavaliers ne voyant plus personne debout firent halte et appelèrent Simpson par son nom; mais ne recevant aucune réponse, ils prirent le parti de passer vis à vis l'endroit au grand galop, quand tout à coup ils entendirent une détonation d'arme; la balle passa auprès d'eux. Ils crurent que Simpson les avait visés. Après une pause de quelques minutes, ils se déterminèrent à s'avancer avec précaution en se traînant sur le ventre dans l'herbe de la prairie. Le premier qui arriva fit signe aux autres de s'approcher. Simpson était étendu mort, ayant le bout de son fusil appuyé sous le menton. La balle lui avait traversé la tête. Avant de se suicider il avait pris soin de couvrir les corps de ses victimes, et par le terrain tout foulé on voyait qu'il avait passé la nuit à marcher entre les deux corps.

Voilà le récit de ce triste fait tel qu'il a été raconté après

une minutieuse enquête. Eh! bien, c'est avec ce déplorable événement que des historiens malhonnêtes et fanatiques ont réussi à faire planer, sur d'honnêtes et braves citoyens, l'odieux soupçon d'avoir assassiné Simpson. Une telle accusation rappelle à l'idée l'histoire de ce chien qui avait croqué un lapin. Le maître du chien dit à son avocat: Vous soutiendrez que c'est le lapin qui a commencé et qui a sauté sur mon chien.

L'accusation portée contre les Métis d'avoir assassiné Simpson n'a pas plus de bon sens. Ils ont dit pour s'appuyer: Les Métis sont des gens rancuniers, qui n'oublient jamais une offense; ils auront voulu se venger des mauvais traitements que Simpson avait infligés à Laroque six ans auparavant. D'abord les guides de Simpson étaient deux canadiens pur sang, Legros et son fils, un anglais, Bird, et un écossais, Bruce, qui n'avaient jamais rien eu à démêler avec Simpson et, par conséquent, qui n'avaient contre lui ni rancune ni mauvaise volonté.

Au reste, lors même qu'ils eussent été des métis, ce serait une infâme calomnie de dire qu'aucune race n'est aussi rancunière qu'elle en Amérique. Nous avons parfaitement connu les Métis puisque nous avons vécu avec eux pendant vingt-deux ans, et nous pouvons affirmer qu'aucun peuple au monde n'a moins l'esprit de vengeance que lui. Prompt à se mettre en colère, il pardonne avec une charité admirable; cinq minutes après l'offense il l'a oubliée. Sous ce rapport il n'a rien de sauvage. Ce témoignage que nous leur rendons, tous ceux qui ont vécu avec les Métis pourraient le leur rendre. Il faut donc à un historien une insigne mauvaise foi et un manque complet d'honnêteté pour laisser planer, sur toute une classe d'hommes, une accusation dont tous les honnêtes gens ont reconnu la fausseté.

* * *

Au premier chapitre de ce volume, nous avons dit que l'œuvre par excellence des missionnaires à la Rivière-Rouge avait été, tout d'abord, d'instruire la population et d'éclairer les esprits sur la fin pour laquelle l'homme est créé. Dans la mesure de ses moyens, Mgr Provencher multiplia les centres de missions, et dans l'espace de neuf ans, on compte quatre missions établies à part celle de Saint-Boniface: la Baie Saint-Paul en 1833, Wabassimon en 1838, le lac la Pluie en 1840, et la Baie des Canards au lac Manitoba en 1841.

Ces missions, à l'exception de Wabassimon, ne furent jamais abandonnées. Elles eurent des alternatives de progrès et de baisse, mais ceci était dû à la grande pauvreté de l'évêque et au manque de missionnaires. Au reste la semence jetée en terre sur ces différents points n'a pas été inutile, puisqu'aujourd'hui toutes ces anciennes missions sont très florissantes et forment des paroisses catholiques considérables.

Le lac la Pluie, qui ne reçut d'abord la visite d'un missionnaire qu'à de rares intervalles, est devenu un poste assez considérable pour requérir la présence continuelle d'un prêtre. Quant à la mission du lac des Canards, elle existe encore, mais la résidence des missionnaires est à Saint-Laurent sur les bords du même lac. C'est à ce dernier endroit qu'on a formé une belle et riche paroisse, une des plus florissantes de la province de Manitoba; elle est la résidence de quatre ou cinq missionnaires qui, de là, vont porter les secours spirituels aux indiens dispersés autour du grand lac.

L'historien Ross dit que dans toutes ces missions les ministres protestants sont allés s'installer à côté du missionnaire catholique. C'est vrai, mais ce n'a été que pour nuire momentanément au progrès de ses missions, en jetant le doute dans l'esprit des indiens qui, entendant

prêcher deux doctrines opposées, s'obstinaient à vivre dans l'infidélité en attendant, disaient-ils, que les prédicateurs fussent d'accord.

Un jour, à la Baie des Canards, le chef de la tribu dit au prêtre: Tu nous dis qu'il n'y a qu'une seule religion de bonne et que c'est la tienne; le ministre M. Cowly nous affirme la même chose de la sienne. Lequel des deux devons-nous croire? Après une longue pause, le chef indien se tourna vers les siens et leur dit: Pour nous ce qu'il y a de mieux à faire en attendant que les prédicateurs soient d'accord, c'est de nous en tenir à nos anciennes pratiques. En effet, malheureusement, ils restèrent dans l'infidélité pendant de longues années encore; on les accuse même d'avoir causé la mort de M. Darveau leur missionnaire catholique.

Tel fut le résultat de la lutte des protestants contre les catholiques partout où ceux-ci fondaient une mission. Au lac la Pluie, dit encore Ross, page 289 de son histoire: *The success of Wesleyans at Lac la Pluie was not greater than that of their rivals,* et leur ministre avouait que durant onze ans il n'avait pas réussi à fonder une école ni à opérer une seule conversion: *Without being able to form a single school or to make a single convert; such were the laurels they gained by their interference and opposition* (Red River Hist. page 289). Il faut avouer que ce résultat n'était ni brillant ni profitable au salut des âmes.

* * *

L'état dégradant auquel est vouée la femme chez l'indien est un des grands obstacles, peut-être le plus grand, à sa civilisation. Chez lui, la femme est regardée comme une bête de somme bonne à porter les fardeaux; on la considère moins qu'un chien. Pour porter remède à cette dégradation, le missionnaire ne suffit pas, il faut la main de la femme chrétienne, il faut la présence de la religieuse.

C'est elle qui complète le travail de l'apostolat; aussi partout où pénètrent les missionnaires, chez les tribus indiennes, ils sont bientôt suivis par les religieuses.

Depuis longtemps Mgr Provencher voulait se procurer ce puissant secours, il en avait parlé dès l'année 1820 aux évêques du Canada; mais sa grande pauvreté et les difficultés de communications l'avaient toujours empêché de presser l'exécution de ce dessein. Il attendait patiemment le moment favorable.

Il est assez intéressant de voir comment Dieu, qui conduit tout ici-bas, disposa les choses et prépara les voies pour introduire des religieuses dans le pays sauvage de la Rivière-Rouge, où de concert avec les missionnaires elles travaillèrent à la civilisation chrétienne des indigènes.

Les obstacles que pendant plus de vingt ans l'évêque rencontra sur son chemin avant de pouvoir réaliser son projet d'avoir des religieuses, les nombreux refus qu'il reçut dans les différentes communautés où il adressa ses demandes, en Europe et en Canada, nous prouvent que Dieu a ses temps marqués et ses personnes choisies pour fonder ses œuvres et que, pour l'accomplissement de sa volonté sainte, il fait servir non seulement les bonnes, mais aussi les mauvaises dispositions des hommes.

Toutes les difficultés s'aplanissent et disparaissent quand il veut que pour sa gloire une entreprise réussisse.

En 1829, Mgr Provencher avec le secours de deux filles métisses, les Delles Nolin, avait essayé d'ouvrir une école pour les filles à Saint-Boniface, mais en 1834 elles étaient allées ouvrir une école pour les indiens à la Baie Saint-Paul avec M. Belcourt, de sorte qu'à Saint-Boniface Mgr Provencher se trouvait sans écoles pour les filles. Ce fut une lacune très dommageable à quelques familles catholiques qui, pendant ce temps-là, fréquentèrent l'école protestante et en conservèrent toujours des influences funestes pour leur foi.

Pendant son voyage en Europe, en 1836, Mgr Provencher

avait communiqué à quelques évêques son désir d'avoir des religieuses pour ses missions, et il les avait priés de lui indiquer des communautés où il pourrait s'adresser. Malheureusement son séjour en Europe ne fut pas assez long pour lui permettre d'en visiter aucune.

De retour à sa mission en 1837, il écrivit au conseil de la Propagation de la foi à Lyon, ainsi qu'à l'évêque d'Amiens, pour les prier de lui indiquer des religieuses qui conviendraient à ses missions et consentiraient à y venir pour l'aider.

En 1838, il reçut une lettre d'une religieuse de la Visitation de Grasse (Var, France), nommée Angélique-Aimée Courmel, qui lui offrait de venir à la Rivière-Rouge fonder à ses frais une maison de son ordre. Mgr Provencher lui répondit de vouloir bien lui faire connaitre en détail ses moyens et de lui envoyer le témoignage de son évêque, qu'ensuite il verrait s'il devait accepter. Un an après il n'avait reçu aucune réponse, et il n'en reçut pas non plus des évêques à qui il s'était adressé.

En 1841, les Ursulines des Trois-Rivières, qui connaissaient le dessein de Mgr Provencher d'avoir des religieuses, s'offrirent de lui envoyer trois de leurs meilleurs sujets, mais l'évêque de Québec avisa Mgr Provencher de ne pas accepter des religieuses cloîtrées pour des missions sauvages, et dans une longue lettre, il lui énumère plusieurs raisons pour montrer qu'un tel ordre ne convenait pas du tout à un pays de missions. Il l'invitait en même temps à entreprendre le voyage du Canada en passant par les Etats-Unis pour frapper à la porte de tous les couvents qui se trouveraient sur sa route, car à Montréal, il n'y avait que deux communautés, les Rvdes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les Sœurs Grises.

Après avoir échangé avec les évêques du Canada et des Etats-Unis plusieurs lettres, Mgr Provencher, voyant que son projet n'aboutissait pas, se décida à aller à Montréal et à Québec traiter des affaires de son diocèse avec les évêques. Il se mit en route le 19 juin 1843.

A Saint-Louis, Missouri, il rencontra Mgr Loras qui revenait du concile de Baltimore. Il amenait avec lui des religieuses d'une communauté fondée par Madame Elisabeth Seaton; il offrit à l'évêque de la Rivière-Rouge de lui en céder quatre pour sa mission de Saint-Boniface, mais comme elles ne parlaient que l'anglais, il lui répondit qu'il les accepterait s'il n'en pouvait pas trouver d'autres parlant le français. Il s'adressa, en chemin, aux Fidèles Amantes de Jésus, dans le Kentucky, et aux Sœurs de Notre-Dame de Namur, à Cincinnati, mais partout on lui répondit que pour le moment on manquait de sujets pour des missions si lointaines et si difficiles.

Il poursuivit donc sa route jusqu'à Montréal où il arriva le neuf septembre.

C'était là, enfin, qu'il allait trouver les religieuses qu'il cherchait depuis si longtemps, et qui étaient bien les mieux qualifiées pour ses missions sauvages.

Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, lui désigna la communauté des Rvdes Sœurs Grises comme celle qui lui convenait le mieux. Elles pourront, dit-il, tout en se livrant à l'enseignement, rendre de signalés services en prenant soin des malades et des orphelins.

Il y a dans le choix de cette communauté, pour fonder une mission de son ordre à la Rivière-Rouge, une coïncidence qui mérite assurément d'être signalée.

Le véritable découvreur de la Rivière-Rouge fut non pas M. de La Vérendrye, mais son neveu, M. de Lajemmerais, frère de la vénérable fondatrice des Sœurs Grises, la Révde Mère Youville.

En l'année 1734, pendant que M. de la Vérendrye passait l'hiver au fort Saint-Charles sur le lac des Bois, M. de Lajemmerais, qui accompagnait le découvreur comme son lieutenant, alla bâtir, à l'embouchure de la rivière Winnipeg, le fort Maurepas; il était accompagné du fils aîné de M. de la Vérendrye. Ce fut dans ce voyage, pendant l'hiver de 1734 à 1735, que mourut M. de Lajem-

merais, et il fut enterré au fort Maurepas sur les bords du grand lac Winnipeg.

N'est-il pas étonnant de voir qu'un siècle plus tard des religieuses, filles de sa sœur, viennent fonder une maison de leur ordre dans le pays qu'il avait découvert et dont il avait pris possession. Si les Révdes Sœurs eussent connu ce fait, elles auraient pu saluer en passant le lieu où ont reposé les restes du frère de leur vénérable fondatrice (1).

Ce fut Mgr Bourget qui se chargea de traiter, avec la communauté, du projet de cet établissement lointain. L'évêque de Saint-Boniface attendit à Montréal le résultat des premières entrevues.

Les bonnes religieuses après avoir consulté Dieu donnèrent une réponse favorable. Le 7 novembre tout était réglé, et quatre sujets étaient nommés pour aller fonder la mission de la Rivière-Rouge: c'étaient les Sœurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance.

Quand Mgr Provencher apprit toutes ces bonnes nouvelles, son cœur débordait de joie. " Bénissons le Seigneur, écrit-il à l'évêque de Québec, bénissons la divine providence, qui daigne seconder mes vues d'une manière spéciale et visible."

Le départ des Sœurs pour la Rivière-Rouge eut lieu le 23 avril 1844. Elles firent le voyage sur les canots de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Mgr Provencher partit de Montréal trois jours après elles, et rejoignit leurs canots sur le lac Huron, puis il prit les devants et hâta sa marche afin d'arriver assez tôt à Saint-Boniface pour préparer l'installation des religieuses, qui arrivèrent à la mission le 21 juin. Ce fut tout un événement pour la population indigène et même pour les colons écossais qui n'avaient jamais vu de religieuses.

Le premier dimanche après l'arrivée des Sœurs, la popu-

---

(1) M. de la Vérendrye n'a passé au fort Maurepas qu'à l'automne de 1838, au mois de septembre.

lation tout entière voulut être présente à l'installation solennelle de ces femmes héroïques auxquelles on vouait le même respect qu'aux prêtres missionnaires.

Ce jour-là, l'évêque annonça publiquement à l'église que ces religieuses allaient ouvrir immédiatement une école où les jeunes filles du pays recevraient une éducation aussi soignée que dans les couvents du Canada.

Une telle nouvelle fut reçue avec joie, non seulement par les catholiques, mais aussi par les familles anglaises des hauts officiers de la compagnie, qui s'empressèrent de placer leurs filles chez les religieuses. A partir de ce moment les bonnes relations s'établirent entre plusieurs familles protestantes et les religieuses et se sont continuées depuis. Ces relations amicales ont opéré un bien immense sur l'esprit de plusieurs, en faisant disparaître complètement leur fanatisme et en leur donnant de la religion catholique une idée toute différente de celle qu'ils en avaient auparavant.

* * *

Cependant les ministres protestants ne virent pas d'un œil indifférent l'établissement d'un couvent dirigé par des religieuses. Ils sentaient bien que la force des choses entraînerait les jeunes filles protestantes dans cette institution, et que pour plusieurs raisons les protestants ne pourraient pas lutter contre les catholiques sur ce terrain. A diverses reprises ils s'imposèrent des sacrifices et déployèrent du zèle pour doter l'élément anglais d'un *ladies college;* ils firent même venir d'Angleterre des institutrices qu'ils installèrent à grand renfort de réclame. Mais ces œuvres commencées sous de très belles apparences duraient peu de temps, parce que le personnel enseignant exigeait de trop fortes dépenses, tandis que chez les catholiques les religieuses se vouaient à l'enseignement par pur esprit de sacrifice (1).

---

1 Les succès du *Ladies College* furent très minces dans l'enseignement; en revanche, l'institution eut une grande célébrité sous le nom de *Maison Jaune*

Aujourd'hui, après soixante ans, il n'y a plus que les communautés religieuses qui donnent la haute éducation aux jeunes filles à Manitoba.

On peut dire que, dans ce pays, les religieuses, depuis leur arrivée dans les missions en 1844, ont autant contribué à la vraie civilisation que les prêtres missionnaires; car, en instruisant la femme, elles ont immédiatement relevé le niveau de la famille et par là même celui de toute la population.

Grâce au zèle infatigable de l'évêque de la Rivière-Rouge, l'œuvre des missions prenait chaque année de l'accroissement. Rome venait de nommer M. Blanchet évêque de l'Orégon, et M. Demers, évêque de Vancouver. Désormais Mgr Provencher serait sans inquiétude de ce côté.

Les indiens du fond du Nord demandaient à grands cris des missionnaires. Monsieur Thibault, envoyé en 1842 au fort des Prairies, avait ouvert là une mission; une autre était commencée au lac Sainte-Anne et il écrivait à Mgr Provencher pour lui demander du secours.

Quatre jours après son arrivée du Canada, Mgr Provencher lui envoya l'abbé Bourassa, qui avait accompagné l'évêque de Saint-Boniface et M. Laflèche. Ce dernier resta à l'évêché pour étudier l'indien et desservir les missions plus rapprochées.

Quand M. Bourassa arriva au lac Sainte-Anne, M. Thibault était parti pour la rivière au Brochet et le fort Pitt. A ce dernier poste, M. Thibault apprit que M. Bourassa avait commencé les travaux d'une maison et que, faute de bras, ce travail traînait en langueur, il alla rejoindre ce confrère pour l'aider à se loger un peu convena-

---

La supérieure de l'établissement, dame très élégante, s'absentait souvent pour aller, après la classe, faire des promenades avec un magistrat qui demeurait au Fort Garry. Pendant ces absences répétées et prolongées tard le soir, les écoliers du collège St. John se ménageaient des entrevues avec les jeunes demoiselles restées sans surveillance. Ces communications peu édifiantes fournissaient la matière aux chroniques de la colonie. On craignit des scandales et pour couper court aux langages on ferma la *Maison Jaune.*

blement avant l'hiver. De là M. Thibault suivit les sauvages qui le conduisirent au lac Froid, à cinq jours du lac Sainte-Anne. Il trouva à ce poste une trentaine de familles d'indiens qui l'accablèrent de vénération: "Dieu prit "plaisir, dit-il dans une lettre, à me dédommager de mes "fatigues par la ferveur de mes néophytes."

Du lac Froid M. Thibault se fit conduire au lac la Biche; il lui fallut, pour s'y rendre, dix jours de marche à pied, à travers les bois pleins d'embarras difficiles à franchir. Il y avait autour de ce lac une quinzaine de familles qui reçurent le missionnaire avec une reconnaissance inexprimable et furent assidus à la mission qui dura quinze jours.

Du lac la Biche M. Thibault revint à Edmonton en dix jours de marche. Il était si accablé de lassitude qu'il ressentait des douleurs dans tous les membres. Il prit dans ce fort quelques jours de repos, puis alla rejoindre son confrère M. Bourassa au lac Sainte-Anne.

Depuis qu'il avait quitté la Rivière-Rouge au mois de juillet 1843, il avait baptisé 236 personnes et béni 26 mariages. Pendant son premier voyage en 1842, il avait baptisé 353 enfants, béni 20 mariages et instruit un grand nombre de sauvages de la bonne nouvelle de l'Evangile.

Au mois de mai 1845, M. Thibault écrivit à Mgr Provencher pour lui faire connaître l'abondante moisson qu'il avait recueillie chez la tribu des Montagnais. "Il y a quinze jours, dit-il, que je suis arrivé ici sur un "petit canot avec un seul compagnon. J'ai été accueilli "avec distinction par M. MacKenzie, officier en charge "du fort, à l'Ile à la Crosse. Je suis à l'œuvre, le jour et "la nuit. Sans cesse je suis entouré de quatre-vingts "familles montagnaises dont je ne saurais satisfaire le "*faim et la soif de la justice*. La miséricorde divine paraît "ici avec éclat. Le jour et la nuit je suis employé aux "saints exercices de la mission, et mes bons sauvages, "dévorés d'une sainte avidité de connaître Dieu et les "moyens de le servir, semblent se reprocher les instants

" de repos et de sommeil. *Hâtons-nous*, se disent-ils, *car*
" *nous allons peut-être mourir bientôt et nous n'aurions pas le*
" *bonheur de voir Dieu!* Je leur fais espérer qu'ils auront
" l'an prochain des missionnaires qui apprendront faci-
" lement leur langue et qui les instruiront avec plus de
" facilité que je ne puis le faire."

De tous les endroits, M. Thibault annonce les mêmes bonnes nouvelles.

Du portage de la Loche, où il arrive le 24 juin 1845, il écrit:

" L'ouvrage nous accable partout où il y a des Monta-
" gnais. Plusieurs familles sont venues ici de fort loin
" pour voir l'homme de Dieu. Tous ceux de cette nation
" que j'ai vus savent maintenant prier Dieu et con-
" naissent les principales vérités de la religion. Ils ont
" un respect sans bornes pour le missionnaire qu'ils re-
" gardent comme Jésus-Christ lui-même. D'après leur
" rapport, toutes les nations qui sont d'ici au pôle sou-
" pirent après la connaissance du Dieu vivant. Mais que
" les ouvriers sont rares! Oui, si Dieu me donne la santé et
" les moyens, j'irai jusqu'aux extrémités du globe chercher
" ces pauvres brebis infortunées qui périssent parce
" qu'elles ne peuvent trouver le bercail. Il faudrait ici
" deux missionnaires. Nous crions *à l'aide, Seigneur, à*
" *l'aide!* nos filets se rompent; nos chers Montagnais nous
" font mourir sous le poids de leur bonne volonté! !"

Ne dirait-on pas qu'on est ici au berceau de l'Eglise, et qu'on entend le grand apôtre Saint-Paul rendant compte de ses courses à travers l'Asie Mineure et la Grèce, accablé sou le poids du travail et des fatigues de tous genres! Aujourd'hui toutes ces missions naissantes sont devenues des chrétientés florissantes, où il y a des évêques et de nombreux ouvriers pour travailler à la vigne du Seigneur.

Les chercheurs d'or sont passés sans rien laisser de durable, et le grain de sénevé jeté en terre par le pauvre prêtre missionnaire, dans les épreuves et les larmes, a

produit un grand arbre dont les ramaux couvrent aujourd'hui l'immense territoire du Nord-Ouest, et toutes les misères endurées ont disparu au souffle vivifiant des consolations célestes.

Monsieur Thibault et son confrère, M. Bourassa, poussèrent leurs courses aussi loin qu'il fut possible. Celui-ci partit du lac Sainte-Anne le 16 septembre 1845 avec un officier de la compagnie pour se rendre à la rivière la Paix. Le 4 octobre, il était au petit lac des Esclaves où il rencontrait un camp considérable de sauvages et de Métis qui s'empressèrent de profiter de sa visite. Pendant les huit jours qu'il demeura à ce poste il baptisa 52 enfants. Tous les adultes désiraient avoir un prêtre résidant parmi eux pour les instruire. M. Bourassa repartit de la rivière la Paix pour le fort des Prairies.

Dès son arrivée, les sauvages, avides de voir l'homme de Dieu, couvraient le rivage. C'était pour eux une fête inouïe ! Pauvres gens ! la lumière de l'Evangile allait briller à leurs yeux pour la première fois!

Pendant son séjour à la rivière la Paix M. Bourassa avait administré le baptême à cent sept personnes. Plusieurs fois il fut attendri jusqu'aux larmes en entendant des vieillards à cheveux blancs le conjurer de leur faire la charité du baptême.

Dans les missions plus rapprochées de Saint-Boniface, à la baie des Canards sur le lac Manitoba, au Pads sur la Saskatchewan, au lac la Pluie, au lac Winnipeg, MM. Darveau et Belcourt n'épargnaient ni leurs peines ni leurs fatigues pour instruire les néophytes et fortifier les chrétientés naissantes. Les missions de la Baie-Saint-Paul avaient les soins de MM. Laflèche et Mayrand.

Maintenant que Mgr Provencher avait des religieuses, il ne lui restait plus qu'un seul désir, celui de voir dans son diocèse un ordre religieux de missionnaires pour assurer l'avenir de ces missions. C'était l'unique moyen de s'assurer des ouvriers. Car il ne pouvait guère compter sur

les vocations des prêtres séculiers dans ce pays, ni même au Canada pour se consacrer à un ministère aussi pénible. Il n'avait rien à offrir à ceux qui voulaient le seconder dans l'évangélisation des sauvages, qu'une vie de privations et de fatigues. Le missionnaire qui va sous les doux climats du centre de l'Amérique et sous le soleil toujours serein de l'Amérique Méridionale, a bien à supporter les fatigues des longues marches, mais au moins il n'a pas à souffrir durant la plus grande partie de l'année les hivers rigoureux et cruels de l'Amérique du Nord. Puis, sous les latitudes plus rapprochées de l'équateur, la nature est belle tandis que dans les pays du nord, rapprochés du cercle polaire, la nature est nue et désolée. Il n'y a donc là rien d'attrayant pour l'œil, et il faut au missionnaire, pour vivre dans ces régions, un esprit de sacrifice que tout le monde n'a pas et qu'on rencontre assez rarement en dehors des ordres religieux.

* * *

Ce fut en 1845 que la divine providence amena à la Rivière-Rouge les deux premiers religieux de l'ordre des Oblats de Marie Immaculée: le Père Aubert et le Frère Taché, qui devait plus tard illustrer le siège épiscopal de Saint-Boniface par son zèle et ses vertus. Mgr Provencher était au comble de ses vœux. Désormais, l'avenir de ses missions était assuré. Chaque année jusqu'à sa mort, il verra arriver de nouveaux apôtres pour le vaste champ du père de famille.

En 1846, le Père Taché se rendit à l'Ile à la Crosse avec M. Laflèche pour continuer la mission ouverte par M. Thibault. Les deux missionnaires reçurent une généreuse et cordiale hospitalité de l'officier supérieur gardien du Fort, M. Mackenzie. Ce bon vieillard, quoique protestant, fut tout dévoué à ces missionnaires, et il s'attacha à eux par des liens d'amitié qu'il garda le reste de sa vie. Il goûtait un charme tout particulier dans la conversation

de ces deux jeunes prêtres si aimables et si vertueux. Ce qui l'étonnait, c'était de voir deux hommes de talents distingués venir se consacrer à l'instruction de pauvres sauvages, tandis qu'ils eussent pu jouer un rôle brillant dans le monde. Il ne comprenait pas un tel esprit de sacrifice. Un jour il leur dit : " Vous devez être payés bien cher pour venir passer les plus belles années de votre vie dans une mission aussi pénible et aussi ennuyeuse." M. Laflèche lui répondit : " Vous allez être surpris, et vous aurez de la peine à me croire quand je vous dirai que pour tout salaire j'ai cinquante piastres par année, et que le Père Taché n'a rien du tout." " Eh bien! dit-il, après un moment de réflexion, j'aime mieux le sort du Père Taché, car cinquante piastres, c'est ridicule pour le salaire d'une année dans ces missions, au moins le Père Taché a tout le mérite." Ce dévouement le surpassait, et quelquefois il disait à sa femme: *Catherine! qu'allons-nous devenir, nous, qui ne faisons rien pour notre salut, si ces hommes-là, comme ils nous le disent, ne sont pas rassurés pour eux-mêmes?*

Le Père Taché demeura à l'Ile à la Crosse jusqu'en 1851. M. Laflèche revint à Saint-Boniface en 1848 et fut remplacé par le Père Faraud. Curieuse coïncidence, les trois premiers missionnaires qui demeurèrent à l'Ile à la Crosse devinrent évêques tous les trois.

CHAPITRE VIII

De 1840 à 1844, le fort Garry reçut plusieurs fois la visite des Sioux du Dakota, mais le but de ces visites était plutôt de quêter des présents que de faire des menaces à la colonie. Ces tribus, quoique nombreuses et guerrières, avaient toujours redouté les Métis et ne tenaient pas à être en guerre avec eux.

D'ailleurs ils savaient que les Sauteux, leurs ennemis, tous alliés aux Métis par le sang, s'empresseraient de venir leur prêter main-forte contre la nation des Sioux si celle-ci les menaçait.

La compagnie se débarrassait de ses visiteurs importuns avec quelques livres de tabac et de pémican.

Cependant vers la fin d'août 1845, une de ces visites faillit amener un *casus belli*. Comme cette fois les Sioux étaient nombreux, les Métis les accompagnaient à cheval sous prétexte de les défendre contre les Sauteux sur les terres desquels ils se trouvaient. Or une tribu, qui sans permission met le pied sur les terres d'une autre, est censée lui déclarer la guerre. Comme cette visite dans la colonie avait lieu un dimanche, les Sioux désirèrent traverser à Saint-Boniface pour aller saluer l'évêque Mgr Provencher, le grand chef de la prière. Mgr Provencher, avec sa prudence ordinaire, exprima le regret qu'on eût permis à ces sauvages de circuler ainsi dans la colonie, et il dit qu'il redoutait un malheur. Après quelques instants passés à l'évêché, les Sioux reprirent le chemin du fort toujours accompagnés de l'escorte des Métis. Une demi-

heure s'était à peine écoulée, qu'un jeune sauteux dont le père avait été tué par les Sioux déchargea son fusil sur la bande à bout portant, au moment où ceux-ci descendaient du bateau sur lequel ils avaient traversé la rivière. La balle passa à travers le corps d'un sioux et d'un sauteux, qui se trouvait vis-à-vis, et alla tomber dans le tablier d'une femme métisse assise près de là. La mort du sauteux n'était qu'accidentelle, car le meurtrier n'avait pas eu dessein de le tuer. Les Métis n'eurent pas de peine à arrêter le sauteux qui avait fait le coup. On le mit en prison sous les yeux des Sioux et pour les calmer, on les assura qu'il allait être puni mais on les pressa de sortir de la colonie pour ne pas amener un conflit. Les Métis les reconduisirent jusqu'à Pembina sur leurs terres.

Le procès du coupable fut instruit devant un jury spécial qui le condamna à être pendu. L'exécution eut lieu le 4 septembre. Tout se passa tranquillement; le malheureux sauvage eut le bonheur de recevoir le baptême avant de monter sur l'échafaud.

Ces visites fréquentes de tribus ennemies n'étaient pas sans inspirer quelques craintes à la compagnie. Une excursion nombreuse des Sioux eut pu compromettre l'avenir de la colonie, comme autrefois en Canada les excursions des Iroquois sur les rives du Saint-Laurent. Les colons eux-mêmes avaient raison de redouter ces ennemis cruels. Pour rassurer les esprits, la compagnie fit venir, en 1846, quelques compagnies de soldats réguliers du 6ème d'Infanterie Royale. Une centaine eut suffit avec les forces du pays pour assurer la paix; il en vint cinq cents. Alors tout prit des allures militaires autour du fort; on monta la garde, on fit l'exercice et l'on sonna du clairon.

Ceux qui n'étaient pas pressés par l'ouvrage (chose qui n'était pas rare) venaient voir parader les soldats. Ces militaires séjournèrent deux ans au fort, mais les visites des Sioux ayant cessé après l'accident de 1846, la com-

pagnie sentit que l'entretien de 500 soldats, dans un poste de traite entouré d'une petite population vivant habituellement en paix, était un luxe de précautions inutiles; elle résolut de renvoyer ses militaires et de les remplacer par 150 vieux soldats à la retraite. Les compagnies de réguliers reprirent le chemin de l'Angleterre.

L'historien Gunn dit que la présence de ces militaires au fort Garry eut pour effet de donner l'impulsion à une foule d'entreprises, mais il n'en cite aucune.

L'historien Ross ne fait pas un grand éloge des vieux soldats qui remplacèrent les réguliers. D'après lui, ces hommes, placés au Fort pour maintenir l'ordre, donnèrent plus d'ouvrage aux tribunaux que tout le reste de la colonie. Il y a ici exagération, car la majorité de ces militaires étaient d'honnêtes et respectables citoyens.

La compagnie, qui entretenait ces vétérans en activité de service pour empêcher les Métis de murmurer hautement contre le monopole qu'elle leur faisait subir et de secouer le joug qu'elle leur imposait, n'obtint pas longtemps le but qu'elle s'était proposé.

Les vexations de sa part devenaient de jour en jour plus insupportables et plus odieuses aux traîteurs. La plus légère infraction aux lois de la traite était punie par la prison et la confiscation des fourrures.

Le récit des actes arbitraires exercés par certains officiers de la compagnie à cette époque et antérieurement a quelque chose de révoltant. Ces actes n'étaient pas approuvés par les officiers supérieurs, surtout par le gouverneur général de la compagnie, mais malheureusement une fois accomplis ces actes étaient tolérés et les pauvres victimes ne recevaient aucun dédommagement. En principe, la compagnie proclamait haut ses droits dont elle ne voulait pas se départir; mais tous ses officiers ne les faisaient pas valoir également et, par prudence, ils laissaient quelquefois passer sans sévir un manquement à la loi de la traite. En réalité les fraudes étaient rares et les dommages qu'en subissait la compagnie étaient peu

considérables, comparés à ce qu'elle perdit par la liberté de la traite qu'elle fut forcée d'accorder aux Métis en 1849.

Cette année-là, un chasseur du nom de Guillaume Sayer, de la mission de Saint-François-Xavier, fut emprisonné pour avoir osé traiter quelques pelleteries avec les sauvages. Il fut admis à caution, mais la nouvelle de son emprisonnement et des mauvais traitements qu'il avait subis lors de son arrestation avait exaspéré toute la population, et les Métis en masse se soulevèrent pour protester hautement contre de tels procédés.

Dans toute la colonie on fit des assemblées pour délibérer sur les moyens à prendre pour empêcher que l'on fit un procès à Sayer, et pour forcer la compagnie à accorder aux chasseurs la pleine liberté de la traite. Ce fut Louis Riel, le père du fameux Riel de 1870, qui se mit à la tête du mouvement.

Il envoya des courriers dans toute la colonie pour avertir les gens de se réunir à un jour désigné dans chaque paroisse, où il irait leur faire connaître les moyens à prendre pour forcer la compagnie à laisser aux chasseurs la liberté de la traite. L'invitation fut entendue, et de partout le peuple se rendit en foule au fort Garry.

De son côté la compagnie ne resta pas inactive; elle eut bien désiré paralyser ce mouvement dont elle redoutait l'issue.

Elle fixa le procès de Sayer au jour de l'Ascension, qui était pour les catholiques une fête d'obligation; par ce moyen elle espérait empêcher les Métis d'être à la cour, vu qu'ils étaient obligés d'entendre la messe. Cette ruse cependant ne lui réussit pas. De bon matin, les hommes se rendirent à la mission où ils entendirent une basse messe, et sur les neuf heures de l'avant-midi, tout le peuple était au fort Garry.

Quelques anglais, qui passaient pour être les plus influents dans le pays, voulurent détourner les Métis de leur dessein, en leur représentant que la compagnie pourrait bien, si elle le voulait, rappeler les militaires en

grand nombre et faire respecter ses droits; qu'alors ceux qui poussaient le peuple à la révolte aujourd'hui paieraient cher leur insubordination.

Le juge Thom, d'après Gunn l'historien, était l'instigateur des mesures de rigueur. Si la compagnie avait fermé les portes du fort et braqué les canons sur les Métis, les vieux soldats, avec des munitions, à l'abri des murailles, pouvaient soutenir un assez long siège contre les hommes en état de porter les armes dans la colonie. Quelques décharges à mitraille pouvaient faire des ravages dans les rangs des assiégeants, mais ce massacre n'eut guère avancé les intérêts du commerce des pelleteries qui reposaient entièrement sur les chasseurs. Par intérêt autant que par humanité la compagnie repoussa ce conseil. Les portes du fort restèrent ouvertes et les Métis entourèrent bientôt la maison où devait siéger la cour.

* * *

Sur les onze heures de l'avant-midi, le major Caldwell, le juge Thom et deux autres magistrats entrèrent dans la salle de l'audience. A leur mine hésitante il était facile de constater qu'ils n'étaient pas sans inquiétude.

La première cause appelée fut celle de Sayer. Les Métis l'avaient averti de ne pas répondre à l'appel. Il y eut un moment de silence, comme pour donner à l'accusé le temps de se présenter devant le tribunal, mais après deux ou trois minutes d'attente, Sayer n'apparaissant pas, le juge passa outre et appela d'autres causes; cependant le temps s'écoulait et l'affaire principale ne se plaidait pas. Enfin le juge voyant qu'il fallait en finir, somma l'accusé de venir se présenter devant lui. Comme la première fois Sayer ne bougea pas. Il ne restait plus qu'à sévir, ou à trouver un moyen de sauver la position. Comment recourir à la rigueur, en face de trois cents hommes armés, bien décidés de revendiquer ce qu'ils appelaient leur droit?

Le major Caldwell proposa aux Métis de choisir douze

hommes parmi ceux qui seraient admis en cour pour être comme arbitres pendant que s'instruirait le procès de Sayer. La proposition fut acceptée mais à la condition que le procès ne durerait qu'une heure, après laquelle les Métis prendraient la justice en main, si on ne la leur rendait pas.

Pendant que la cause s'instruisait, tous les chasseurs armés de leur fusil se pressaient à la porte et aux fenêtres, paraissant bien déterminés à libérer leur compagnon. Une heure pour un procès de cette importance, où il s'agissait d'établir les droits et prévilèges de la compagnie, ce n'était pas long, aussi on n'avança guère la question. L'heure écoulée, Riel s'avança dans la cour et réclama l'acquittement de Sayer. Le juge Thom, qui n'était pas accoutumé à ce genre de procédure, répondit que le procès n'était pas encore terminé.

" Pour en finir avec cette affaire malheureuse, dit Riel, je vous ai acordé une heure; or l'heure est écoulée, et le procès est fini, l'accusé est libre... *vive la liberté!!*"

En entendant cette dernière parole, les Métis qui étaient aux fenêtres firent retentir la cour d'un tonnerre d'applaudissements et répétèrent de toute la force de leurs poumons: *Vive la liberté... Sayer est libre.* Le major et le juge eurent beau protesté, personne ne les entendit.

Ce premier moment d'effervescence passé, Riel reprit la parole.

"Ce n'est pas tout, dit-il. Nous exigeons aujourd'hui quelque chose de plus que l'acquittement de Sayer, qui a subi un châtiment pour avoir traité quelques fourrures sans la permission de la compagnie. Dorénavant la traite sera libre dans tout le pays; tous les chasseurs et commerçants auront le droit d'acheter des fourrures sans la permission de la compagnie qui, à l'avenir, ne devra plus intervenir dans nos transactions mercantiles."

Vive la liberté de la traite! crièrent tous les Métis.

Que faire? il fallait bien céder contre la force. La compagnie comprit qu'il lui était impossible de poser une

digne à ce flot populaire. Elle se soumit au sort qu'on l'obligeait de subir, et, à dater de l'année 1849, la traite fut libre dans tout le pays.

Les traiteurs allèrent s'équiper au magasin de la compagnie pour leurs échanges avec les indiens. Celle-ci, se confiant à l'honnêteté des Métis, ne refusa jamais de leur avancer à crédit pour des sommes assez considérables, et elle eut rarement à se plaindre d'avoir été trompée par eux.

Après la proclamation de la liberté de la traite imposée par le peuple et reconnue, implicitement du moins, par la compagnie qui ne jugea pas prudent de réclamer en haut lieu, le calme le plus parfait régna dans tout le pays. Les indiens comme les chasseurs métis allaient bénéficier du nouvel ordre de choses. L'émulation eut pour effet de multiplier les chasseurs et les traiteurs, et de faire entrer ainsi à la compagnie une plus grande quantité de pelleteries chaque année. Les crédits ouverts aux Métis dans les magasins de la compagnie devenaient une assurance que les produits de la chasse ne seraient pas portés aux Américains.

Ce qui eut lieu, en 1851, à Pembina, ne contribua pas médiocrement à éloigner les Métis des frontières américaines.

Jusqu'à cette année-là les Métis qui avaient, en 1820, construit un commencement de village sur les bords de la rivière Pembina, avaient toujours cru que cette prise de possession leur donnait un droit sur le terrain occupé par eux à cette époque. Il est vrai qu'ils avaient abandonné ce poste en 1824, mais plusieurs des maisons bâties en 1820 y étaient restées, ou avaient été rebâties plus haut après l'inondation de 1826.

Le gouverneur du Minnesota, l'hon. Ramsay, visita Pembina en 1851, et fit un traité avec les indiens pour acheter toute la lisière du territoire entre la rivière Pembina et les frontières du territoire du Nord-Ouest. Il

paya aux sauvages 30 mille louis sterling, sans consulter les Métis. Cette conduite du gouverneur Ramsay eut pour effet d'indisposer les Métis contre les Américains, et de les rapprocher de la compagnie, ce dont celle-ci fut bien aise.

Mais ce qui dégoûta complètement tous les colons d'aller s'établir en cet endroit, ce fut la grande inondation de 1852.

Quoiqu'à la vue le niveau des prairies paraisse le même partout, aux environs de Pembina cependant il est de plusieurs pieds plus bas à l'endroit qui était autrefois habité par les Métis. L'inondation de 1826 l'avait prouvé, mais tout le monde croyait que pareil désastre ne reviendrait plus jamais et les maisons s'étaient rebâties sans inquiétude de l'avenir. Or le 7 mai 1852, l'eau tout à coup s'éleva 8 pieds au-dessus du niveau atteint les années ordinaires, et elle commença à s'étendre rapidement sur les côtes dans l'intérieur des terres. En un instant tout fut dans la confusion et la rivière, qui ne mesure que 150 verges de largeur, mesura bientôt trois milles chaque côté de son lit, et pendant plusieurs jours elle continua à monter d'un pouce à l'heure. Le 12 mai toute la colonie de la Rivière-Rouge était submergée, l'eau avait emporté les clôtures et les maisons, et sur une distance de 22 milles de long, pas une seule construction ne fut épargnée; tous les habitants furent obligés de s'enfuir. "Les cris des "enfants, les beuglements des troupeaux, les grognements "des pourceaux, les aboiements des chiens, dit Ross (*Red* "*Riv. Hist.*), jetaient sur le pays une teinte d'étrange mé-"lancolie et formait la scène la plus triste, la plus lu-"gubre. Le 22, l'eau avait atteint sa plus grande "hauteur; elle cessa de monter juste à la même date "qu'en 1826, lors de la première inondation.

"Durant huit jours on voyait flotter dans toutes les "directions des maisons et des granges sur lesquelles "étaient juchés des chiens, des chats, des poules et toute

"une basse-cour. Les coqs inconscients du désastre "chantaient comme dans un beau jour. Tout le ménage "des maisons: tables, chaises, lits, berceaux d'enfants, "s'en allait à la dérive. Heureusement il n'y eut qu'un "homme qui perdit la vie; mais plusieurs animaux se "noyèrent. Le dommage fut estimé à au-delà de cent "mille piastres." Il fut impossible d'ensemencer les champs cette année-là. Le mois de juin tirait à sa fin quand la rivière rentra dans son lit, mais il resta sur la terre une vase qui produisit tout le contraire de la crue des eaux en Egypte; au lieu de fertiliser les champs, elle les stérilisa en les rendant plus difficiles à cultiver. Inutile d'ajouter que la population endura pendant ce temps de grandes souffrances. Sans maisons, exposées au vent et à la pluie, les familles n'avaient rien pour se protéger contre l'intempérie de l'air. Les gens pour se nourrir furent obligés de tuer leurs animaux domestiques.

Le pays offrait peu d'endroits de refuge; les Métis canadiens se retirèrent sur une petite élévation de terrain à six milles environ à l'ouest de Winnipeg, les Ecossais purent gagner une petite montagne appelé *Birds' Hill.*

Le gouverneur de la compagnie, avec une bonté et un dévouement admirable, envoya de tous côtés les embarcations dont on pouvait disposer au fort porter secours à tous les naufragés qui se trouvaient en danger, mais ceux qui contribuèrent le plus à consoler et à encourager les malheureux colons, furent leurs missionnaires qui les accompagnèrent partout, pour leur donner leur ministère dans le besoin. Sans leur présence dans le pays la plupart des familles, ruinées et découragées, eussent émigré aux Etats-Unis.

Ici nous n'imiterons pas l'égoïsme et l'exclusivisme des historiens Ross et Gunn qui n'ont d'éloges que pour leurs ministres à propos des soins et des secours apportés à la population pendant et après l'inondation. Pour eux la partie catholique est ignorée et il n'y a que des Ecossais dans le pays; les autres nationalités ne sont qu'une quan-

tite négligeable, excepté lorsqu'il y a quelque chose à dire de mal contre cette portion de la population. La colonie écossaise, mieux protégée que la colonie française, eut en réalité peu à souffrir comparativement à celle-ci. On sait que le terrain dans le bas de la rivière Rouge est couvert de beaux bois, et qu'à peu de distance de la côte, l'eau ne déborde pas comme dans la partie habitée par les Métis français.

Les Ecossais eurent le temps de sauver tous leurs troupeaux, leurs maisons, protégées par les bois touffus, ne furent pas emportées par l'eau, tandis que les Métis français qui reçurent le premier courant de l'inondation perdirent tout ce qu'ils possédaient. Personne dans le pays ne fut d'un aussi grand secours matériel et spirituel que Mgr Provencher. L'histoire doit donner à chacun l'éloge ou le blâme qu'il mérite. Le gouverneur de la compagnie, l'évêque anglais et le ministre écossais M. Blake se prodiguèrent sans doute et furent dévoués à leur congrégation, mais ils eurent moins à faire et firent beaucoup moins que l'évêque catholique de Saint-Boniface. Gunn dit que les Ecossais eurent vite réparé leurs pertes; ceci donne assez à entendre qu'elles n'étaient pas fortes et que presque tout le dommage pesait sur la portion française du pays, établie en pleine prairie depuis Pembina jusqu'à Saint-Boniface.

Après l'inondation, il ne restait d'autre ressource pour les Métis que la chasse à la prairie; heureusement elle fut assez abondante cette année-là. Quelques familles passèrent l'hiver dans le voisinage des troupes de buffalos, les autres revinrent à la colonie.

* * *

C'est ici le lieu de parler de ces célèbres chasses qui, jusqu'à l'année 1870, occupèrent une si large place dans la vie des Métis canadiens-français.

Depuis l'entrée du territoire du Nord-Ouest dans la confédération cette chasse a complètement cessé.

L'arrivée des émigrants et la rapide colonisation du pays ont d'abord repoussé, vers les Montagnes Rocheuses, les quelques bandes d'animaux qui restaient dans les prairies, et ces restes, en peu d'années, ont été détruits par les amateurs de chasse pour le seul plaisir du *sport*. Aujourd'hui cette espèce d'animaux est éteinte et s'il en reste quelques individus, ce n'est que dans les jardins zoologiques aux Etats-Unis.

Cependant il fut un temps où les prairies du Nord-Ouest étaient remplies de buffles; on peut à peine se faire une idée des nombreux troupeaux qui erraient dans ces pâturages quand seul l'indien chassait pour sa subsistance.

Au temps des premières compagnies de traite la fourrure du buffle avait très peu de valeur, les peaux n'étaient recherchées que pour les cuirs qui servaient à confectionner des habits pour les chasseurs.

Les commerçants de pelleteries n'achetaient que les fines fourrures dont le poids embarrassait beaucoup moins, et qui étaient plus estimées en Angleterre. Plus tard, quand les communications furent plus faciles, on exporta les grosses fourrures et alors les robes de buffles acquirent de la valeur. Néanmoins en 1869, on ne les payait pas plus de cinq piastres quand les chasseurs arrivaient de la prairie à l'automne.

La chair de ces animaux se vendait quatre cents la livre au fort Garry en 1868. C'était avec cette viande que la compagnie approvisionnait ses différents forts. Nous dirons plus loin comment elle était apprêtée à la prairie, et comment sans être salée elle se conservait des années entières sans se gâter.

Les buffles se tenaient par bande de plusieurs milliers. Ces bandes étaient si nombreuses parfois que la prairie en était couverte à perte de vue. Ces multitudes étaient appelées *Foules*, par les chasseurs.

Quand une foule avait épuisé un pâturage, elle se mettait en marche vers un autre point de la prairie; elle savait d'instinct où se trouvaient les endroits les plus riches en herbes. Pendant leur migration rien ne dérangeait ces animaux dans leur marche. Il y avait un chef qui guidait la bande et où le chef avait passé tous les autres passaient. Ils traversaient à la nage des rivières considérables et, sans dévier de leur chemin, ils franchissaient tous les mauvais pas. Parfois il arrivait que des caravanes de voyageurs étaient obligées d'attendre des jours entiers pour céder le passage aux troupes de buffles en migration.

* * *

Pendant longtemps l'indien préféra abattre le buffle à la flèche, pour ne pas effrayer les troupeaux dans le voisinage d'un camp. Les Sioux maniaient si bien cette arme et lançaient la flèche avec tant de force et de précision, qu'ils perçaient le corps d'un bœuf, lui brisaient les côtes et la flèche, après avoir traversé cette masse de chair, conservait encore assez de rapidité pour blesser un autre bœuf.

Lorsque les Métis se furent établis à la Rivière-Rouge, après la fondation de la colonie, et surtout après l'arrivée des missionnaires, la chasse au buffle fut longtemps leur principal moyen de subsistance; alors il devint nécessaire d'organiser régulièrement ces courses à la prairie durant l'été, et de ne plus laisser chaque Métis chasser isolement pour son propre compte, sans le contrôle de personne. On passa donc, d'un commun accord, des règlements qu'on appela: les *lois de la chasse* et auxquels tous devaient obéir. Au reste, ce n'était que mesure de prudence pour pourvoir à la sûreté des familles exposées aux attaques des tribus ennemies.

C'était au magasin de la compagnie, au fort Garry, que les chasseurs allaient s'équiper avant de partir pour

la prairie. La compagnie leur avançait à crédit tous les effets dont ils avaient besoin pour leur voyage.

En l'année 1820, la caravane des chasseurs comptait 540 charrettes, et en 1820, vingt ans plus tard, elle en comptait 1210, c'est-à-dire plus que le double. Cette augmentation prouve que la colonie des Métis canadiens avait progressé et que les missionnaires, grâce à leur dévouement, avaient réussi à les grouper en paroisses.

En l'année 1840, la caravane était composée de 620 chasseurs, 650 femmes, 360 garçons et filles. Presque toutes les maisons se fermaient dans la partie de la colonie habitée par les Métis canadiens. Les Ecossais n'avaient pas d'attraits pour ce genre de vie.

Pour transporter tout ce monde, il y avait 403 chevaux de selle, 655 chevaux de charrette, et 586 bœufs domestiques.

Chaque chasseur emportait avec lui son fusil, et pour les besoins généraux de la chasse 1300 livres de balles, 150 gallons de poudre, 200 couteaux pour tailler la viande, et 1200 grands couteaux pour écorcher les buffles tués. De plus il y avait 146 haches pour bûcher le bois dans le campement.

Pour chaque famille il fallait une tente quelquefois deux; cette tente coûtait en moyenne au magasin de la compagnie 5 louis sterling, selon sa qualité ou sa grandeur. On achetait encore des couvertes de laine pour se couvrir la nuit; puis il fallait du thé, du sucre et une foule d'autres objets, de sorte qu'au moment du départ, les comptes étaient passablement élevés au magasin.

Le départ pour la chasse avait lieu vers le 15 de juin. Quand les charrettes étaient en marche toutes à la file, elles couvraient plusieurs milles de chemin.

Du fort Garry, la caravane se dirigeait vers Pembina, dernière étape avant d'entrer dans la grande prairie. On se rendait à cet endroit en trois jours. La marche était lente, au pas des bœufs; les caravanes ne prenaient jamais l'allure du trot.

Les femmes et les enfants voyageaient assis au fond des charrettes, dans lesquelles il n'y avait jamais de sièges; les chasseurs étaient montés sur leurs fringants coursiers, portant leur fusil d'une main et de l'autre un fouet attaché au poignet, de façon à ne le jamais échapper. Tout en suivant la caravane, le cavalier s'exerçait à ramasser à terre un objet quelconque sans descendre de cheval, pendant que celui-ci allait au trot ou au galop. Cette gymnastique habituait le chasseur à se cramponner sur le dos du coursier et à ne pas craindre les soubresauts durant les courses à la suite des buffles. Un métis acquérait tant d'habileté à ces exercices à cheval, qu'il pouvait dans cette position charger son fusil, l'épauler et viser l'animal aussi sûrement que s'il se fut tenu debout sur le sol, tout ceci sans diminuer l'allure du cheval lancé à toute vitesse. La chose paraît incroyable à ceux qui ne les ont pas vus.

Aussitôt que la caravane était sortie des limites de la colonie et qu'elle entrait dans la grande prairie où l'horizon n'a plus de bornes, les chasseurs manifestaient leur joie comme un malade qui recouvre tout à coup la santé, ou plutôt comme le prisonnier échappé de sa cellule et retrouvant la liberté perdue. C'était pour eux comme un soulagement de se voir dans l'immensité de la plaine et d'en respirer à l'aise l'air pur et parfumé qui l'embaume au printemps. Pembina se trouvait sur la frontière américaine, à l'entrée du pays des Sioux.

Avant de quitter cet endroit pour entrer dans le pays de la chasse, on élisait un chef qu'on nommait général et à qui l'on donnait des officiers et des soldats. Le général commandait à tout le camp et rien ne pouvait se faire sans sa permission pour tout ce qui regardait la chasse, les marches, et les campements. Les capitaines commandaient chacun à 10 soldats. Ceux-ci étaient chargés de faire la patrouille autour du camp durant la nuit.

Le règlement était publié et mis en force au moment du départ de Pembina. L'obligation de s'y soumettre durait jusqu'au retour de la chasse.

Entre autres choses, le règlements statuait:

1° Il sera défendu strictement de chasser le dimanche, même quand les troupeaux de buffles seront à la portée du camp.

2° Défense à qui que ce soit de se séparer de la caravane.

3° Au moment d'une course sur les troupeaux le chasseur ne lancera son coursier qu'au signal donné par le général.

4° Chaque capitaine, à tour de rôle, sera chargé de faire faire la patrouille autour du camp durant la nuit.

5° Celui qui manquera aux articles du règlement aura pour une première offense la bride de son cheval coupée en morceaux, pour une deuxième offense, son habit sera coupé, et pour une troisième offense le coupable sera fouetté.

6° Tout homme convaincu de vol sera conduit au milieu du camp et traité de voleur trois fois par tout le monde. Mais on peut affirmer que jamais l'occasion d'infliger ce châtiment ne se rencontra, car l'honnêteté des Métis était proverbiale.

L'historien Ross, page 250 de son histoire, rend ce beau témoignage aux Métis; il fallait que la chose fut bien reconnue car il n'est pas prodigue de louanges à leur égard.

"Cette année-là, en 1840, un nommé St-Matte ayant "trouvé sur sa route, entre Pembina et fort Garry, une "boîte contenant £980 louis sterling, c'est-à-dire environ "4,900 piastres, se hâta de la reporter, le jour même, à un "américain qui l'avait perdue. Cette conduite était "d'autant plus belle que St-Matte était pauvre et qu'il "était seul sur le chemin lorsqu'il trouva cette somme.

* * *

Une fois le règlement publié et mis en force, la caravane se mettait en marche sous le commandement du général. Un drapeau blanc porté par un chasseur à cheval

était déployé en avant du camp. Les campements et les marches se réglaient sur le drapeau, on partait dès qu'il était levé et l'on s'arrêtait lorsqu'il était baissé.

Le soir on dressait le camp pour la nuit et il y avait ceci de particulier, les charrettes étaient rangées à la file les unes des autres, de façon à former une grand cercle. Cette ligne de circonvallation renfermait l'espace qu'il faut pour un moyen village. Les tentes étaient dressées en dedans du rempart. Quand il y avait un danger à redouter, les animaux passaient la nuit à l'intérieur du camp, sinon ils étaient laissés libres dans la prairie.

Aussitôt la nuit venue, un capitaine avec ses dix soldats faisait la patrouille autour du camp. Toutes ces précautions étaient nécessaires pour en imposer aux sauvages qui, instruits de cette organisation, craignaient et respectaient les Métis.

Des chiens en grand nombre suivaient la caravane; c'étaient eux et les loups qui mangeaient le reste des dépouilles d'animaux laissées sur la prairie après chaque course. Ces pauvres hères, pendant la saison de la chasse, se dédommageaient des longs jeûnes du reste de l'année.

En 1840, la caravane était suivie par 542 chiens; on peut avoir une idée du tapage que ces animaux faisaient la nuit quand ils sentaient l'approche des loups attirés par l'odeur de la viande et le besoin de prendre part au festin.

Les chiens sauvages au Nord-Ouest n'aboient pas comme nos gros dogues, mais hurlent à la façon des loups. Quand ils sont nombreux et qu'ils mêlent leur hurlement à celui des loups, c'est un vacarme épouvantable et une scène macabre.

* * *

Une course contre les buffles avait quelque chose d'imposant. Les trois cents chasseurs rangés sur la même ligne attendaient, pour donner l'attaque, le signal du capitaine. Celui-ci, muni d'une lunette comme un général

d'armée, jetait un coup d'œil sur la ligne pour s'assurer si tous les chasseurs étaient prêts. Les chevaux impatients montraient autant d'ardeur que les cavaliers.

Au mot: *Partez*, les chevaux prenaient un galop modéré, puis peu à peu la course devenait plus rapide jusqu'à un quart de mille du troupeau. Les taureaux agacés commençaient alors à manifester leur fureur en soulevant la poussière et en agitant leur queue. Sur un nouveau signal les chevaux étaient lancés à toute vitesse et la fusillade commençait. C'était un vrai tremblement de terre. Pendant plus d'un quart d'heure, chasseurs et buffles disparaissaient dans un nuage de poussière, au milieu d'un pêle-mêle épouvantable. Les détonations se succédaient sans interruption comme dans un combat acharné.

Chaque cavalier avait la bouche remplie de balles; il en crachait une dans le canon de son fusil dès qu'il y avait mis la poudre, la salive lui servait de bourre, un coup de main sur le fusil faisait descendre la balle et l'arme était chargée. Une course durait vingt minutes, pendant lesquelles un chasseur habile déchargeait son fusil dix fois. Rarement il manquait l'animal visé; l'endroit où il le blessait devait lui servir de marque pour le réclamer après la course.

Chose remarquable, au milieu de cette mêlée, le cavalier prenait soin de choisir dans la bande l'animal qui lui paraissait le plus gras.

Il arrivait quelquefois des accidents. La prairie, en certains endroits, était criblée de trous, et si par malheur dans sa course rapide le cheval y mettait le pied, il prenait une culbute et envoyait voler son cavalier à quarante pieds en avant, souvent au milieu des buffles qui se croisaient en tous sens.

La course terminée, il s'agissait d'écorcher au plus vite les animaux restés sur la prairie et de les dépecer pour étendre la viande sur des cordes ou des échalas. Si par malheur il éclatait un orage accompagné de la foudre,

presque toute la viande était perdue et restait sur la prairie pour les loups et les chiens.

Quand chacun avait réclamé l'animal qui lui appartenait, le chasseur armé d'un long coutelas dépouillait habilement le buffle de sa robe, prenant soin de n'en rien gâter. Cette opération terminée, il taillait en longues lanières la viande qui servait à faire le *pémikan.* Les femmes la transportaient au camp pour l'étendre sur des cordes ou des perches et la faire sécher au soleil; le soir elles la mettaient sous une tente pour la soustraire à la rosée de la nuit.

L'homme, à la prairie, n'avait qu'à tuer le gibier et à le dépecer, tout le reste du travail appartenait à la femme et aux enfants.

Ce n'était pas la moindre tâche. C'étaient les femmes qui épilaient les peaux, les corroyaient et les préparaient à en faire des souliers et des vêtements pour les chasseurs.

Lorsque la viande était suffisamment séchée on la pulvérisait. Pour obtenir ce résultat, on étendait sur la prairie une peau de batterie, (1) on mettait dessus la viande séchée au soleil et on frappait dessus avec un bâton. C'était un spectacle assez curieux que de voir tout un camp occupé à battre de la viande.

Sous les coups répétés des fléaux il tombait souvent un morceau de viande à côté de la batterie, mais il n'était pas perdu pour cela; le batteur ou la batteuse le ramassait avec les poils et la terre qui y adhéraient et, sans scrupule, il était mêlé à la masse.

Lorsque le tout était bien broyé, on l'arrosait avec de la graisse pour lui donner un peu de consistance et on mettait ce mélange dans un grand sac de cuir solidement cousu. Avant de fermer ce sac on y versait encore de la graisse

---

(1) On appelait peau de batterie une peau de buffalo non corroyée et dont on avait coupé les poils avec des ciseaux. Etendue sur la prairie, le côté charnu tourné en haut, elle servait d'aire, pour battre la viande sèche avec un fléau ; de là son nom : peau de batterie.

chaude. Un sac de pémikan refroidi se conservait plusieurs années. Le goût de ce met était exactement celui de la bonne chandelle de suif.

Pour revenir dans la colonie, toutes les familles n'attendaient pas la fin de la chasse. Ceux dont la provision était complète plus tôt pouvaient s'en aller après avoir obtenu la permission du général.

Ordinairement la caravane entière était de retour dans la colonie vers le commencement de septembre. Alors, on faisait bombance à la maison, surtout si la chasse avait été heureuse. La table était dressée à cœur de jour et ceux qui venaient rendre visite à une famille étaient toujours invités au festin; la plus grande politesse qu'on pouvait faire à un ami et à un étranger était de le faire manger. La moindre inquiétude pour un Métis, c'était de manquer de nourriture.

Quand les provisions étaient épuisées, la famille jeûnait sans trop se plaindre en attendant une autre saison de chasse. Jamais peuple au monde ne mit plus exactement en pratique le précepte de l'Evangile: *Ne vous inquiétez pas du lendemain;* seulement au lieu de faire la chose par vertu évangélique, il la faisait par insouciance.

Quand la viande faisait défaut complètement, les Métis allaient demander le poisson quotidien aux lacs et aux rivières.

Aujourd'hui la chasse n'est plus qu'un souvenir lointain parmi les anciens maîtres du pays, et bientôt on n'en connaîtra plus que les descriptions faites dans l'histoire.

CHAPITRE IX

Pendant que la petite colonie de la Rivière-Rouge, à travers des obstacles et des épreuves de tous genres, prenait, peu à peu, de l'accroissement et s'organisait civilement pour y faire régner l'ordre, l'évêque Provencher étendait le règne de Dieu jusque dans les régions arctiques, chez les Montagnais du grand lac des Esclaves.

Après l'arrivée des deux premiers oblats dans son diocèse, l'évêque de Saint-Boniface ne désirait plus, pour assurer son œuvre, que d'avoir un coadjuteur capable de visiter lui-même toutes les nouvelles missions fondées. Cette consolation lui fut accordée en 1851. Au mois de novembre de cette année, le Père Taché, que nous avons vu premier missionnaire résidant à l'Ile à la Crosse, était sacré évêque à Viviers en France, et nommé coadjuteur de Mgr Provencher *cum futura successione*. Cette joie du vénérable évêque fut bien tempérée par la rude épreuve de l'inondation de 1852, qui faillit, comme on l'a vu, ruiner la colonie à jamais.

Monseigneur Taché arriva de France au mois de juillet 1852, accompagné de deux missionnaires: le Père Lacombe et le Père Grollier, apportant en même temps l'espoir de voir venir bientôt des religieux pour prendre la direction du collège de Saint-Boniface. Les Rvds Pères Tissot, Maisonneuve et Faraud étaient déjà à l'œuvre dans les missions du côté de l'Ile à la Crosse pendant que les prêtres séculiers: MM. Thibault, Bourassa, Laflèche et

Belcourt portaient un peu partout le secours de leur apostolat. Les Révérendes Sœurs avaient ouvert un pensionnat qui attirait déjà les jeunes filles des plus importantes familles du pays.

Le petit grain de sénevé jeté en terre en 1818, avait déjà produit un arbre.

Monseigneur Provencher, comme le vieillard Siméon, pouvait entonner son *Nunc dimittis* et partir en paix de ce monde.

L'élection de Mgr Taché à l'épiscopat sauvait les missions du Nord-Ouest d'une ruine complète, du moins pour bien des années. Monseigneur Mazenod l'avait déclaré au jeune élu quelques jours avant son sacre, pour vaincre les répugnances que celui-ci éprouvait à accepter le lourd fardeau qu'on mettait sur ses épaules. "Votre "élévation à l'épiscopat, lui dit-il, sauve les missions de "la Rivière-Rouge." Qui donc avait mis en danger l'existence de cette chrétienté naissante, si florissante aujourd'hui et qui fait, à bon droit, l'orgueil de la famille des Oblats de Marie Immaculée? Les choses les plus grandes peuvent donc tenir quelquefois à des causes bien petites en apparence du moins. Voici ce qui s'était passé un an environ avant qu'il fut question du Père Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher: un missionnaire oblat, découragé du peu de succès de ses travaux apostoliques et effrayé des misères qu'il avait à endurer, en avait écrit au vénéré fondateur des Oblats et dans sa lettre, sans songer aux funestes conséquences qui en allaient résulter, il faisait un tableau si sombre des missions de la Rivière-Rouge, qu'immédiatement il avait été décidé, dans le conseil de la communauté, que les missionnaires oblats seraient rappelés du diocèse de Saint-Boniface. Mgr Provencher ignorait cette détermination; il ne la connut qu'après l'élection de son coadjuteur, quand le danger couru fut passé. C'est alors qu'il put admirer les voies de la divine providence, et qu'il comprit que pour un plus grand bien elle fait échouer nos entreprises les mieux calculées et les plus louables à notre point de vue.

En 1847, Mgr Provencher, pour éviter les embarras qu'on rencontre à la mort d'un évêque dont le successeur n'est pas nommé d'avance, avait écrit aux évêques du Canada et à Rome pour faire nommer M. Laflèche, missionnaire à l'Ile à la Crosse, son coadjuteur. Sa demande avait été agréée et les bulles furent envoyées à Québec. M. Laflèche possédait toutes les vertus et les qualités requises pour être à la tête des missions du Nord-Ouest; jeune et doué de grands talents, sa carrière aurait offert de belles espérances pour l'avenir de l'Eglise, quand, tout à coup, il fut atteint d'un mal qui, après quelques mois,parut incurable. Les sujets pour l'épiscopat n'étaient pas nombreux alors à la Rivière-Rouge. Le Père Taché, compagnon de M. Laflèche à l'Ile à la Crosse, n'avait que vingt-huit ans. Mgr Provencher craignait qu'en attendant l'âge requis pour le demander il ne fût surpris lui-même par la mort, et laissât son diocèse dans les difficultés qu'il redoutait. Il écrivit de nouveau aux évêques du Canada pour leur exposer ses craintes et les prier d'envoyer à Rome le nom du Père Taché pour son coadjuteur. En même temps il écrivait à Mgr Mazenod pour lui faire part de sa détermination et du choix qu'il faisait d'un membre de sa famille pour être son coadjuteur. La lettre à Mgr Mazenod heureusement s'attarda à Québec, et n'arriva en France qu'après la nomination de Mgr Taché à Rome. Si la lettre de Mgr Provencher fut arrivée au supérieur des Oblats avant cette nomination, celui-ci eût écrit à Rome pour dire qu'il rappelait ses religieux des missions de la Rivière-Rouge et que, par conséquent, il était inutile de nommer le Père Taché coadjuteur de l'évêque Provencher. Quand Mgr Mazenod apprit la nomination du Père Taché, il écrivit à Mgr Provencher pour lui reprocher de lui avoir joué un tour, par lequel il le forçait de laisser les Oblats à la Rivière-Rouge.

A cette occasion Mgr Provencher écrivait à l'évêque de Montréal:

"Qui donc a pu dire à l'évêque de Marseille que le terri-
"toire de la baie d'Hudson n'était pas capable d'occuper "des sujets? Il m'a écrit qu'il était décidé à les rappeler "tous et que je lui avais joué un bon tour, en ne le pré- "venant pas d'avance du choix que j'avais fait de Mgr "Taché pour mon coadjuteur. Moi, je crois que c'est Dieu "qui lui en a joué un plus beau, en le mettant dans la "nécessité de ne pas abandonner un de ses enfants.

"Que serait devenu le pays avec tous ces sauvages "abandonnés tout à coup? Ces missions n'auraient jamais "repris. La perspective avait apparemment effrayé, car "personne avant le Rév. Père Taché et M. Laflèche n'avait "mis la main à la charrue. Elles sont pénibles, à la "vérité, ces missions; mais Dieu a permis et semble bénir "ce grand projet; sans doute, il a des vues de salut sur "quelques-uns des sauvages de ces contrées glacées. Il "manque peut-être quelques pierres à son édifice. Qui "osera lui dire: *Ne les prenez pas là.* Pendant que nous "étions ici tranquilles, on méditait au loin notre des- "truction. Je n'en reviens pas!! J'espère que cette "pensée sinistre ne reviendra plus."

Le 8 juillet 1852, Mgr Taché et le Père Grollier se mettaient en route pour l'Ile à la Crosse, le Père Lacombe traversa le lac Winnipeg avec eux et prit à Norway House les barges de la compagnie pour se rendre à Edmonton.

Les deux évêques, au moment du départ, s'embrassèrent et mêlèrent leurs larmes. Ce fut un dernier adieu; ils ne devaient plus se rencontrer ici-bas. Onze mois après, Mgr Provencher quittait cette terre pour un monde meilleur, emportant avec lui la suprême consolation d'avoir fondé, avec peu de moyens, des œuvres grandes et durables et de ne laisser aucune dette à son successeur.

Comme ces scènes sont belles et touchantes à côté du va-et-vient empressé des chercheurs de fortune et comme ces pauvres missionnaires allant, sans bruit, à la conquête des âmes sont grands, comparés aux rois de la finance que le monde salue et admire !

CHAPITRE X

Ce fut en l'année 1851 que le gouverneur Ramsay, du Minnesota, visita l'établissement de Pembina, où les Métis français avaient habité depuis les premiers temps de la colonie, pour faire un traité avec les Indiens.

Les Métis voyant leurs droits ainsi méconnus abandonnèrent complètement Pembina et allèrent avec leur missionnaire, M. George Belcourt, fonder un établissement vingt lieues plus loin, à l'ouest, dans le haut de la rivière Pembina, à Turtle Mountain.

* * *

Ce fut aussi en 1851 qu'eut lieu, à la prairie, durant la saison de la chasse, ce fameux combat de 60 métis contre 2,000 guerriers sioux.

Dans ces contrées sauvages la renommée n'est pas allée porter loin le bruit de cette héroïque résistance, mais il est certain qu'elle mérite d'être enregistrée dans l'histoire et de passer à la postérité comme un fait d'armes digne des plus grands guerriers.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, alors simple prêtre missionnaire, accompagnait les chasseurs, et il se trouva lui-même assiégé dans le petit camp avec ses 60 chasseurs métis.

Le 15 juin 1851, un parti de chasseurs quittait la mission de Saint-François-Xavier et se mettait en route pour la prairie.

Quatre jours après le départ ils rejoignaient les camps de Saint-Boniface et de Pembina; le nombre des cavaliers s'élevait alors à trois cent quatre-vingt-cinq. C'était plus que suffisant pour tenir en respect toute tribu ennemie qui aurait eu intention de les attaquer; mais d'un autre côté, c'était aussi plus de monde qu'il n'en fallait pour chasser le buffle avec avantage. Après avoir tenu conseil les chasseurs résolurent de se séparer. La majorité pourtant était d'opinion qu'il était dangereux de s'aventurer sur les terrains des Sioux et qu'il était peu prudent d'y marcher par petits camps isolés.

Tous savaient que les Sioux avaient passé l'hiver précédent à se préparer à la guerre, et qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire ce qu'ils appelaient: *un coup*.

Après avoir pesé toutes les raisons qui pouvaient les rassurer, soixante-sept cavaliers consentirent à se séparer de la grosse bande; les autres au nombre trois cent dix-huit restèrent unis, et se dirigèrent vers un endroit de la plaine appelé: *la Maison du Chien*. En prenant cette direction, ils s'éloignaient un peu des terres des Sioux.

Pour rassurer leurs compagnons qui n'étaient pas sans inquiétude, ils leur promirent de voler à leur secours dès qu'ils apprendraient l'approche de l'ennemi. Les deux camps prirent alors chacun sa direction.

A peine s'étaient-ils séparés que déjà les cavaliers du gros camp donnaient la chasse à un parti de Sioux qui rôdait dans les environs. Ils étaient bien décidés à ne pas les souffrir autour d'eux.

La nouvelle de cette rencontre fut immédiatement portée aux cavaliers du petit camp afin de les faire redoubler de vigilance. Les jours suivants la marche se continua sans accident pour le petit camp, jusqu'à l'endroit appelé: *le Grand Côteau*, place bien connue de tous les chasseurs. Les soixante-sept cavaliers arrivèrent à cet endroit le 12 juillet au soir, un samedi.

Au moment de dresser le camp, après avoir gravi la première pente des buttes du Grand Coteau, des éclaireurs envoyés en avant signalèrent la découverte d'un grand camp.

La distance ne leur permettait pas encore de distinguer si c'était des amis ou des ennemis.

Le chef des chasseurs donna ordre de choisir pour dresser le camp l'endroit le plus avantageux pour se défendre en cas d'attaque; en même temps il envoya cinq cavaliers munis d'une lunette à quelque distance en avant pour chercher à connaître le camp voisin.

En usant de prudence, il eut été très facile à ceux-ci de s'acquitter de leur mission sans être vus; malheureusement la prudence n'était pas la vertu favorite des chasseurs. Les cinq cavaliers allèrent donc se placer ostensiblement sur le haut de la butte de façon à ce que les sauvages, avec leur vue exercée, pussent facilement les apercevoir. Avec le secours de leur lunette, les Métis reconnurent que le camp voisin était un camp de Sioux et de plus qu'il était extrêmement nombreux.

Le simple bon sens aurait dû leur conseiller de revenir immédiatement sur leurs pas annoncer cette nouvelle à leurs camarades, qui attendaient avec anxiété à quelques milles plus bas. Cependant ils firent tout le contraire; sans prendre le temps de réfléchir comme s'il n'y avait eu aucun danger à redouter, ils poussèrent leurs chevaux vers les Sioux avec la plus grande insouciance.

Quand ces derniers virent s'approcher les chasseurs métis, ils allèrent à leur rencontre au nombre d'une vingtaine sans leur témoigner aucun signe d'hostilité. Tous étaient à cheval.

En voyant la confiance avec laquelle les cinq chasseurs s'approchaient, les Sioux comprirent qu'il leur serait facile de les faire prisonniers; ils prirent leur temps pour cela.

En arrivant auprès d'eux ils les entourèrent et leur déclarèrent qu'ils allaient les conduire avec eux dans leur

camp. Les Métis virent alors leur bévue; ils comprirent qu'ils s'étaient jetés sottement dans un piège et qu'ils avaient affaire à des ennemis qui venaient leur faire la guerre.

Il était trop tard pour tenir conseil, toute résistance étant inutile, il ne leur restait plus qu'à chercher un moyen de s'échapper tout en faisant bonne contenance.

A peine étaient-ils en marche vers le camp sioux que deux des prisonniers, trompant la vigilance de leurs gardiens, firent tourner bride à leurs coursiers et parvinrent, non sans danger, à rejoindre leur camp. Les trois qui restèrent au pouvoir des Sioux étaient McGillis, Whiteford et Malaterre.

Grande fut l'inquiétude des Métis en apprenant le sort de leurs trois compagnons. Il n'y avait plus de doute, les Sioux venaient combattre.

Pour essayer de donner le change aux Métis sur leurs desseins pervers, les quelques Sioux qui avaient poursuivi les deux fuyards dirent à ceux du camp qu'ils pouvaient se rassurer sur le sort de leurs compagnons prisonniers, qu'ils allaient les bien traiter, et que dès le lendemain ils leur rendraient la liberté. Ils étalèrent un peu leur pauvreté comme pour exciter la pitié des Métis et ils repartirent en disant que le lendemain ils reviendraient en petit nombre.

A leur mine il était facile de voir qu'ils n'étaient pas sincères et qu'ils cherchaient à tromper pour s'introduire dans le camp et massacrer.

Sans connaître exactement le nombre des Sioux qui composaient leur camp, les Métis, cependant, se sentaient trop faibles pour faire autre chose que se défendre, retranchés dans leur camp.

Pendant qu'ils étaient à délibérer sur ce qu'ils allaient faire, ils aperçurent trois cavaliers sioux qui venaient à eux; aussitôt une dizaine de chasseurs s'empressèrent d'aller à leur rencontre pour les empêcher de s'approcher

du camp et de reconnaître la position. Après les cérémonies en pareilles circonstances, ils s'abordèrent paisiblement.

Le premier plan des Sioux avait été d'attaquer le camp à l'improviste, mais, s'étant vus découverts, ils avaient fait des prisonniers pour avoir le lendemain une occasion de pénétrer dans le camp des Métis. Ceux-ci ne se firent pas illusion sur leur position et à tout événement ils résolurent de ne recevoir les Sioux qu'au bout du fusil. Comme il n'y avait rien à faire pour sauver les prisonniers, ils pensèrent qu'il valait mieux les sacrifier que d'exposer tout le camp à périr.

Ils passèrent toute la nuit à fortifier leur position pour se mettre autant que possible à l'abri des balles. Les charrettes furent rangées en cercle et placées debout avec des perches passées dans les roues pour les fixer les unes aux autres. Pour mettre les femmes et les enfants un peu en sûreté, on creusa des trous en terre à l'intérieur du camp, et les chasseurs élevèrent au dehors des redoutes pour se protéger contre le feu de l'ennemi et empêcher celui-ci d'arriver trop près des charrettes.

Durant toute la nuit des sentinelles montèrent la garde autour de ces petites fortifications.

A la tombée du jour, deux cavaliers avaient été dépêchés vers les chasseurs du grand camp pour leur faire connaître la position critique où se trouvaient leurs frères et demander un prompt secours.

Le lendemain, 13 juillet, jour du dimanche, des éclaireurs aperçoivent les Sioux qui se mettent en marche; mais ce ne sont plus seulement quelques cavaliers comme la veille qui viennent recevoir des présents, c'est une masse mouvante qui s'approche, c'est une armée de guerriers qui vient au combat.

A mi-chemin ils font halte; une trentaine de chasseurs du camp métis vont à leur rencontre pour les avertir de

ne pas avancer trop près de leur camp. A ce moment McGillis, un des trois prisonniers, s'échappe du milieu des Sioux et arrive vers les siens en s'écriant : " Ah! mes chers amis, nous n'avons pas de vie à espérer; ne riez pas de ma frayeur; nous avons affaire à deux mille Sioux; ils m'ont déclaré qu'ils voulaient entrer dans notre camp et nous massacrer tous." Ces paroles n'avaient rien de rassurant; cependant les cavaliers métis ne se laissèrent pas trop décourager, ils abordèrent hardiment l'avant-garde de la troupe et, après avoir offert aux Sioux quelques petits présents, ils les avertirent qu'ils feraient mieux de rebrousser chemin. Ce n'était pas du tout ce que ces barbares avaient décidé dans leur conseil; forts de leur nombre, l'idée d'un pillage sans danger leur souriait trop pour en laisser échapper l'occasion, aussi ils firent mine de ne pas comprendre et continuèrent à s'avancer.

Les trente cavaliers métis comprennent alors qu'ils n'ont d'autre parti à prendre que de fuir à toute bride vers les leurs pour se préparer ensemble au combat. L'avant-garde des Sioux les suit pour tâcher de forcer l'entrée du camp. M. Laflèche (Mgr Laflèche) avait passé la nuit à entendre les confessions de ses enfants et à les préparer à la mort s'il fallait mourir. Tous s'y attendaient, car ils n'espéraient pas pouvoir résister à un pareil nombre.

Le missionnaire revêtu de son surplis et de son étole leur adressa quelques paroles pour les encourager à se défendre et à vendre chèrement leur vie.

" Courage! mes bons amis, leur disait-il, courage! Vous " voyez que vos ennemis sont nombreux, mais vous savez " aussi combien ils sont lâches.

" Souvenez-vous que le bon Dieu est de votre côté et " que dans le ciel vous avez un père qui voit combien est " injuste l'attaque de ces barbares contre vous. Battez-" vous courageusement; c'est Dieu qui vous commande " de défendre vos femmes et vos enfants et de protéger " leur vie. Mourez s'il le faut, mais mourez en braves!"

En même temps il fit promettre un jour de jeûne et trois grand'messes si Dieu leur conservait la vie.

Rassurés par ces paroles, les Métis attendaient de pied ferme leurs redoutables ennemis.

* * *

Des hauteurs des buttes où ils s'étaient campés la veille, les Sioux continuaient à s'avancer vers le camp métis. Confiants dans leur nombre, ils se flattaient d'une facile victoire; ils étaient loin de soupçonner qu'une poignée d'hommes cachés derrière le misérable rempart de quelques charrettes allaient les tenir en échec et finalement les mettre en déroute, après avoir fait mordre la poussière à l'élite de leurs guerriers.

Les Sioux étaient si sûrs de la victoire qu'ils conduisaient avec eux des charrettes pour remporter le butin qu'ils comptaient faire dans le camp métis.

Quand les chasseurs les virent arrivés à une bonne portée de fusil, ils leur signifièrent de retourner sur leurs pas, mais, au lieu de tourner bride, les plus avancés lancent leurs chevaux pour renverser les charrettes et forcer l'entrée du retranchement. Il n'y avait plus de temps à perdre; une première décharge faite avec précision et à bout portant envoie rouler sur l'herbe les plus téméraires et oblige les autres à retraiter pour attendre le gros de la bande.

Pendant ce temps-là un des prisonniers, Whiteford, qui se trouvait en arrière des Sioux, entendant les premiers coups de feu, comprit que c'en était fait de lui s'il ne tentait pas un suprême effort pour recouvrer sa liberté. On l'avait confié à la garde d'un américain qui vivait avec les sauvages.

Il paraît que ce dernier eut pitié de Whiteford et qu'il voulut lui donner une chance de s'échapper. " Si tu as un " bon cheval, lui dit-il en anglais, lâche-le à toute bride et " sauve-toi; je ferai semblant de faire feu sur toi pour " n'avoir pas l'air de trahir les Sioux. Peut-être réus-

"siras-tu à rejoindre tes amis." Whiteford ne se fit pas répéter deux fois l'invitation. Il savait que son cheval était le meilleur coureur de la prairie et que pour quelques milles pas un cavalier sioux ne pourrait l'approcher. Il vise donc son chemin, un peu en dehors de la foule et pique des deux dans les flancs de son coursier. Jamais depuis qu'il parcourait les prairies il n'avait fait une course aussi rapide. Couché sur son cheval, il passe comme l'éclair à côté des guerriers étonnés. Chaque Sioux qui l'aperçoit le couche en joue et lui décharge une balle. Heureusement pas un seul ne l'atteint. Déjà il est en vue du camp de ses compagnons qui l'ont reconnu; il sent qu'il est sauvé mais avant de mettre pied à terre, il se retourne pour décocher une balle dans le crâne du Sioux qui l'a suivi de plus près.

La vieille mère du Whiteford croyait que déjà son fils avait été massacré. Quand elle le vit arriver sain et sauf, elle courut au devant de lui et lui dit: Si tu es fatigué, mon fils, viens te reposer et donne-moi ton fusil afin que je puisse tirer un coup sur ces coquins-là.

Bientôt le gros de la cavalerie des Sioux entoure le camp métis comme d'une ceinture. Les balles sifflent de tous côtés et se croisent au-dessus de la tête des Métis abrités derrière les minces planches de leurs charrettes. Ceux-ci, habiles tireurs, accoutumés à ne jamais dépenser une balle inutilement sur un gibier, répondent aux Sioux avec une précision qui les déconcerte. Chaque coup de feu porte juste et chaque décharge fait une brèche dans les rangs ennemis. Bientôt les plus hardis de la bande ennemie ont mordu la poussière.

Etonnés d'une telle résistance, les autres reculent mais ils reviennent bientôt en poussant des cris affreux, essayant par ces hurlements sauvages d'épouvanter les Métis, mais ce second assaut n'eut pas plus de succès que le premier.

Ce que redoutaient le plus les Métis, c'était de voir les Sioux s'élancer en masse sur le camp pour renverser les

charrettes et pénétrer de force à l'intérieur d'un aussi faible rempart. Ils l'auraient fait s'ils avaient été plus braves, car la chose était facile à faire, les Métis ayant à peine un homme à opposer contre vingt; mais les sauvages sont naturellement lâches, ils tiennent à la vie et n'aiment pas à s'exposer quand ils ne sont pas certains de la victoire. D'ailleurs les chasseurs avaient chacun un long coutelas et ils étaient décidés à prouver aux sauvages que les blancs ne se laissent pas égorger comme des agneaux. Il est certain que dans ce combat singulier d'homme à homme, plus d'un sauvage aurait mordu la poussière avant que le gros de la cavalerie eût été maître du camp. Les Sioux préférèrent donc continuer la fusillade à distance.

Du côté des Métis personne n'était blessé, tandis que chaque nouvelle décharge culbutait un certain nombre de sioux qui ne se relevaient pas.

Vers les trois heures de l'après-midi, un des chefs sioux s'écria: Les Français ont avec eux un *Manitou*; jamais nous ne pourrons réussir à leur faire du mal. Allons-nous en, c'est impossible de les tuer.

Le *Manitou* dont ils parlaient était M. Laflèche, le missionnaire. La vue du prêtre revêtu d'un surplis et d'une étole frappait leur imagination et les décourageait autant qu'elle encourageait les Métis.

Le modeste avantage obtenu par ces deux mille barbares, après six heures de combat, avait refroidi leur humeur guerrière; ils se retiraient donc en emportant leurs morts et leurs blessés dans les mêmes charrettes qu'ils avaient amenées pour charger le butin de leurs victimes.

En présence du succès qu'ils venaient d'obtenir, les Métis reconnurent que la Providence avait veillé sur eux d'une manière toute spéciale et extraordinaire. En voyant leurs ennemis se retirer, ils commencèrent à respirer plus à l'aise. Ils sortirent du camp pour aller visiter le champ de bataille et examiner les endroits où ils avaient vu tomber des ennemis. Partout où quelque guerrier avait

été frappé à mort, on trouvait des taches de sang sur l'herbe de la prairie. Le corps de Malaterre, qui n'avait pas eu la chance de s'échapper comme ses deux compagnons, gisait par terre percé de soixante-sept flèches et de trois balles. Les pieds et les mains avaient été séparés du tronc et emportés comme trophé; le crâne était fracassé et la cervelle répandue sur le sol. Les Métis recueillirent soigneusement ces lambaux de chair et d'ossements et les enterrèrent pieusement dans la prairie.

Les Sioux cependant ne retraitèrent pas à une grande distance; leur intention était de revenir le lendemain.

Pendant toute la nuit ils poussèrent des cris affreux pour effrayer les Métis. Ceux-ci tinrent conseil et résolurent de retraiter en attendant le secours du grand camp sur lequel cependant ils ne comptaient pas trop, vu que les deux courriers envoyés vers lui, la veille, avaient eu le chemin coupé par les Sioux et avaient été obligés de revenir sans avoir accompli leur mission. Néanmoins ils espéraient que deux jeunes gens qui avaient pris la fuite au commencement du feu auraient plus de succès. Quelque pût être d'ailleurs l'issue de leur voyage, il fut décidé qu'on se mettrait en marche, mais pour éviter toute surprise on arrêta les dispositions suivantes.

Quatre cavaliers devaient se tenir à un mille environ de la caravane; un en arrière, un en avant et les deux autres chaque côté. Ils devaient signaler l'approche de l'ennemi en faisant croiser deux cavaliers sur une butte. De cette manière, il restait assez de temps aux Métis pour dresser le camp et se mettre en défense. Pour se fortifier plus promptement ils firent marcher les charrettes sur quatre colonnes, en sorte qu'à la première alarme deux rangs se plaçant d'un côté et deux rangs de l'autre, il ne restait qu'à fermer les deux bouts à la largeur ordinaire du camp et le rempart se trouvait prêt.

A peine étaient-ils en route depuis une heure qu'ils aperçurent, en arrière, deux cavaliers qui se croisaient sur une butte. C'était le signal d'une nouvelle attaque. Les Sioux étaient en vue. Ils étaient moins nombreux que la veille et paraissaient moins ardents.

Mettant à profit l'expérience du premier combat, les Métis, pour mieux se protéger, rangèrent les charrettes à double rang, puis, à trois chaînes des remparts, ils firent à la hâte des redoutes pour mieux protéger le camp en tenant les sauvages à distance. Ces préparatifs étaient à peine finis que le camp était déjà cerné et que les balles commençaient à pleuvoir de tous côtés à la fois.

Pendant cinq heures de temps on combattit de part et d'autre avec une égale ardeur. Enfin un des chefs sioux s'avança pour demander à entrer dans le camp, mais les Métis lui ordonnèrent de reculer s'il ne voulait pas perdre la vie. Il leur dit que le combat était fini, que les Sioux allaient s'en aller et que désormais ils n'attaqueraient jamais les Métis.

A peine avait-il fini de parler que toute la bande s'élança à bride abattue, et, passant à une faible distance des charrettes, fit une décharge en poussant des cris affreux. Ce fut la plus terrible de toutes leurs fusillades. Les Métis pensaient bien que pour le coup elle allait leur coûter cher; heureusement il n'en fut rien. Les chasseurs répondirent de leur mieux; l'attaque était finie. Les Sioux se retiraient à la bonne heure, car une demi-heure après, tous les chasseurs du grand camp arrivaient au secours de leurs frères. Ces pauvres gens pleuraient de joie en retrouvant en vie leurs parents et leurs amis qu'ils s'attendaient à retrouver massacrés. Ce fut une fête dans le camp. Les deux bandes réunies pouvaient fournir sept cents guerriers car plus de trois cents Sauteux s'étaient joints aux Métis. L'occasion était bonne pour aller apprendre aux Sioux à respecter le droit des gens. Cependant les avis furent partagés

Les uns voulaient se mettre immédiatement à leur poursuite; c'était peut-être le meilleur parti à prendre, mais la majorité pensait qu'il valait mieux les laisser s'en aller en paix, que de s'exposer à manquer une chasse en les poursuivant. Cet avis prévalut par bonheur pour les

Sioux, car si ces Métis se fussent mis à leur poursuite, ils les eussent trouvés dans l'impossibilité de se défendre. Durant les deux jours de combat ils avaient épuisé toutes leurs munitions.

En quittant le campement pour reprendre le chemin de la chasse, les Métis écrivirent aux Sioux une lettre qu'ils attachèrent au bout d'une perche, persuadés qu'ils reviendraient passer en cet endroit.

Jamais les Métis ne purent savoir le nombre de guerriers que les Sioux avaient perdus dans ce combat.

* * *

Cette bataille dans laquelle l'élite des guerriers sioux avait été décimée dut avoir du retentissement dans leur tribu, car à partir de cette époque ils n'osèrent plus s'attaquer aux chasseurs métis. Nous les reverrons dix ans après exercer leur cruauté sur une colonie de blancs à la rivière Saint-Pierre dans le Dakota, mais là encore ils épargnèrent les Métis ou les alliés aux Métis qui se trouvèrent dans cet endroit.

CHAPITRE XI.

Au printemps de 1853, le désastre de l'inondation de l'année précédente était déjà en grande partie réparé, les terres furent ensemencées, grâce au blé fourni aux fermiers par la compagnie de la Baie d'Hudson.

La colonie, d'après le recensement, donnait le rapport suivant:

Population totale, 5,391 âmes, répartie ainsi:

Hommes mariés et veufs	873
Hommes non mariés	145
Femmes mariées et veuves	877
Femmes non mariées	135
Garçons au-dessus de 16 ans	382
Garçons au-dessous de 16 ans	1314
Filles au-dessus de 15 ans	373
Filles au-dessous de 15 ans	1292

Il y avait dans la colonie 7 églises ou chapelles: 4 catholiques et 3 protestantes.

* * *

Monseigneur Provencher avait bâti une maison pour ouvrir une grande école sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne qu'il avait l'intention de faire venir, mais le fléau de l'inondation, qui avait jeté toute la colonie dans la misère, lui avait fait renoncer pour le moment à son projet. Il était trop pauvre pour faire face aux besoins les plus pressants de ses missions.

" La misère est si grande, écrivait-il à l'évêque de
" Québec, qu'il faudra faire une quête pour empêcher les
" plus pauvres de trop souffrir. J'ai fait distribuer des
" provisions parmi eux. La compagnie va leur prêter du
" grain sous la responsabilité du conseil."

Dieu aime à faire ses œuvres de rien. Il procède toujours ici-bas par voie de création, parce que c'est ainsi qu'il fait mieux éclater sa providence et qu'il empêche les hommes de s'attribuer le mérite du succès.

Pendant que faute de moyens, l'évêque de Saint-Boniface perdait l'espoir de doter sa mission d'une grande école qui serait le germe d'un collège, Mgr Bourget, à Montréal, s'occupait à recueillir les aumônes du jubilé qui avait lieu cette année-là, et il avait décidé de les consacrer à aider la mission de la Rivière-Rouge dont il avait appris la pauvreté. L'affaire fut donc réglée qu'avec ce secours inattendu les Frères se mettraient en voyage pour la Rivière-Rouge au printemps de 1853.

Malgré la pauvreté et les épreuves de tous genres l'œuvre des missions marchait. A la fin de l'année 1852, il y avait dans la diocèse deux évêques: celui de Saint-Boniface et son coadjuteur, trois prêtres séculiers, huit pères oblats et deux pères coadjuteurs catéchistes.

Des missions étaient déjà ouvertes jusque sur les bords du grand lac Athabaska, et la connaissance de Dieu portée jusque chez les tribus sauvages de l'extrême nord, où à peine avaient pénétré les ambitieux chercheurs de fourrures.

Si Dieu eut accordé à Mgr Provencher de voir, avant de mourir, son collège confié à un ordre religieux capable de donner à la jeunesse une haute éducation et de former un séminaire dans son diocèse, il eut pu dire, en fermant les yeux, qu'il n'avait plus rien à désirer ici-bas et que ses vœux étaient accomplis, mais cette dernière consolation lui fut refusée.

Dieu se contenta des bons désirs de son fidèle serviteur, et lui fournit par là une occasion de pratiquer encore une

fois la résignation à la volonté suprême. Dieu réservait cette consolation à son successeur; il devait, cependant, s'écouler encore quinze ans avant l'ouverture d'un cours classique régulier et non interrompu.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui vinrent à Saint-Boniface après la mort de Mgr Provencher, n'y ouvrirent qu'une grande école, et ce ne fut qu'en 1868 que le cours latin fut commencé régulièrement (1).

En l'année 1853, l'événement le plus marquant fut la mort de l'évêque de Saint-Boniface, Mgr Provencher.

Au commencement de ce second volume de l'*Ouest Canadien*, nous avons dit que nous voulions montrer le développement lent et laborieux du noyau de colonisation jeté sur les bords de la rivière Rouge, et la civilisation de ce pays sauvage sous le souffle bienfaisant de la religion prêchée par les missionnaires catholiques.

Parmi les figures qui apparaissent dans l'histoire de la Rivière-Rouge, on peut placer au premier rang celle de Mgr Provencher.

C'est lui qui a été le vrai civilisateur de ce pays et le soutien de la colonie naissante de Lord Selkirk. Deux fois détruite complètement par la compagnie du Nord-Ouest comme nous l'avons rapporté, dans notre premier volume, elle semblait ne devoir plus se relever quand arriva Mgr Provencher avec ses missionnaires. Avec eux on vit renaître la confiance; la paix se rétablit, et tous les colons, sans distinction de race et de croyance, reprirent courage et se remirent à l'œuvre.

Dans l'espace de trente-quatre ans, il posa les grandes assises de l'Eglise catholique au Nord-Ouest, depuis les frontières américaines, au sud, jusqu'au grand lac Atha-

(1) Le cours classique du collège de Saint-Boniface, suivi sans interruption jusqu'à ce jour, date de l'année 1868. Les noms des quatre premiers élèves sont: Alex. Kittson, Louis Kittson, Georges Lemay et Maxime Goulet. Jusqu'à 1867 il n'y avait pas eu, proprement, de cours classique. Ce fut l'abbé G. Dugas qui l'ouvrit dans une chambre de l'évêché et qui le continua au collège jusqu'à 1870. Il fut continué sous M. l'abbé Giroux et ensuite sous le Rév. Père Lavoie, O. M. I.

baska, au nord, et de l'océan Pacifique, à l'ouest, jusqu'à la baie d'Hudson, à l'est.

Cette œuvre immense il l'accomplit avec les moyens les plus humbles et les ressources les plus restreintes. Respecté et aimé de tous, il était regardé comme un père à la tête de sa famille; il était de ces hommes dont le départ est regardé comme une calamité, et qui laissent un vide impossible à combler.

La nouvelle de sa mort porta le deuil partout, aussi bien chez les protestants que chez les catholiques. Le gouverneur Simpson voulut lui-même venir aux funérailles de Mgr Provencher, et exprimer au nom de ses coreligionnaires et de la colonie entière ses sincères condoléances. Nous trouvons l'expression de ces sentiments dans une lettre que le même gouverneur adresse à sa Grandeur Mgr Taché, le 30 juin, à l'Ile à la Crosse, où se trouvait celui-ci au moment de la mort de Mgr Provencher.

Fort Garry, 30 juin 1853.

Au Très Rvd évêque de Saint-Boniface.

Monseigneur.

Je désire enregistrer un tribut de respect pour la mémoire de cet excellent prélat, votre prédécesseur, dont nous avons eu si récemment à déplorer la perte. Pendant une longue période, plus qu'il n'est permis d'ordinaire aux amitiés humaines de durer, j'ai eu le bonheur d'entretenir avec ce digne prélat des rapports caractérisés par l'estime et le respect personnels, lesquels, pendant au-delà de trente années, n'ont jamais été interrompus, soit dans nos rapports officiels, soit dans nos relations privées.

Dans sa carrière publique il s'est montré l'ami de l'ordre et du bon gouvernement, le promoteur de tout ce qui paraissait devoir contribuer au bien général, et un pilier de force pour les autorités établies, toujours prêt à porter sa part des fardeaux publics, tant dans les délibérations du conseil que dans le maintien des lois.

Quant à sa valeur personnelle, le sentiment si répandu de chagrin causé par sa perte fournit une preuve touchante de sa bienveillance et de sa libéralité. Sa vie pieuse et sans tache lui avait acquis l'estime universelle; pour moi-même personnellement, il fut un ami honoré et estimé avec lequel il m'a toujours été agréable de m'associer. Permettez-moi de dire que c'est une consolation cependant, dans cette triste circonstance, de voir que la charge de l'évêque défunt passe à un successeur si digne. La personne peut être changée, mais on sent que l'évêque de Saint-Boniface continuera d'être pour cette colonie un exemple de vertus chrétiennes et de vues éclairées.

(Signé) G. SIMPSON.

Par la mort de Mgr Provencher son coadjuteur, Mgr Taché, devenait évêque de Saint-Boniface.

Le premier acte administratif de ce dernier fut de donner des lettres de Grand Vicaire au Père Bermond. A Saint-Boniface M. Laflèche et M. Thibault jouissaient déjà de ces titres sous l'administration de Mgr Provencher. Pour éviter tout conflit de pouvoir, le Père Bermond fut chargé de " toute l'administration des biens de l'évêché, " de la caisse épiscopale, et de disposer de tout comme bon " lui semblerait, pour la plus grande gloire de Dieu et le " bien de la religion." (Mgr Taché, 20 années de missions p. 64).

Obligé de prolonger son séjour dans les missions de l'extrême nord, pour les organiser et pour travailler à étendre le règne de Dieu jusque sur les plages de l'océan Glacial, Mgr Taché ne revint à Saint-Boniface que sur la fin de l'année 1854 (le 3 nov).

Pendant ce temps-là, M. Thibault, revenu définitivement, en 1852, des missions de la Saskatchewan, se retira dans la mission de Saint-François-Xavier. M. le Grand-Vicaire Laflèche attendit le retour de l'évêque pour demander la permission de revenir en Canada. Cette même année, 1854, vit arriver à la Rivière-Rouge trois fils de Saint J.-Bte

de La Salle pour y ouvrir une grande école. Les missions comptaient neuf prêtres et trois frères coadjuteurs catéchistes.

Au milieu des épreuves et à force de sacrifices l'œuvre de l'évangélisation avait grandi; mais c'est à partir de cette époque qu'elle va prendre un essort tout nouveau; bientôt nous verrons, au Nord-Ouest, trois évêques oblats, et sous leur houlette pastorale le nombre des missionnaires se multiplier.

D'un autre côté, sous le rapport politique et commerciale, tout le pays va rapidement changer de face et cesser d'être une terre de chasse et de missions sauvages. Ces plaines immenses, qui jusqu'ici, n'ont servi que de pâturages aux innombrables troupeaux de buffles, vont avant longtemps se peupler de colons venus du Canada et des pays d'Europe; des moissons abondantes remplaceront l'herbe des prairies et des villes surgiront, comme par enchantement, là où jusqu'aprésent on n'a vu que les camps de l'indien et la loge du voyageur.

Mgr Provencher, longtemps avant sa mort, avait répété aux colons qui se décourageaient après les jours d'épreuve: " *Soyez persévérants à garder vos terres; ce pays sera, plus tard,* " *un grand pays, où il y aura des villes et beaucoup de monde:* " *vous ne verrez probablement pas ces choses, mais vos enfants* " *les verront, et à coup sûr, vos petits enfants.*"

Monseigneur Provencher qui s'était hâté de jeter partout, jusqu'au delà des Montagnes Rocheuses, les jalons de la civilisation chrétienne, avait des vues prophétiques sur ce Nord-Ouest. Un demi-siècle après sa mort, ses prévisions se sont réalisées au-delà de ses espérances.

* * *

Les événements de 1854 furent le rappel du juge Thom qui alla demeurer en Ecosse. Il fut remplacé, sur le banc, par le juge Johnson qui repartit en 1858, pour être remplacé à son tour par le Dr Bunn, médecin de la colonie.

En 1857 une compagnie de militaires réguliers, *les*

Royal Canadian Rifles, vinrent à la Rivière-Rouge et y demeurèrent jusqu'en 1861.

En 1857, la législature du Canada équipa une troupe d'explorateurs, sous la conduite de MM. S. J. Dawson et Henry Youle Hind, pour explorer tout le Nord-Ouest et faire un rapport de cet examen au gouvernement. L'exploration dura jusqu'à l'année 1859; elle eut pour effet d'attirer l'attention de l'étranger sur les ressources abondantes que renfermait ce pays jusqu'alors inconnu, et d'ouvrir le chemin à l'émigration. Ce fut après cette exploration que le Dr Schultz, qui a joué un rôle si marquant dans Manitoba, arriva à Winnipeg.

En cette même année 1859, un nommé Buckingham vint de Toronto avec une petite presse à main commencer, dans la colonie, la publication d'un petit journal, le *Nor Wester*.

Winnipeg d'alors n'était pas le Winnipeg d'aujourd'hui; on n'y comptait que dix maisons jetées sans plan tracé sur la prairie. La population de la colonie atteignait à peine 6,000 âmes. Ce n'était pas pour faire fortune que Buckingham venait fonder un journal. Cette petite feuille était un engin de guerre contre la compagnie de la Baie d'Hudson et un moyen de préparer les voies à un nouvel ordre de choses prévu par certains personnages en Canada.

Dès 1857 on commençait à parler, en Canada, de la confédération et de la probabilité de l'entrée des vastes territoires du Nord-Ouest dans cette agglomération de provinces. Si la chose venait à s'accomplir, il était de la plus haute importance, pour la province d'Ontario, de voir d'avance à former dans le Nord-Ouest une province tout anglaise, capable de faire contrepoids à la province de Québec et aux provinces Maritimes. Il est très certain que la perspective des avantages qui pourraient résulter de l'influence des provinces du Nord-Ouest, selon qu'elles seraient peuplées d'anglais ou de français, n'a pas échappé au gouvernement d'Ontario et que, dès l'anné 1860, des

hommes chargés de préparer les voies à une émigration tout anglaise furent envoyés à la Rivière-Rouge. *Buckingham*, *Caldwell*, *Schultz*, n'eurent pas d'autre mission que d'ouvrir le chemin à la foule d'amis qui vinrent continuer et fortifier leur projet en 1869. C'est ici qu'on peut dire que les enfants de ténèbres ont été plus prévoyants que les enfants de lumière. Si dès l'année 1860, les catholiques de Québec, au lieu de s'obstiner à ne voir dans les grandes prairies de l'Ouest que des contrées destinées à demeurer encore pendant des siècles des pays bons seulement pour la chasse et pour l'indien, avaient fait connaître au Canada les immenses ressources qu'il renfermait, il est bien certain qu'au moment de l'entrée du Nord-Ouest dans la confédération nos Canadiens, au lieu d'émigrer aux Etats-Unis, seraient allés s'emparer des belles plaines du Manitoba pour y former une province canadienne.

Qu'on ne vienne pas donner pour excuse que les communications étaient alors trop difficiles. Quand Lord Selkirk a fondé une colonie écossaise à la Rivière-Rouge, il a eu des obstacles autrement difficiles à vaincre, et il en a été ainsi des premières colonies anglaises dans le Massachusetts et dans les Etats de l'est de l'Amérique. Pour ne parler que du Canada, n'oublions pas que les colons français, qui ont fondé sur les bords du Saint-Laurent les premières paroisses canadiennes, ont eu plus d'obstacles à surmonter que n'en auraient eu les colons canadiens en 1870, pour aller s'établir au Manitoba.

Les Anglais d'Ontario ne se sont pas laissé effrayer par les misères inhérentes à toute tentative de colonisation dans un pays nouveau. Au reste, les familles qui émigrent aujourd'hui de la vieille Europe ne sont pas dans des conditions meilleures que celles des Canadiens en 1870.

Il y a eu une très grave faute de commise de la part de nos autorités religieuses et civiles sous ce rapport; nous

le sentons aujourd'hui, en voyant l'infériorité de la population française catholique au Nord-Ouest.

* * *

En l'année 1862 eut lieu dans le sud du Dakota, sur la rivière Saint-Pierre, un événement tragique qui inspira de graves craintes aux habitants de la Rivière-Rouge établis sur les frontières américaines.

Depuis la bataille livrée aux chasseurs métis, en 1851, par deux mille Sioux, on n'avait plus entendu parler que ces derniers avaient fait la guerre aux blancs. En voyant leurs terres de chasse envahies chaque année par les colons américains, ils eussent bien voulu les repousser et défendre leurs droits, mais ils sentaient bien que les temps n'étaient plus où ils se débarrassaient d'un ennemi avec des flèches. La puissance des armes à feu dont disposait le gouvernement américain ne leur était pas inconnue. Ils se contentaient de gémir et de faire de temps à autre des réclamations auxquelles les agents ne faisaient pas attention.

Longtemps après la découverte de leur pays par les blancs, les Sioux refusaient encore de commercer avec eux, et même de les recevoir au milieu de leurs tribus. Ils voyaient d'un œil défiant et jaloux tous les nouveaux venus et ils ne pouvaient comprendre comment ces étrangers osaient pénétrer sur leurs terres pour s'y établir.

Peu à peu, cependant, ils finirent par s'apprivoiser à la vue des objets que venaient leur offrir les traiteurs. La civilisation, en pénétrant parmi les sauvages, fit naître chez eux des besoins inconnus jusqu'alors.

A mesure que les villes se fondèrent sur le Mississipi et que la colonisation s'étendit vers l'ouest, les Sioux se montrèrent plus exigeants et le gouvernement fut obligé de faire avec eux des traités pour les dédommager de l'empiètement des blancs sur leurs terres de chasse. Plus tard encore, les Sioux reçurent des *réserves* en divers

endroits et des bureaux indiens furent ouverts au Bois-Rouge et au fort Ridgely.

Ces sauvages vivaient, les uns à la manière des blancs, réunis en villages et s'adonnaient à l'agriculture, les autres (et c'était le plus grand nombre) continuaient à vivre sous leurs tentes et à mener la vie errante.

La manière perfide et malhonnête dont les traités furent observés par les agents des sauvages, fut la première cause du mécontentement qui amena le massacre de toute la colonie établie sur la rivière Saint-Pierre, en 1862, massacre qui inspira de sérieuses craintes aux Métis de la Rivière-Rouge, obligés de voyager chaque année sur les terres des Sioux pour aller s'approvisionner à Saint-Paul, Minnesota.

* * *

Tous les employés des différents offices s'entendaient entre eux pour exploiter les Sioux et les irriter. Les spéculations les plus véreuses étaient faites par ces agents sur les terrains et sur tous les objets destinés aux sauvages.

Les spéculateurs ne s'inquiétaient nullement des mécontentements qu'ils soulevaient et continuaient leurs exactions. Les pauvres sauvages qui voulaient formuler des plaintes étaient traités avec hauteur et rudesse par les agents; on refusait d'entendre leurs demandes les plus légitimes et de redresser les abus les plus criants. Aux vols des officiers du gouvernement se joignaient les scandales des immoralités les plus dégradantes. Les femmes et les filles des sauvages étaient violées sous les yeux de leurs maris et de leurs parents.

En 1862, un agent, qui avait reçu $400,000 qui devaient être payées aux sauvages en vertu du traité, donna cette somme à différents traiteurs qui prétendaient avoir des créances contre les sauvages; un autre agent garda pour lui $55,000 en compensation de quelques déboursés qu'il avait été obligé de faire pour obtenir l'assentiment d'un

chef lors du traité. Enfin la destitution d'un chef sioux sans l'assentiment de la tribu acheva d'exaspérer les esprits; on n'attendait plus pour agir qu'une occasion favorable qui ne tarda pas à se présenter.

Le Petit Corbeau, le chef le plus renommé parmi les Sioux, disait à un agent des sauvages quelques semaines avant le massacre: " Quand je me lève le matin, il me " semble toujours entendre le bruit de la guerre et voir la " fumée des armes à feu."

Au mois de juillet 1862, les Sioux étaient réunis en conseil au nombre cinq mille pour forcer l'agent à leur payer la somme qui leur était promise par le traité. Ils arrachèrent le drapeau américain qu'ils mirent en lambeaux et s'emparèrent de quelques magasins. Afin d'aviser aux moyens de se faire rendre justice, ils formèrent une société secrète qu'ils nommèrent *la loge des soldats*. Peu de jours après, un nommé Mérik se mit à faucher du foin et à couper du bois sur une réserve des sauvages malgré la défense réitérée du chef. Les Sioux déclarèrent alors qu'ils allaient prendre les armes.

Le 16 du mois août 1862, la tribu tint un grand conseil à Rice Creek et là ils décidèrent qu'ils se rendraient au fort Ridgely pour exiger l'exécution des clauses du traité, et qu'en cas de refus ils useraient de violence.

Le 17 août, 13,000 guerriers déterminés à tout, poussés par la faim et la misère, aigris par les mille vexations du gouvernement américain, se trouvaient prêts à tomber sur la colonie de la rivière Saint-Pierre à un signal donné.

Peut-être eussent-ils patienté encore si un incident imprévu ne fut venu précipiter le soulèvement.

Le 10 août, vers le soir, trois sioux revenant de la chasse se trouvaient près du lac Picolo. Il n'y avait que huit familles allemandes établies dans cet endroit. Les trois chasseurs, aux allures martiales, entrèrent chez un colon; la faim seule les poussait à cette visite .

Lorsqu'ils eurent mangé, bu et fumé, ils se mirent, selon la coutume sauvage, à raconter leurs exploits.

Après qu'ils eurent épuisé leur répertoire ils se retirèrent, laissant la famille allemande passablement effrayée de leurs propos. En mettant le pied sur le seuil de la porte, ils aperçurent un bœuf qui paissait tranquillement à quelques pas de la maison. Aussitôt l'un d'eux interpelle son compagnon et lui dit: Toi qui te vantes d'être habile tireur, tue donc cet animal. A peine le défi était-il porté qu'une flèche, décochée par un bras vigoureux, abattit le bœuf.

Le pauvre fermier allemand voulut se plaindre; le temps était mal choisi; les trois sioux s'armèrent de leurs couteaux et, en moins de cinq minutes, le chef de la maison, la femme et les enfants gisaient sur le sol. Ce fut le signal. Enivrés par l'odeur du sang, les trois sioux coururent aux maisons voisines et massacrèrent tous ceux qu'ils y trouvèrent.

Pendant la nuit ils se rendirent au Bois-Rouge, endroit où les guerriers étaient assemblés, et ils racontèrent au Petit Corbeau la scène qui venait de se passer.

Le chef les blâma d'abord, mais il fallut bien, lui aussi, qu'il reconnût les faits accomplis, comme les grands diplomates du jour. Après avoir hésité un instant, il dit: Puisque nous avons commencé, continuons; allons mettre la colonie à feu et à sang, et ensuite nous nous retirerons sur nos terres.

Immédiatement le camp fut levé; les femmes et les enfants prirent le chemin de la grande prairie tandis que les guerriers, divisés en deux bandes, profitèrent des ténèbres de la nuit pour prendre leurs positions en attendant le signal du massacre. Il fut fixé au 19 du mois d'août qui tombait un dimanche. Ce jour-là les Sioux étaient certains que toutes les familles seraient réunies dans leurs maisons et que pas une âme ne leur échapperait. Des coups de fusil tirés au lever du soleil étaient le signal convenu (1).

---

(1) Le massacre commença à l'endroit appelé aujourd'hui *New Ulm*, sur la rivière Saint-Pierre, au sud-ouest de Saint-Paul.

Tous les établissements qui étaient sur la rivière Saint-Pierre furent attaqués en même temps par environ cinq mille Sioux. Pas un seul n'échappa à cette barbare boucherie.

Les agents du gouvernement, les soldats, les simples citoyens, les femmes, les petits enfants, tous tombèrent percés de la balle ou du poignard.

La plume se refuse à décrire tous les genres de cruauté qui y furent exercés. Ils firent subir des supplices atroces à de pauvres enfants au berceau en les empallant au bout d'une pique, ou en les clouant sur les portes des maisons; quelques-uns furent attachés deux à deux, et jetés la tête en bas sur les clôtures.

Un gros allemand qui fut aperçu se sauvant par une fenêtre de la maison fut pris vivant par les sauvages. Comme ses poches d'habit étaient remplies de pièces d'or, ils les lui mirent dans la bouche, les lui poussant dans le gosier avec une baguette, en disant: "*Tiens mange-le ton or, que tu nous a volé.*"

Maîtres pour le moment de la position, ils mirent le feu à toutes les maisons pour les réduire en cendres, n'emportant que ce qui pouvait flatter leur goût sauvage.

On estime à 500 le nombre des victimes qui tombèrent sous les coups des Sioux dans cette lugubre journée. En se retirant ils continuèrent à massacrer tous les blancs qu'ils rencontrèrent sur leur route.

Quelques mois après, ces guerriers sioux vinrent à la Rivière-Rouge pour rendre visite, disaient-ils, au gouverneur du fort Garry.

Quoique cette visite n'eût aucun caractère d'hostilité, les autorités de la colonie n'étaient pas trop rassurées et elles voulurent user de toute la diplomatie possible pour les renvoyer sans les froisser. Ils reçurent des présents, surtout du tabac et de la viande en quantité. C'est ce qui était de nature à mieux gagner leurs sympathies.

Les grands chefs sioux portaient sur eux les trophées de la guerre et le butin du pillage. Les uns avaient sur

la poitrine des cadrans de pendules, d'autres, pour tout vêtement, avaient une belle paire de bottes aux pieds et un chapeau de castor à haute forme sur la tête, preuve que les modes dépendent des goûts.

* * *

Au mois de décembre 1861, la mission de Saint-Boniface eut à porter la douloureuse épreuve de la destruction de la cathédrale qui devint la proie des flammes, et, comme l'évêché était attenant à l'église, il fut réduit en cendres sans qu'il fut possible de rien sauver. La bibliothèque où se trouvaient les archives et une foule de manuscrits, documents précieux pour l'histoire, périt comme le reste; ce fut une perte irréparable. Mgr Taché était absent, en visite des grandes missions de l'extrême nord; il n'apprit cette douloureuse nouvelle qu'au mois de février en arrivant dans la colonie. Pour mettre le comble à la désolation, au printemps, la rivière déborda de son lit et causa de très graves dommages, de sorte que l'évêque de Saint-Boniface pouvait dire comme le Roi-prophète: *Transivimus per ignem et aquam.* L'année suivante il pouvait ajouter: *Et eduxisti nos in refrigerium,* car durant le voyage qu'il fit dans les intérêts de son diocèse, à l'été de 1861, il trouva, tant au Canada qu'en France, les plus cordiales sympathies, et les secours généreux qu'il reçut de ses amis lui permirent de reconstruire immédiatement sa cathédrale et son évêché.

La perte des archives fut irréparable; ce fut un malheur pour l'histoire de la fondation des missions. Pendant ses trente années d'épiscopat, Mgr Provencher avait noté fidèlement chaque jour les événements remarquables qui avaient lieu dans la colonie et dans les missions; il avait pu interroger les anciens du pays pour connaître la tradition. Ses notes étaient donc extrêmement précieuses et il fut impossible de réparer complètement cette perte. Plus tard cependant les nombreuses lettres

de Mgr Provencher, gardées à l'archevêché de Québec, ont fourni des renseignements très utiles à l'histoire.

Mgr Taché fut de retour de son voyage d'Europe à l'été de 1862. Il ramena avec lui de nouveaux missionnaires, religieux oblats et prêtres séculiers, de sorte qu'à la fin de l'année, il y avait, dans les missions du Nord-Ouest, trente-trois missionnaires oblats, trois prêtres séculiers et trois évêques. Neuf ans auparavant il n'y avait que onze missionnaires et un évêque.

L'Eglise, pour s'étendre dans le monde, n'a besoin que d'une chose: être libre de toute entrave, et, à cette condition, elle se passe des secours des gouvernements pour faire son œuvre de vraie civilisation.

Quand les gouvernements sont assez chrétiens pour aider l'Eglise, celle-ci leur en est reconnaissante, mais leurs secours ne sont pas essentiels à son développement, comme il est nécessaire au soutien des entreprises humaines; Dieu veut que ses œuvres naissent de rien, afin que les hommes ne s'en attribuent pas la gloire.

Au Nord-Ouest, les missions n'ont pas rencontré sur leur chemin l'opposition des autorités civiles; c'est pourquoi, malgré la faiblesse des moyens, elles ont grandi merveilleusement et avec une rapidité étonnante.

Si la puissante compagnie de la Baie d'Hudson n'a jamais travaillé à améliorer la condition des indiens, on ne peut pas l'accuser d'avoir persécuté ni même entravé l'œuvre des missions catholiques. Si on a eu quelque chose à lui reprocher, ce n'a jamais été à la compagnie comme corps, mais seulement à quelques-uns de ses membres isolés.

CHAPITRE XII.

Le gouverneur de la compagnie, Sir George Simpson, venait de mourir en 1863, à Lachine. Depuis 1822, année de sa nomination par le grand conseil de la compagnie à Londres, ce gouverneur avait été une puissance au Nord-Ouest. Sous son administration son autorité dans le pays avait été aussi grande que celle de la reine d'Angleterre. Les gens disaient: *vivent la reine et le gouverneur Simpson.* Louis XIV avait dit: l'Etat, c'est moi; Simpson disait plus vulgairement: *le gouvernement, je l'ai dans ma poche.* Aussi longtemps que les étrangers ne pénétrèrent pas dans le pays, ce règne d'autocrate ne faisait murmurer personne; au reste il n'allait pas trop mal à la condition sociale de la population qui n'avait personne à mettre à la tête des affaires.

La publication du *Nor-Wester*, qui se mit à battre en brèche la compagnie et le conseil d'Assiniboia, devait nécessairement produire des conséquences sérieuses sur l'esprit des gens accoutumés à regarder l'autorité avec respect.

En 1864, cette petite feuille, après avoir été rédigée tour à tour par Buckingham, Caldwell, Ross, passa aux mains du Dr Christian Schultz qui en devint le propriétaire et le rédacteur.

John Christian Schultz, dont le nom devait faire plus tard tant de bruit dans les troubles de 1870, était un élève du Queen's College de Kingston, Ontario. Avant de venir

à Winnipeg, il avait étudié la médecine et reçu des diplômes dans la province d'Ontario. Homme à belles manières, parlant assez le français pour converser avec le peuple, il sut, dès son arrivée, s'insinuer dans l'esprit des gens et gagner les sympathies de toute la population anglaise dont il devint le médecin attitré; on pourrait ajouter qu'il n'était pas mal vu de la population française chez qui il était employé assez souvent comme médecin.

Aux mains de Schultz, le *Nor Wester* devint plus agressif et plus dangereux pour la compagnie et le conseil d'Assiniboia.

Le successeur du gouverneur Simpson fut M. Dallas, gendre du gouverneur Douglas de la Colombie Anglaise.

L'historien Tuttle, continuateur de l'histoire de Gunn, dit en parlant de M. Dallas: "Ce gentilhomme avait des "idées plus modernes que les autres officiers de la com- "pagnie; il comprenait que le temps était arrivé d'aban- "donner dans le pays le monopole de la traite, et si ce "gentilhomme fut demeuré au poste de gouverneur de la "compagnie plusieurs années, il est bien probable que les "troubles de la Rivière-Rouge n'auraient pas eu lieu en "1869." La chose est possible; de même qu'il n'y a pas de procès quand on laisse le voleur emporter son butin, sans crier au voleur.

L'historien Tuttle s'est fait le défenseur de tous les personnages qui ont préparé les troubles de 1869, on ne doit donc pas s'étonner du jugement qu'il porte ici sur le gouverneur Dallas; mais ceux qui savent comment les choses se sont passées à la Rivière-Rouge à cette époque pensent bien autrement que Tuttle.

Schultz et ses amis étaient venus d'avance à la Rivière-Rouge pour y renverser l'ordre de choses établi. Non seulement ils voulaient attaquer la compagnie, mais aussi l'autorité du gouvernement d'Assiniboia. Il l'ont amplement prouvé comme nous le verrons dans un troisième volume.

Le gouverneur Dallas, qui n'était pas un homme énergique, crut qu'il était de bonne politique d'accueillir dans le fort Garry le rédacteur du *Nor Wester*, et de lui permettre d'y publier son jounal. Par condescendance il espérait apprivoiser son ennemi et l'amener à des vues moins hostiles à la compagnie. C'était imiter ce bon indien qui avait élevé des louvetaux pour en faire des chiens. Il s'aperçut de sa bévue quand les loups furent a leur grosseur. Le gouverneur Dallas comprit bientôt qu'au lieu d'adoucir son loup, il n'avait fait que l'enhardir en le logeant dans la bergerie; il était un peu tard pour réparer l'erreur. Ne se sentant pas de goût pour la lutte, il s'adressa à Londres pour demander son rappel et bientôt il fut remplacé par le gouverneur McTavish.

Le nouveau gouverneur qui prit la direction de la compagnie était un parfait gentilhomme d'une grande habileté dans la direction des affaires. Il comprit, dès le premier jour, que la tactique de son prédécesseur n'était pas praticable. Loin de 'favoriser la popularité du *Nor Wester* dans le fort Garry, il en renvoya les bureaux à Winnipeg, préférant voir éclater les bombes au dehors des murs qu'au dedans.

Tuttle, dans son histoire de la Rivière-Rouge, a faussé la vérité et dénaturé les faits depuis 1862 jusqu'à 1870. Il s'est fait l'avocat de Schultz et le détracteur du gouvernement d'Assiniboia ainsi que de la compagnie de la Baie d'Hudson. Tuttle n'est venu à la Rivière-Rouge qu'après 1870 et, pour écrire son histoire, il s'est guidé sur les documents que lui ont fourni les ennemis de la compagnie et du gouvernement d'Assiniboia, c'est-à-dire sur ceux qui ont été les fauteurs des troubles de 1869 et 1870.

Rétablissons les faits qui ont eu lieu à cette époque de 1862 à 1869.

On définit l'histoire: le récit des événements dignes de mémoire. L'importance d'un événement dépend beaucoup des circonstances qui l'entourent et des lieux où il arrive.

Dans les pays encore sauvages de la Rivière-Rouge, les faits principaux qui ont attiré l'attention du peuple et passionné les esprits durant les six ou sept années qui ont précédé les troubles, sont: 1° la guerre acharnée déclarée par le *Nor Wester* à l'autorité légitime du gouvernement d'Assiniboia; 2° le scandale du procès intenté au ministre protestant Corbett à la cour criminelle; 3° l'emprisonnement du Dr Schultz et le bris des portes de la prison par ses amis; 4° l'établissement de la ridicule république de Thomas Spence au Portage de la Prairie. L'effet immédiat de ses actes fut d'accoutumer le peuple au mépris de l'autorité et de le conduire au renversement de l'ordre public.

Depuis l'année 1835 le pays était administré par le conseil d'Assiniboia, formé de membres choisis par le peuple pour veiller aux intérêts des colons. La compagnie avait renoncé à son monopole de la traite en 1849, et, si elle avait une plus large part dans le commerce des fourrures, c'était tout simplement parce qu'elle possédait d'énormes capitaux et qu'elle avait une puissante organisation. Les intérêts immenses qu'elle avait à surveiller, comme compagnie marchande, lui donnaient évidemment le droit d'avoir, au conseil d'Assiniboia, des représentants choisis par elle tout comme chaque division électorale choisirait les siens.

Au reste, elle ne pouvait pas abuser de son autorité dans le conseil, puisqu'un seul membre suffisait pour mettre le *veto* sur n'importe quelle mesure proposée.

Les propriétaires du *Nor Wester*, en criant contre le gouvernement de la compagnie de la Baie d'Hudson, travaillaient donc à miner l'autorité du gouvernement légitime d'Assiniboia, puisqu'il était le seul gouvernement reconnu dans le pays, même par la compagnie qui se soumettait à ses règlements et à ses taxes.

Les calomnies et les mensonges du *Nor Wester* ne firent pas une grande impression d'abord dans l'esprit de

la population de la Rivière-Rouge, accoutumée à la vie calme et paisible de la campagne et n'ayant jamais pris part à aucune lutte politique. D'ailleurs les colons n'étaient pas mécontents de leur sort et ne demandaient pas à changer leur condition. Mais à l'étranger, surtout dans Ontario, où les articles du *Nor Wester* étaient reproduits par les grands journaux et commentés par les amis de Schultz, ils avaient pour effet de faire croire que la population de la Rivière-Rouge gémissait dans le plus dur esclavage et désirait voir arriver des libérateurs.

Un peuple a beau être satisfait de son sort, à force de s'entendre répéter qu'il est malheureux, il finit à la longue par se croire malheureux en réalité, et à désirer un changement. C'est ce qui arriva à la Rivière-Rouge, à la suite des continuelles déclarations contre la compagnie et le gouvernement. Les gens, accoutumés à respecter jusque-là l'autorité, finirent par s'émanciper et à secouer ce que le *Nor Wester* appelait le *joug tyrannique* de la compagnie.

* * *

La première occasion qui se présenta de manifester publiquement tout mépris de l'autorité fut l'emprisonnement du ministre protestant Corbett, pasteur de la paroisse d'Haedingly, sur l'Assiniboine.

Après un procès long et scandaleux, subi devant la cour criminelle à fort Garry, le Rvd Corbett, convaincu d'un crime honteux, fut condamné par le jury à expier sa faute et son scandale en prison. Le procès avait duré toute une semaine, et les preuves de culpabilité étaient surabondantes. Les gens du pays, métis et anglais, catholiques et protestants, remplissaient la cour et suivaient attentivement tous les débats et les preuves du procès. Dans toute la colonie les conversations ne roulaient que sur ce sujet, peu édifiant en réalité, mais passionnant les esprits comme partout ailleurs. Tout le monde était bien con-

vaincu de la culpabilité de l'accusé, et le jugement qui le condamnait à la prison était un soulagement pour la conscience publique. Après la cour, Corbett fut conduit à sa cellule par deux hommes de police. C'était le moins qu'il avait mérité et certainement le juge ne s'était pas montré sévère en rendant cette sentence. La plus légère peine qu'un tribunal peut infliger pour un crime aussi grave que celui de Corbett serait dix ans de pénitencier, sans aucune considération pour le caractère de Révérend. Les socialistes formés à la Rivière-Rouge à l'école du rédacteur du *Nor Wester* en jugèrent autrement.

Il trouvèrent que trois mois de réclusion suffisaient pour expier une faute qui, à leurs yeux, n'était pas très grave; ils se rendirent donc à la prison, en forcèrent les portes et rendirent la liberté à celui qu'ils appelaient un *gentleman*. Cet acte de socialisme eut lieu le 20 avril 1863, trois mois après la condamnation du coupable.

L'historien Tuttle ne touche qu'en passant à cette sale histoire. Avait-il peur de souiller sa plume? Les chefs de ce coup d'Etat étaient James Stewart, maitre d'école à Winnipeg, William Hallet et John Burke, deux anglais très influents de la colonie. Des mandats d'arrêt furent immédiatement signés pour amener devant la cour ces trois dangereux citoyens qui menaçaient de troubler, par une conduite révolutionnaire, tout l'ordre public. Le conseil assermenta des constables pour prêter main forte aux tribunaux et imposer le respect des lois; mais les constables n'avaient encore pris aucune action contre les coupables, que trente hommes à cheval, tous amis de Corbett et de ses libérateurs, se présentaient au fort Garry et obligeaient le gouverneur à se désister de toute poursuite.

Corbett et Stewart furent, au grand scandale des amis de l'ordre, reconduits en triomphe à Winnipeg. Voilà des faits que les historiens anglais se sont gardés de faire connaitre dans les détails. Tuttle cherche à

insinuer que la condamnation de Corbett ne fut qu'une vengeance de la compagnie, à cause de certains démêlés qu'il avait eus avec elle; c'est ainsi que des historiens ignorants où sans conscience faussent l'histoire.

La même insubordination et le même mépris de toute autorité se manifestèrent de nouveau en 1866. Au mois de février, un ordre fut signé contre Schultz par un honnête citoyen du pays, pour le recouvrement d'une dette de 300 louis sterling; Schultz refusa de paraître en cour prétendant qu'il ne pouvait pas obtenir justice, parce qu'un des officiers de la cour était un ami de la compagnie et sympathisait avec le demandeur. Il fut condamné pour contumace, et le demandeur, muni d'une saisie sur les biens de Schultz, se mit en frais de la faire exécuter par un huissier. Schultz résista à l'officier public et l'empêcha d'exécuter le mandat dont il était porteur, disant qu'il était dans le cas d'une légitime défense. Ce mépris de la loi ne pouvait pas rester impuni. Schultz fut arrêté et logé en prison au fort Garry. C'était justement ce qu'il avait désiré pour avoir occasion de manifester une fois encore, comme dans l'affaire de Corbett, le peu de cas que lui et ses amis faisaient de la loi dans le pays. A peine était-il enfermé depuis quatre heures, que déjà une bande de ses supporteurs arrivaient à la prison, armés de fusils et de haches, en brisaient les portes et lui rendaient la liberté, défiant toute force de venir le rejoindre chez lui. Pour ne pas augmenter l'excitation des esprits, la compagnie jugea prudent pour le moment de ne pas pousser l'affaire plus loin. Schultz consentit, plus tard, à subir son procès devant un jury qui le condamna à payer la somme réclamée. La répétition de ces exploits rendait impossible l'administration de la justice sans avoir une force militaire pour imposer le respect à ceux qui prenaient plaisir à se rire de la loi. C'est ainsi que ces hommes sans principes ni conscience préparaient les troubles qui éclatèrent en 1869.

* * *

C'est en 1867 que fut établie au Portage de la Prairie la ridicule république de Spence (1).

Le conseil d'Assiniboia exerçait sa juridiction sur un rayon de soixante milles autour du fort Garry, tandis que le reste des territoires du Nord-Ouest restait soumis à l'ancien gouvernement de la compagnie, qui, depuis 1835, avait fait place au conseil d'Assiniboia dans la colonie de la Rivière-Rouge. Tous les canadiens d'Ontario, qui avec Schultz faisaient la guerre à la compagnie et au gouvernement, prétendirent que toutes les terres en dehors des soixante milles autour du fort appartenaient au premier occupant, et que chacun était libre de s'y tailler un domaine sans rien payer. Tous les mécontents nouveaux arrivés, sachant que les terres du Portage de la Prairie étaient les plus belles et les plus fertiles du pays, imaginèrent, pour s'en emparer, de fonder là une république indépendante, n'ayant à rendre compte de ses faits et gestes qu'à l'Angleterre. Ils élurent pour chef une espèce de président de paille, nommé Thomas Spence, qui s'entoura de quelques conseillers pour formuler une constitution, faire des lois, et rançonner les voyageurs qui voudraient traverser ce royaume du roi Pétand. Tous les procédés de ces fondateurs de république étaient illégaux et d'un ridicule achevé. En Angleterre, dès que la chose fut connue, on notifia à ce président improvisé d'avoir à descendre de son fauteuil et à renvoyer tous ses conseillers. La république n'avait duré qu'un an, mais c'était assez pour les fins que les amis de Schultz se proposaient. Pendant l'année ils s'étaient établis sur les terres du Portage sans rien payer à la compagnie, ils n'en voulaient pas davantage. A l'étranger ils firent croire que leur démarche n'avait eu d'autre motif que de se sous-

(1) Les malins l'appelaient : la *République Six pence*.

traire à la dure tyrannie de la compagnie. Malheureusement il ne manqua pas de gens pour croire cela.

C'est ainsi qu'a été faussée l'histoire des années qui ont précédé les troubles de la Rivière-Rouge. Les explications qui précèdent aideront à comprendre pourquoi les Métis de la Rivière-Rouge voyaient d'un mauvais œil les étrangers qui leur arrivaient du Canada, et comme ils avaient raison de s'opposer à l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération sans conditions préalables.

C'est un troisième volume qui donnera les détails du fameux soulèvement des Métis français.

